



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017

BILAN 2017

CONTRAT D'OBJECTIFS

ÉTAT - ÉTABLISSEMENT PUBLIC

DU PARC NATIONAL DES ÉCRINS



SOMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE – CONTRAT D'OBJECTIFS

I. INTRODUCTION

5

II. OBJECTIFS

5

DOMAINE 1 - PRODUIRE ET DIFFUSER LES CONNAISSANCES SUR LE PATRIMOINE DES TERRITOIRES CLASSES EN PARC NATIONAL

6

- Activité 1-1 – Acquisition de connaissances

6

- Activité 1-2 – Administration et diffusion des connaissances

14

- Activité 1-3 – Contribution à des programmes de recherche

16

DOMAINE 2 - PROTÉGER ET RESTAURER UN PATRIMOINE NATUREL, CULTUREL ET PAYSAGER EXCEPTIONNEL

18

- Activité 2-1 – Surveillance du territoire et des usages

18

- Activité 2-2 – Actions de gestion et de restauration de population d'espèces et de milieux

22

- Activité 2-3 – Actions de gestion et de restauration du patrimoine culturel et paysager

26

- *FOCUS SPÉCIFIQUE : Gestion de la réglementation du parc national*

27

DOMAINE 3 – ACCOMPAGNER LES ACTEURS DU TERRITOIRE DANS UNE LOGIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

29

(ZOOM POUR LES SECTEURS D'ACTIVITÉ PRIORITAIRES DE L'AGRICULTURE, DU TOURISME, DE L'AMÉNAGEMENT ET DE L'URBANISME)

- Activité 3-1 Accompagnement des acteurs sur l'agriculture et les filières agricoles

32

- Activité 3-2 Accompagnement des acteurs sur la sylviculture et les filières forêt-bois

33

- Activité 3-3 Accompagnement des acteurs sur le tourisme, les loisirs et l'accès à la nature

34

- Activité 3-5 Accompagnement des acteurs sur l'aménagement, cadre de vie et urbanisme

38

- Activité 3-6 Accompagnement des acteurs sur la valorisation des patrimoines culturels et des savoir-faire artisanaux, soutien à l'activité économique locale

39

- Activité 3-9 Accompagnement des acteurs sur la transition énergétique et les changements climatiques

41

- *FOCUS SPÉCIFIQUE : La Marque « Esprit parc national »*

42

DOMAINE 4 – FAIRE CONNAÎTRE LE PATRIMOINE ET ACCUEILLIR LES VISITEURS

45

- Activité 4-1 - Sensibilisation, animation, éducation aux enjeux de la

45

préservation des patrimoines de ces territoires – public scolaire	
- Activité 4-2 - Sensibilisation, animation, accueil, éducation aux enjeux de la préservation des patrimoines de ces territoires – tous publics hors milieu scolaire	47
- Activité 4-3 – Réalisation et gestion d’infrastructures d’accueil du public	50
- Activité 4-4 – Outils de communication de l’EPPN	55
- FOCUS SPÉCIFIQUE : Descriptif des actions de l’EPPN en faveur d’un public handicapé	58
DOMAINE 5 - PILOTER LA POLITIQUE DES PARCS NATIONAUX	61
- Activité 5-1 – Animation et évaluation de la charte	61
- Activité 5-2 - Contribution aux politiques régionales et nationales de développement durable et de protection des patrimoines	63
- Activité 5-3 – Contribution aux politiques européennes et internationales	63
DOMAINE 6 – GÉRER L’ÉTABLISSEMENT PUBLIC	66
- Activité 6-1 – Management général	66
- Activité 6-2 – Gestion financière	67
- Activité 6-3 – Fonctionnement général de l’établissement	68
- Activité 6-4 - Gestion des ressources humaines	71
- FOCUS SPÉCIFIQUE : Aspects de mutualisation des compétences en inter-parcs, avec PNF / AFB, ou avec des structures extérieures.	
<u>III. TABLEAU DES MOYENS</u>	73
<u>DEUXIÈME PARTIE – BILAN SOCIAL</u>	78
<u>TROISIÈME PARTIE – ACTES RÉGLEMENTAIRES PRIS EN 2017</u>	82
<u>GLOSSAIRE</u>	89

PREMIÈRE PARTIE

CONTRAT D'OBJECTIFS **ÉTAT - ÉTABLISSEMENT PUBLIC** **DU PARC NATIONAL DES ÉCRINS**

BILAN 2017

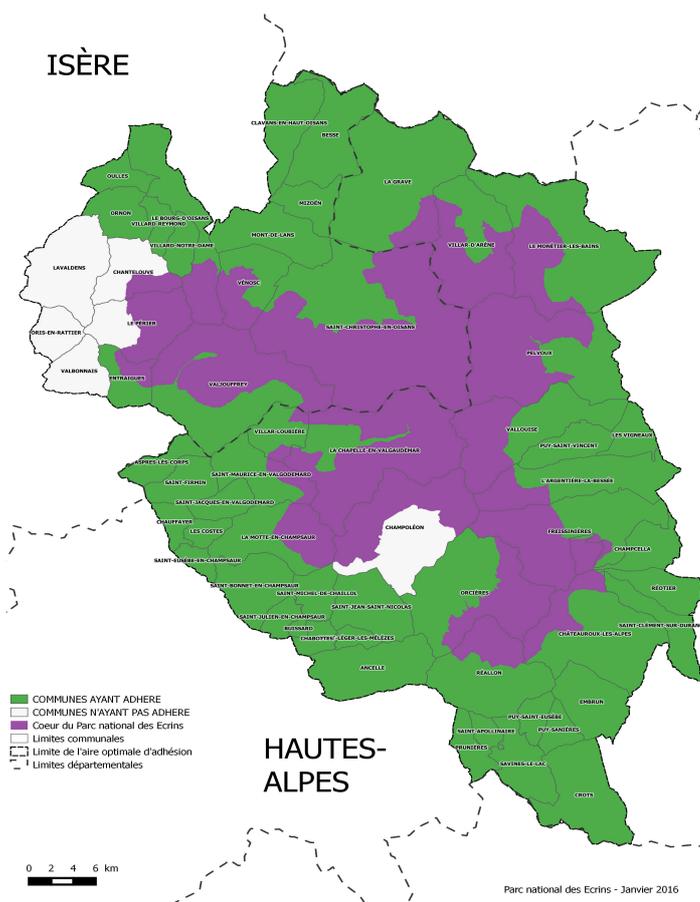


I- INTRODUCTION

Le présent bilan de l'année 2017 est présenté selon l'architecture des domaines, activités et indicateurs du contrat d'objectifs 2015–2017 du Parc national des Écrins.

II. LES OBJECTIFS

Des objectifs à échéance 2017 ont été définis entre le Parc national des Écrins et le Ministère de la transition écologique et solidaire (MTES). A ces objectifs sont associés des indicateurs de suivi.



Les communes du parc national des Écrins en 2017

<http://www.ecrins-parcnational.fr/les-communes-du-parc-national-des-ecrins>

Les activités sont organisées en 6 domaines communs à tous les établissements publics des parcs nationaux.

1 - PRODUIRE ET DIFFUSER LES CONNAISSANCES SUR LE PATRIMOINE DES TERRITOIRES CLASSES EN PARC NATIONAL

Dans ce domaine, les priorités répondent aux objectifs de la stratégie scientifique validée par le Conseil d'administration du 8 mars 2013 et au plan de gestion de la réserve intégrale de Lauvitel approuvé par le Conseil d'administration du 9 mars 2012.

Elles s'inscrivent dans le cadre des orientations « 1.1 » (« Approfondir et partager la connaissance du territoire et anticiper les évolutions ») et « 1.2 » (« Faire vivre une culture commune ») de la charte et de l'objectif « 1 » (« Faire du cœur un espace de référence en matière de connaissance »).

Contexte et enjeux

Depuis la création du Parc national en 1973, nous sommes passés de la collecte non dirigée de données à des suivis ciblés en appui à la gestion ou à l'observation de l'évolution de certains milieux et espèces patrimoniales. La priorité est désormais donnée à la compréhension des fonctionnements d'écosystèmes clés, tels les alpages ou les lacs.

La consolidation des protocoles et techniques de recueil et de traitement des données a transformé les méthodes de travail sur le terrain. Les protocoles de collecte et de suivi se définissent de plus en plus en inter-espaces protégés, au sein de réseaux de naturalistes et de gestionnaires de milieux naturels.

Les acquisitions de connaissance visent en priorité à consolider les « séries longues » en matière de suivi des milieux, paysages, glaciers, faune, lacs et alpages, et à renforcer la connaissance de la « très haute altitude » dont le suivi permet de mieux appréhender les conséquences du changement climatique.

Sur la faune, l'accent est mis sur des espèces dites « cibles » comme le bouquetin des Alpes, le lièvre variable ou les galliformes de montagne.

Les programmes structurants concernent l'inventaire généralisé de la réserve intégrale, l'évaluation des mesures agro-environnementales et la mise en place d'une stratégie sanitaire.

L'administration et la diffusion des connaissances vers l'échelon national et vers les partenaires scientifiques et du territoire sont fonctionnelles et opérationnelles.

L'accueil de la recherche, qui s'entend comme la mise en valeur tant du territoire que du savoir-faire des agents du Parc national en matière d'accompagnement, est une préoccupation de premier niveau se traduisant par des conventions de partenariat avec le monde scientifique et par l'accueil de chercheurs « en résidence ».

- Activité 1-1 – Acquisition de connaissances

Les grandes priorités pour le triennal sont rappelées ci-dessous.

Poursuite d'actions trouvant leur force dans la durée.

- Poursuite du suivi des milieux naturels et des paysages.
- Participation active au programme « Alpages sentinelles », coordonné par l'IRSTEA.
- Participation active au programme « Lacs sentinelles », coordonné par l'association ASTERS.
- Suivi des glaciers et intégration (*si financements dédiés*) du suivi « Glacier blanc » dans « Glacioclim ».

Programmes structurants nouveaux ou renforçant des actions existantes.

- Lancement de l'inventaire généralisé (ATBI) de la réserve intégrale de Lauvitel (*sous réserve d'un accord de partenariat avec le MNHN*).
- Connaissance de la biologie fonctionnelle d'espèces « cible » en lien avec les activités humaines.
- Participation active à l'harmonisation des protocoles inter-parcs de suivis paysagers.
- Évaluation des MAE-t (*étude de l'impact des pratiques pastorales sur les milieux*).
- Lancement des programmes « Refuges sentinelles » (*observation des paramètres environnementaux, de la fréquentation et des usages en haute altitude ; médiation avec les usagers*).
- Élaboration et mise en œuvre d'une stratégie sanitaire.
- Amélioration de la connaissance des invertébrés.

En 2018, la stratégie scientifique de l'établissement adoptée en 2013 (résolution n° 2013/06 – CA) est dans sa cinquième année de mise en œuvre.

+ Suivi des espèces emblématiques et biologie fonctionnelle d'espèces cibles

Suivis des mammifères

→ Programme « Bouquetin »

Le programme bouquetin inter-espaces protégés ALCOTRA LEDMED IBEX entre dans sa phase opérationnelle. Ce programme international franco-italien sur le bouquetin doit permettre d'accroître la connaissance de l'espèce, de ses habitats et des corridors écologiques qui sont nécessaires à ses déplacements. La méthodologie adoptée permettra, au fil du temps, d'ajuster les protocoles en fonction des résultats (données recueillies). Le recours à la génétique offre la possibilité de repérer les liens et les échanges entre les différentes populations de bouquetins et d'évaluer la diversité des noyaux de population.

Au printemps, un partenariat financier est conclu avec Énergie Développement Services du Briançonnais (EDSB). En avril 2017, un collier GPS financé par EDSB est posé dans les Cerces (population suivie par le PNE) autour du cou d'un jeune mâle (baptisé « électron » – photo ci-contre).



D'une manière générale, aux côtés de 7 autres gestionnaires d'espaces protégés, le Parc national des Écrins coordonne ce vaste programme européen autour du suivi scientifique du bouquetin des Alpes et de la diffusion des connaissances au public.

Lundi 25 et mardi 26 septembre, les acteurs impliqués se réunissent à la galerie de l'Alpe du col du Lautaret afin d'officialiser le lancement du projet. Ces journées de rencontre sont également l'occasion pour les participants de redécouvrir les travaux réalisés sur la gestion du bouquetin en France et en Italie depuis près de 40 ans.

À la fin de l'année 2017, on compte 64 bouquetins repérables à leurs marques auriculaires, 22 d'entre eux étant équipés de colliers GPS. Sauf dysfonctionnements techniques, ces animaux apparaissent sur l'interface « Bouquetins » du site internet : <http://bouquetins.ecrins-parcnational.fr/>.

→ Appropriation par les partenaires du protocole de suivi du chamois

En collaboration avec la fédération départementale des chasseurs des Hautes-Alpes, le suivi des populations de chamois de la zone d'adhésion se base désormais sur un suivi indiciaire, comme recommandé par l'ensemble des équipes scientifiques travaillant sur la question. Les résultats sont intégrés au fur et à mesure dans les tableaux de bords de gestion de la FDC-05.

→ Suivi du lièvre variable

Le lièvre variable fait l'objet, depuis plusieurs années, d'un suivi au moyen de marqueurs génétiques.

L'analyse génétique et la géolocalisation des crottes permettent d'identifier certaines menaces pour cette espèce emblématique de la haute montagne.

Mis au point par le Parc national des Écrins avec l'aide du Centre d'écologie fonctionnelle et évolutive de Montpellier en 2013, le protocole a été mis en œuvre sur 1 site d'étude en 2013, 5 sites en 2016. 11 sont suivis en 2017 et, potentiellement, plus de 15 le seront en 2018 avec des sites en Suisse et en Italie.

Les premiers résultats obtenus sur la commune de Réotier sont présentés lors du colloque de l'Union Internationale des Biologistes du Gibier à Montpellier en août 2017 et lors du colloque francophone de mammalogie en octobre 2017.

En 2017, un hybride de première génération (*Lepus timidus X Lepus europaeus*) est découvert parmi les 213 lièvres variables identifiés.



Traces et fèces de lièvre dans la neige

Le Parc national oriente désormais ses efforts sur la définition d'une stratégie d'échantillonnage multi-partenaires à large échelle.

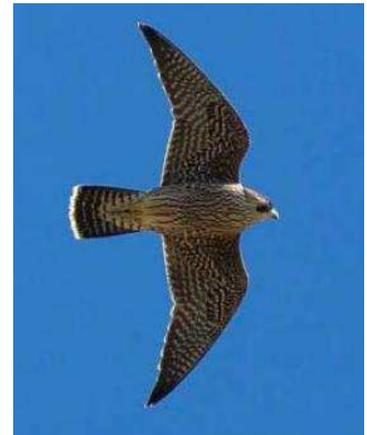
→ **Suivi des chiroptères**

Le Parc national articule son action sur les chiroptères avec le PNA et ses déclinaisons régionales, avec notamment le suivi des colonies patrimoniales sur le territoire dont il a la responsabilité. Les financements de la DREAL ciblés sur les sites Natura 2000 permettent d'abonder la base de données du Parc national sur la vallée du Valgaudemar.

Suivis de l'avifaune

→ **Rapaces**

Comptage des faucons pèlerins. Début mars 2017, dans le cadre d'un partenariat entre l'association « Arnica montana », le Parc national des Ecrins, le centre de soins « Aquila 04/05 », le Parc naturel régional du Queyras et l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, deux rendez-vous ouverts au public sont organisés dans l'Embrunais et en Vallouise. Le protocole annuel de suivi en période de reproduction est coordonné avec Arnica Montana. Au final, 14 sites sont notés occupés dont 5 par un adulte seul et 9 par un couple.



En avril 2017, pour la quatrième année consécutive, un couple de faucons pèlerins niche dans la falaise de Grand Bois ; et pour la deuxième année consécutive, les grimpeurs sont invités à délaisser le secteur de "Flamme de pierre" au moins jusqu'à la mi-juin. Déjà en 2016, pour partie du fait de la mise en place de mesures de limitation du dérangement, la reproduction de ce couple était allée à son terme.

Un bon exemple de collaboration fructueuse entre grimpeurs et espace protégé !

Suivi des bondrées apivores. Comme chaque année, ce dernier est organisé fin août. En 2017, le 6^{ème} comptage annuel a eu lieu les 25 et 26 août.

Ci-contre, les équipes de comptage sur le site de Serre-Buzard sur la commune de Châteauroux-les-Alpes. Cet événement convivial ouvert au grand public permet de faire le suivi de cette espèce migratrice qui passe sur notre territoire pour aller rejoindre ses quartiers d'hiver en Afrique.



Cette fois-ci, ce n'est pas la canicule (comme en 2016), mais un vent d'altitude soutenu qui caractérise les conditions de ce comptage. C'est la raison invoquée – difficultés d'observation induites - pour expliquer la très forte baisse des données de comptage (148 individus observés, contre 305 en 2016 et 787 en 2015, année exceptionnelle) pour l'Embrunais.

Prospection « gypaète barbu ». La désormais traditionnelle prospection "gypaète barbu" d'ampleur internationale est organisée le 7 octobre 2017. Le grand comptage mobilise plus de 90 personnes réparties sur 37 postes pour le Haut-Dauphiné.

Les bonnes conditions météo sur tous les sites facilitent l'observation et le confort des observateurs, ce qui permet de dénombrer 8 gypaètes.

→ **Galliformes de montagne**

Le dénombrement des perdrix blanches d'altitude (Lagopède alpin) se déroule en 2017 dans le Valbonnais (Chantelouve) et le Briançonnais (Arsine).

Les données recueillies s'inscrivent dans le cadre du suivi à long terme d'une espèce discrète, en déclin à l'échelle des Alpes, et pour laquelle la responsabilité du Parc national est importante.

Ces dénombrements s'insèrent dans un programme national mené par l'OGM (Observatoire des galliformes de montagne) qui permet d'estimer une tendance démographique nationale (globalement à la baisse).

Sur des financements du MTES (DREAL), le CNRS de Montpellier teste en 2017 l'apport des comptages annuels à la précision des mesures de tendance. Dans la négative, le Parc national décide d'espacer les comptages sur 2 de ces 3 sites, celui d'Arsine étant destiné à accueillir à l'avenir des expériences en bio-acoustique.

Sur le tétras-lyre, l'établissement public poursuit la mise en place du nouveau protocole de suivi préconisé par l'OGM, afin de se soustraire aux limites techniques des comptages par site de référence, dont l'extrapolation à des échelles plus larges est entachée d'un défaut de précision trop important. Ainsi l'échantillonnage aléatoire et stratifié mis en œuvre concerne-t-il la moitié de la région Ouest-Ecrins. Pour être durablement utile et produire des données exploitables, cette démarche de suivi requiert une régularité des recueils dans le temps et une évaluation régulière, pour tester son efficience.

Au mois d'août, le suivi de la reproduction du tétras-lyre est réalisé à l'aide de chiens d'arrêt par les fédérations de chasse de l'Isère et des Hautes-Alpes. Une information cruciale qui vient compléter les données recueillies au printemps, lors des comptages au chant portant sur les densités de population, et dont le protocole a été modifié pour une estimation plus réaliste de la présence de l'espèce.

→ **Suivi des oiseaux d'eau**

Programme de suivi « Wetland ». Malgré les températures négatives une vingtaine de participants sont au rendez-vous le 15 janvier pour contribuer au comptage annuel des oiseaux d'eau (protocole « Wetland ») dans l'Embrunais (secteur de Serre-Ponçon) Douze espèces sont recensées. L'essentiel du peuplement d'oiseaux hivernants est réparti sur 5 espèces représentant plus de 96% des effectifs !

Au total, ce sont 742 individus qui sont comptabilisés, toutes espèces confondues, contre 465 en 2016, 829 en 2015 et 724 en 2014.

Neuf sarcelles d'été observées au lac du Chambon

Le 15 mars, au cours d'un protocole « rapaces », 9 sarcelles d'été (*Anas querquedula*) font une halte migratoire au Chambon, annonçant ainsi la fin de l'hiver.

Chez les sarcelles, la totalité de la population déserte notre continent pour passer l'hiver en Afrique subsaharienne, avant de retrouver ses zones de nidification principalement situées en Europe du nord et en Russie. C'est la troisième observation de cette espèce en Oisans, sur les 56 observations enregistrées dans la base de données du Parc national depuis sa création.

Suivi des amphibiens

Le Parc national poursuit son implication dans le suivi des populations de sonneurs à ventre jaune de son territoire, soit avec ses moyens propres (Champsaur-Valgaudemar), soit par les partenariats (plaine du Bourg-d'Oisans).

Le protocole de suivi par CMR validé par le CNRS est appliqué sur la zone du Champsaur, montrant un maintien de la population en place.

→ **Engagement dans le programme européen « Salamanders »**

En 2017, un arbitrage sur les priorités de suivi scientifique du PNE permet un engagement de l'établissement dans un programme de suivi européen dit « Salamanders ».

Ce programme international (Allemagne - Espagne - Italie - Belgique - France), a été mis en place consécutivement à l'introduction accidentelle (par des batraciens importés d'origine exotique) d'un parasite de la Salamandre tachetée décrit dans la revue « Nature » comme un « super-pathogène » : *Batrachochytrium salamandrivorans* (appelé BSaI, pour simplifier). Ce dernier, qui décime les populations d'Europe du Nord et progresse dans sa répartition continentale, constitue une menace majeure pour la conservation des salamandres.

Ce programme élaboré pour la période 2017/2019 et coordonné par le CEFE de Montpellier (C. Miaud), vise notamment à établir une cartographie du risque, à améliorer la structuration du dispositif de veille mortalité et

à proposer des mesures de prévention et de biosécurité. Dans les Ecrins, deux sites seront suivis et contribueront à ce réseau de veille international.

Suivi des Invertébrés

→ **Mollusques**

Les 29 et 30 septembre 2017, une cinquantaine de spécialistes des escargots et autres limaces se retrouvent à Savines-le-Lac pour les premières rencontres malacologiques de la Région PACA. Conférences, échanges et explorations de terrain sont au programme, apportant notamment des éléments d'information pour les gestionnaires d'espaces naturels et chargés de conservation.

→ **Arthropodes**

On notera en particulier pour 2017,

Une communication actualisée sur les chenilles en mars.

L'hiver 2016-2017 constitue la 3^{ème} année consécutive de pullulation de cette espèce. Les prochaines pullulations devraient avoir lieu dans 5 à 8 ans, selon la rigueur des hivers. La prudence est rappelée, tant pour les enfants que pour les animaux domestiques, en raison des suites médicales parfois sévères consécutives à l'envenimation (urticaire sévère, nécroses, etc.).

La poursuite des opérations de suivi des orthoptères (criquets, grillons et sauterelles)

Ces suivis trouvent leur intérêt dès lors qu'est envisagé leur maintien dans la durée, au même titre que les programmes « Orchamp » et « Alpagnes Sentinelles », auxquels ils sont adossés.

→ **Quelques découvertes ou redécouvertes « Faune » marquantes en 2017 !**

L'écaille des grisons : on note une belle observation d'été, au refuge du Sélé, en Vallouise. C'est vraisemblablement la donnée la plus méridionale actuellement connue pour ce papillon de nuit et d'altitude.



Ecaille des Grisons

Février 2017. Un **Plongeon arctique** est observé à Savines-le-Lac. C'est une observation considérée comme rare pour les Hautes-Alpes et les Ecrins. Cet oiseau, sans doute de passage vers ses sites de nidification, a fait une halte alimentaire dans les eaux du lac de Serre-Ponçon.

Avril 2017. Le **Vertigo des aulnes**, petit escargot de moins de 2 mm, est trouvé sur le plateau du Taillefer dans l'été. En France, il est connu uniquement sur 5 sites. Il s'agit d'une espèce relique du tardi-glaciaire, particulièrement rare et menacée en Europe. Déterminé officiellement puis photographié, il fait l'objet d'un article scientifique mentionnant cette observation dans les Ecrins.



Vertigo des Aulnes.
Image macrophotographique par empilement

Novembre 2017. Re-découverte de la **Musaraigne alpine** dans le Champsaur

C'est grâce à des indices indirects, en l'occurrence l'analyse de pelotes de réjection des rapaces, que la présence de ce petit rongeur est désormais confirmée. Aux naturalistes, maintenant, de tenter de l'observer !

Décembre 2017. La retour de la **Loutre d'Europe** est confirmé en Oisans. Des indices de présence ont été découverts sur une berge de la Romanche. Une première à l'échelle du parc national et une nouvelle

encourageante pour cette espèce qui reconquiert progressivement son aire de répartition après sa quasi-disparition.

+ Une stratégie sanitaire pour la faune sauvage de métropole

Sous l'impulsion du Parc national des Ecrins, les Parcs nationaux français élaborent leur « contribution à une stratégie sanitaire pour la faune sauvage de métropole », stratégie inter-espaces protégés soutenue par l'AFB et le MTES et dont le positionnement inter-ministériel se précise.

Le Parc national des Ecrins accueille en mai 2017 un séminaire sanitaire associant des experts internationaux (Italie, Espagne, Canada), qui permet de poser les bases de ce réseau « sentinelle sanitaire » et de formuler sous la direction du pôle « EVAAS » (expertise vétérinaire et agronomique – animaux sauvages) de VetAgro Sup ([http://www.vetagro-sup.fr/services/plateformes-](http://www.vetagro-sup.fr/services/plateformes-technologiques/evaas/)



Séminaire « Vers une stratégie sanitaire pour les parcs nationaux »

En tribune, de gauche à droite, le Pr Stéphane Lair (Université de Montréal, Québec), le Dr Sylvain Larrat (EVAAS), le Dr Karin Lemberger (EVAAS), le Dr Corinne Novella (LPL), le Pr Luca Rossi (Université de Turin), le Dr Céline Richomme (Anses) et le Dr Jorge-Ramón Lopez-Olvera (Université autonome de Barcelone)

technologiques/evaas/), une liste de recommandations qui permettent, en complément de dires d'experts nationaux, de finaliser les objectifs et les principales mesures à envisager pour la période 2017/2027.

Le document cadre national est validé le 29 août 2017 par les directions de Parcs nationaux. Le réseau « sentinelle sanitaire » ainsi créé s'étoffera dès 2018, avec la participation des espaces naturels de montagne gérés par l'ONCFS et d'autres espaces naturels (parcs marins, réserves naturelles de Haute-Savoie, etc.). Un programme d'actions quinquennal est en cours de finalisation.

Au Parc national des Ecrins, l'installation d'un comité de suivi sanitaire est en préparation. Première traduction concrète de la mutualisation des outils, en décembre 2017, la décision est prise d'harmoniser au sein des espaces protégés partenaires, les protocoles de suivi sanitaire du bouquetin (sérologie) élaborés dans le cadre du programme Lemed-lbex, ce qui devrait permettre d'établir une première cartographie transfrontalière de la distribution des maladies recherchées.

On notera également en 2017, une forte dynamique d'échanges au niveau national. La stratégie sanitaire pour la faune sauvage fait l'objet d'échanges avec l'AFB et la Direction de l'eau et de la biodiversité (MTSE), mais aussi avec le ministère de l'agriculture (Direction générale de l'alimentation - DGAL, CGAAER), la Fédération régionale des groupements de défense sanitaire PACA et la Fédération nationale des chasseurs. Elle reçoit un accueil très favorable lors de sa présentation devant le groupe de travail « Santé-Biodiversité » du 3^{ème} plan national Santé-Environnement (PNSE 3) et devant le groupe de suivi « faune sauvage » de la plate-forme nationale de surveillance épidémiologique en santé animale, pilotée par l'Anses et la DGAL.

Suivi des espèces végétales et des milieux

Suivi des espèces végétales

En 2017, les travaux sur la flore d'altitude se poursuivent, ainsi que des travaux sur les espèces protégées comme la reine des Alpes (*Eryngium alpinum*). Parmi les suivis estivaux, celui de la petite massette est rapporté sur le site Internet à titre d'illustration.

Suivi des milieux

Dans le cadre des actions financées par Natura 2000, des actions sont financées sur les zones humides du Briançonnais. On note la poursuite des suivis des lacs de la Muzelle, de Plan Vianney, de Pétarel, des Pisses (par le PNE) et du pavé (AFB).

Dans l'ensemble la priorité est donnée aux réseaux sentinelles.

Les réseaux sentinelles au cœur de la stratégie de connaissance

« Sentinelles des Alpes »

Sous l'impulsion des espaces protégés des Alpes et du Parc national des Écrins en particulier, les réseaux d'observation se structurent sur les Alpes françaises, grâce à un partenariat entre l'AFB et la Zone Atelier « Alpes » (CNRS-IRSTEA).

Sous la dénomination « sentinelles des Alpes », les réseaux « Alpages sentinelles », « Lacs sentinelles », « Refuges sentinelles », ORCHAMPS et le réseau conservation « Flore Alpes-Ain » décident de lier leurs existences pour augmenter leur visibilité, leur cohérence et leur potentialités d'acquisition et de valorisation de connaissances.

→ Suivi des glaciers

Comme il devient de coutume, 2017 ne déroge pas à la règle : le bilan glaciaire du glacier Blanc est fortement déficitaire. Après un bilan printanier (mai) proche des moyennes annuelles précédentes s'expliquant pour partie par de fortes accumulations hivernales, les suivi réalisés en septembre-octobre révèlent une perte d'environ 1,30 mètre.

Il s'agit de la mesure de l'ablation estivale la plus importante depuis 2003 !

Ces données sont corroborées par les gardiens de refuge qui, lors du bilan de saison réalisé le 27 septembre, indiquent avoir eu un été chaud avec des fontes nocturnes importantes et des épisodes de vent fort, ainsi que par le constat général d'un recul de plus en plus visible et rapide des masses glaciaires.

En 2017, la décision est prise de valider le partenariat avec le service d'observation national « Glacioclim » à compter de l'année 2018.

2018 sera ainsi la première année de mise en œuvre de « Glacioclim ». Concrètement, cela se traduira par des mesures d'accumulation et d'ablation et par la pose de balises sur toute la longueur du glacier Blanc (pose de la balise la plus haute de tout l'arc alpin à 3920 m!).

Test d'un time lapse au front du glacier Blanc avec télétransmission. Installé en 2017, le système est fonctionnel, ce qui annonce d'intéressants recueils de données pour 2018.

→ Alpages sentinelles 2015-2018

Le programme « Alpages sentinelles », dans son nouveau périmètre, est désormais piloté par l'IRSTEA. Les actions prévues sur les Écrins en 2017 sont réalisées : relevés de biomasse, relevés des données météorologiques sur les alpages, communication des résultats, etc.

Le Parc national des Écrins continue de jouer un rôle essentiel dans le fonctionnement du réseau, notamment dans l'organisation de séminaires d'échange et par sa participation aux groupes de travail. C'est ainsi que les représentants des sept territoires et les scientifiques impliqués dans le programme sont réunis à Gap le 5 octobre 2017, au siège du Parc national des Écrins, pour faire le point sur ce dispositif d'étude et de suivi en lien avec les évolutions du climat.

L'établissement investit également dans la finalisation d'une base de données sur les pratiques pastorales en alpage et contribue à la réalisation d'une base de données sur la biomasse végétale. Il participe avec assiduité aux groupes de travail (élaboration d'une méthode de diagnostic de vulnérabilité climatique, etc.).

Le dispositif et ses premiers résultats sont présentés à un auditoire composés d'éleveurs, de bergers et de techniciens intéressés, lors de 2 journées d'échange, les 21 novembre et 11 décembre 2017. A Vallouise, la première des deux réunions proposées aux professionnels agricoles réunit une trentaine de personnes pour échanger sur les marges de manœuvre en alpages, afin d'adapter les pratiques aux évolutions, aléas et événements extrêmes du climat.

→ Lacs sentinelles

Le programme « Lacs Sentinelles » financé par le POIA pour la période 2015-2017 est coordonné par l'association « Asters ». Les actions prévues sur les Écrins sont réalisées (suivi des lacs de la Muzelle, de Plan Vianney, de Pétarel et des Pisses par les agents du Parc national, et au lac du Pavé par l'AFB). La finalisation de l'inventaire de la végétation aquatique des lacs d'altitude est conduite par le CARRTEL – Université de Savoie – Mont Blanc. Le monitoring de la température est désormais continu sur l'année pour les cinq lacs suivis (dernier mouillage permanent installé au lac de Pétarel). Les travaux de recherche en cours sur les lacs de la Muzelle et des Pisses (fonctionnement et contamination) donnent lieu à plusieurs publications en 2017 :

- soutenance d'une thèse le 16/02/2017 (« étude des transferts des polluants organiques persistants de l'atmosphère vers les milieux aquatiques de montagne », Johanna Marçais, LCME / Université de Savoie – Mont Blanc) ;
- publication de 2 articles, comme suite à la thèse d'université de Laurent Fouinat d'EDYTEM / Université de Savoie – Mont Blanc (« Fouinat, L., Sabatier, P., Poulénard, J., Reyss, J.-L., Montet, X., and Arnaud, F.: A new CT scan methodology to characterize a small aggregation gravel clast contained in a soft sediment matrix. *Earth Surf. Dynam.* (2017), 5, 199-209, doi:10.5194/esurf-5-199-2017, 2017. » & « Fouinat L., Sabatier P., Poulénard J., Etienne D., Crouzet C., Develle A.L., Doyen E., Malet E., Reyss J.L., Sagot C., Bonet R. ; Arnaud F. : One thousand seven hundred years of interaction between glacial activity and flood frequency in proglacial Lake Muzelle (western French Alps). *Quaternary Research* (2017), **87**, 407-422 »).

Une contribution écrite conjointe Asters / PNE avec le soutien du pôle Recherche & Développement AFB-Irstea d'Aix-en-Provence est apportée au rapport de l'EFESE consacré aux milieux humides et aquatiques continentaux. Celle-ci présente le travail du réseau « Lacs Sentinelles », et réalise un focus sur le suivi thermique du lac du Pavé (<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/Th%C3%A9ma%20-%20Les%20milieux%20humides%20et%20aquatiques%20continentaux.pdf>).

Le rapport annuel est désormais normé.

→ Refuges sentinelles

2017 est la première année effective de mise en œuvre effective du programme « Refuges sentinelles » avec un travail sur le suivi de la fréquentation pédestre et de l'activité des refuges. En parallèle, des ateliers réfléchissent aux dispositifs de suivi du climat, de la biodiversité ou des risques naturels.

Le dispositif « Refuges sentinelles » intègre « Sentinelles des Alpes ».

Cette dynamique devrait permettre en 2018, la poursuite du travail engagé sur les axes « fréquentation » et « diagnostic météo » et le lancement des axes de travail « géomorphologie » et « faune ». Le volet « faune » consistera à étudier les interactions homme/faune notamment lorsque les personnes bivouaquent où sortent des sentiers classiques. A noter, l'intégration du programme « Écologie verticale » à « Refuges sentinelles ».

→ Ecologie verticale

Le programme se poursuit en 2017.

+ Vers la mise en place d'un protocole de suivi paysager ?

Il n'a pas été possible d'initier une dynamique inter-Parcs sur l'harmonisation des protocoles de suivi paysager, mais un rapprochement avec l'observatoire photographique de la Vanoise est initié au PNE pour les photo-constats de glaciers.

+ Mise en œuvre du plan de gestion et poursuite de l'ATBI dans la réserve intégrale

Les travaux d'inventaire ATBI en réserve intégrale s'amplifient, notamment grâce au mécénat de la GMF.

On note en particulier la poursuite des inventaires avec les champignons, les limaces et les lépidoptères. Ces travaux d'inventaire révèlent la présence de 4 nouvelles espèces pour la France (un champignon, une araignée et 2 lichens).

La poursuite de l'ATBI (All-taxa biodiversity inventory) permet de renforcer certains partenariats, notamment avec l'association « Flavia » avec laquelle le Parc national signe une convention d'échange de données début septembre 2017 (voir plus loin).

Pour en savoir plus : actus, brèves et dossiers du site Internet / <http://www.ecrins-parcnational.fr/>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/mauvais-bilan-perspective-glacier-blanc>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/dossier/bouquetin-leman-mediterranee-programme>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/ecaille-grisons-sele>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/falaise-vigneaux-retour-couple-pelerins>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/cerveaux-corps-mous>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/decouverte-papillons-hautes-alpes>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/forte-perde-estivale-glacier-blanc>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/huit-gypaetes-linternational-observation-day-haut-dauphine>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/processions-chenilles-cours>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/froid-n-arrete-observateurs-oiseaux-eau>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/climat-alpages-mesures-agri-environnementales-journees-echanges-professionnels>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/neuf-sarcelles-ete-lac-chambon>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/gros-plan-petite-massette>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/dossier/changement-climatique-avenir-alpages>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/comprendre-changement-climatique-alpage>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/grande-decouverte-petit-escargot>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/retour-loutre-confirme-oisans>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/plongeon-arctique-observe-savines-lac>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/lemed-ibex-programme-europeen-bouquetin-alpes-0>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/glacier-blanc-hiver-proche-moyenne>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/resistantes-glacier-carre>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/recherche-plantes-envahissantes>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/re-decouverte-musaraigne-alpine-champsaur>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/bouquetin-electron-connecte-reseau-suivi-ecrins>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/dossier/tetras-lyre-suivis-chant-aux-chiens>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/comptage-pelerins-4-mars>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/lacs-sentinelles-premier-rapport-reseau-alpin>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/climat-neige-papillons>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/botanique-aquatique-lacs-sentinelles>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/refuges-sentinelles-video-lancement-programme-pluridisciplinaire>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/beaucoup-vent-bondrees>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/faune-sauvage-strategie-sanitaire-parcs-nationaux>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/alpages-loupe>

- Activité 1-2 – Administration et diffusion des connaissances

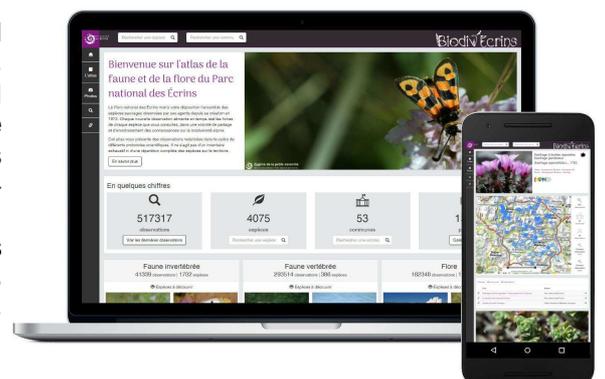
Les actions correspondantes sont guidées par les objectifs permanents d'alimentation des bases de données nationales, de partage avec le territoire et les utilisateurs, de valorisation de données naturalistes et culturelles et d'efficacité technique.

Les grandes priorités pour le triennal sont rappelées ci-dessous.

- Développement d'un système d'information territorial, en lien avec les autres initiatives du territoire.
- Renforcement et automatisation de l'alimentation des bases des données des SINP régionaux.
- Animation et valorisation d'une base de données « patrimoine bâti ».

D'une manière générale, la recommandation de recueil permanent, de catalogage et de diffusion des données patrimoniales est satisfaite, depuis 2016, au moyen de l'outil Geonature (<http://geonature.fr>) dont une composante est le module GeoNature-atlas développé par le Parc national des Écrins et publié sous licence libre : <http://biodiversite.ecrins-parcnational.fr/>.

Cet outil est maintenant déployé au sein de plusieurs Parcs nationaux et Parc naturels régionaux ainsi que quelques associations. Il a vocation à devenir dans les prochaines années un des outils majeurs du SINP régional PACA « Silène » (<http://www.silene.eu>).



En 2017, l'outil « GeoNature », développé par le Parc national des Écrins, est retenu pour être l'outil commun de tous les Parcs nationaux pour la saisie, la gestion et la diffusion de leurs données de biodiversité. Le Parc national des Écrins pilote ainsi une refonte de l'outil pour le moderniser, le standardiser et le rendre plus générique. L'outil est aussi retenu par le MTES pour être déployé au niveau national dans le cadre du « Dépôt Légal de Biodiversité », répondant à l'article 7 de la loi du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité.

Lors de la 28^{ème} édition du Festival International de géographie de Saint-Dié-des-Vosges (19 septembre - 1^{er} octobre), l'application « Biodiv'Ecrins » du Parc national des Ecrins reçoit le 2^{ème} prix du concours de "géovisualisation", soulignant la simplicité de la consultation cartographique des données naturalistes qu'elle permet pour le grand public.

En parallèle le Parc national renforce ses partenariats en signant une convention d'échange de données avec l'association « Flavia » (*ci-contre*). Spécialisée dans la connaissance des papillons de jour comme de nuit, l'association « Flavia » assure le volet d'inventaire des lépidoptères dans le cadre de l'ATBI de la réserve intégrale de Lauvitel.



De même, l'échange des données d'observation pour le suivi des grands rapaces est au cœur de la convention signée entre le Parc national et l'association « Envergures alpines ».

L'opération « Ecrins de nature » est organisée sur la commune de Saint-Jean-Saint-Nicolas. Cette manifestation associant naturalistes et « grand public » permet de faire découvrir les méthodes d'inventaire et la biodiversité de la commune d'accueil. Elle participe à la démarche d'inventaire de la biodiversité des communes françaises (démarche ABC: <http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/seminaire-atlas-biodiversite-communale-abc>).

Enfin le Parc national poursuit des démarches d'acquisition de connaissance des espèces et des milieux et à ce titre en 2017, il est le co-organisateur des 1^{er} rencontres régionales de malacologie, pour la région PACA.

A ce jour l'établissement, associé au Conservatoire botanique national alpin (CBNA), à la LPO et à la SAPN, est en mesure de porter à connaissance plus d'un million trois cent mille données naturalistes de son territoire. Ces données concernent 3 159 espèces végétales et 3082 espèces animales, réparties (au 1^{er}/06/2018) comme suit : PNE : 614 819 données ; CBNA : 495 499 données ; LPO : 174 272 données ; SAPN : 11 601.

Geotrek continue sa progression en nombre de structures utilisatrices et devient une référence nationale dans le domaine des sentiers et de la randonnée. Les deuxièmes rencontres annuelles organisées par le Parc national des Ecrins et l'AFB sont un grand succès et montrent tout l'intérêt de l'outil et de la démarche.

+ Ressources documentaires

En 2017, le centre de documentation de Gap – Charance renforce encore sa visibilité, tant auprès d'un grand public très réceptif aux thématiques environnementales, qu'auprès des agents du Parc national et des partenaires de ce dernier :

- 536 documents référencés en 2017; la base documentaire comprenant 8 993 références ;
- 77 nouveaux ouvrages, DVD sont acquis, 45 abonnements sont en cours ;
- 1107 ouvrages (1114 en 2016) sont empruntés ou envoyés au format pdf (rapports).

Les échanges se poursuivent avec les agents des secteurs afin que le centre de documentation vienne en appui aux expositions temporaires et aux animations. Une collaboration très fructueuse est à noter avec une bibliothèque du territoire ;

- 95 emprunteurs (21 extérieur, 42 du siège du PNE et 32 des secteurs du PNE, le nombre d'emprunteurs extérieurs - notamment via les coins lecture - n'étant pas comptabilisé de manière exhaustive ;

- mise en place de différents coins lecture « hors les murs » :
 - devant le centre de documentation à Charance durant la période estivale,
 - au marché au livres organisé par l'UTL à Gap,
 - durant le week-end des « Jardins remarquables » à Charance,
 - durant « Ecrins de nature » organisé cette année dans le Champsaur,
 - pendant le festival « L'Echo des mots » dans le Champsaur,

- le bulletin mensuel du centre de documentation est accessible en téléchargement sur le site Internet du Parc national, il est également envoyé à une liste d'abonnés ;
- des bibliographies par commune, vallée, type d'actions du Parc national et patrimoines sont proposées sur le site Internet de l'établissement public. D'autres viennent également compléter des articles thématiques accessibles dans les rubriques « actualités » ou « dossiers » du journal du Parc ;
- des documents techniques et thématiques sont également accessibles en téléchargement sur le site du Parc : <http://www.ecrins-parcnational.fr/telechargements-documents-techniques-et-thematiques>;
- une bibliographie « eau » est mise en ligne sur le site internet ainsi que sur le portail documentaire « eau et biodiversité » de l'AFB : <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/>.

La base documentaire de l'établissement public ainsi que celle des différents Parcs nationaux est consultable sur le site du Parc national des Écrins via le Web-portail de l'AFB (ex-ATEN) (<http://aten.superdoc.com>), ainsi que sur le site de la Bibliothèque départementale de prêt de Gap : <http://bibliotheques.hautes-alpes.fr/vos-bibliotheques/les-bibliotheques-des-hautes-alpes/bibliotheques-specialisees/1005-le-centre-de-documentation-du-parc-national-des-ecrins>.

Enfin, pour améliorer la transmission d'informations aux agents du Parc national, un compte Twitter ainsi que des alertes électroniques sont consultés quotidiennement.

Pour en savoir plus : actus, brèves et dossiers du site Internet / <http://www.ecrins-parcnational.fr/>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/papillons-convention-echanges-association-flavia>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/rapaces-convention-envergure>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/falaise-vigneaux-retour-couple-pelerins>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/ecole-nature-ecrin-champsaur>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/decouvertes-partagees-ecrins-nature>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/rencontres-geotrek-numerique-service-valorisation-territoires>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/cerveaux-corps-mous>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/distinction-atlas-ligne-biodiv-ecrins>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/sites/ecrins-parcnational.com/files/page/9486/quoideneufdecembre2017.pdf>

- Activité 1-3 – Contribution à des programmes de recherche

Équilibré entre compétences des sciences de la vie et des sciences humaines, le conseil scientifique du Parc national des Écrins assure un bon relais avec le monde de la recherche universitaire.

Le cadrage des recherches associant l'établissement est donné par la stratégie scientifique.

Les grandes priorités pour le triennal sont les suivantes.

- Valorisation de la réserve intégrale de Lauvitel, comme site d'accueil de la recherche
- Poursuite du programme « archéologie d'altitude » porté par le CNRS et le service régional d'archéologie

+ Accueil de la Recherche au Lauvitel.

La poursuite de l'accueil de chercheurs est effective, dans ce lieu dont l'attractivité et la notoriété ne cessent de croître. On peut citer pour 2017 les interventions de Gilles Yoccoz sur les campagnols roussâtres (et ce depuis plus de 25 ans), de Brigitte Talon pour des travaux de pédo-anthracologie, de JC Raymond de l'AFB pour des études piscicoles, de Noémie Fort du CBNA pour des suivis de combes à neige et de Wilfried Thuiller pour le dispositif « ORCHAMPS ».

+ Un partenariat renforcé avec la zone-atelier Alpes

Les travaux avec la Zone-Atelier Alpes tiennent une place de plus en plus importante dans la stratégie de partenariat scientifique du PNE, car elle coordonne officiellement, et développe, le dispositif « Sentinelles des Alpes » qui vise à fédérer les 5 dispositifs sentinelles (alpages, lacs, refuges, flore et ORCHAMPS)

+ Station alpine

La poursuite du partenariat historique avec la station alpine se matérialise plus concrètement en 2017 par,

- la mise en place de test de capteur de température sur la station ;
- l'accueil du conseil scientifique du Parc national, le 9 juin 2017 ;
- l'accueil de nombreuses réunions techniques comme « Refuges sentinelles », Alcotra « Lemed-Ibex » ou « avenir des pays de la Meije » ;
- l'accueil d'une délégation chinoise dans le cadre d'un programme d'échanges internationaux piloté par l'Agence française de développement (voir « 5-3 »).

Outre l'organisation du séminaire « stratégie sanitaire » dans l'Embrunais (voir plus haut), divers travaux font l'objet d'une valorisation, au travers de communications orales ou d'articles scientifiques.

Les travaux sur la flore de haute montagne sont à l'honneur.

Une publication scientifique en lien avec les travaux d'étude de la flore de haute montagne montre que le mécanisme de spéciation est le même que... sous les tropiques.

Les travaux du LECA indiquent par ailleurs que les hautes montagnes des Écrins sont aujourd'hui davantage recouvertes de végétation qu'elles ne l'étaient il y a trente ans. C'est le résultat d'une étude menée dans le cadre d'une thèse du Laboratoire d'Écologie Alpine, en partenariat avec le Parc national des Écrins. Contrairement à une idée répandue, les plantes de haute altitude sont parmi les grandes bénéficiaires du réchauffement climatique observé ces dernières décennies.

Passant de la flore contemporaine aux espèces et habitats ayant existé au cours des derniers millénaires, des chercheurs, grâce à de minuscules charbons de bois qui révèlent la nature de l'arbre ou de l'arbuste dont ils proviennent, reconstituent le paysage forestier passé du vallon d'altitude du Lauvitel, jusqu'au néolithique récent.

La campagne 2017 confirme notamment l'importance du rôle joué par le pin Cembro dans la composition ancienne de la végétation ligneuse d'altitude. Deux datations au carbone-14 confirment sa présence à 2060 m d'altitude à l'âge du fer (entre - 400 et - 250 ans avant JC).

Pour en savoir plus : [actus, brèves et dossiers du site Internet / http://www.ecrins-parcnational.fr/](http://www.ecrins-parcnational.fr/)

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/haute-montagne-berceau-biodiversite>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/climat-se-rechauffe-alpes-verdissent>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/lauvitel-recherches-histoire-foret-se-poursuivent>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/faune-sauvage-strategie-sanitaire-parcs-nationaux>

Quelques indicateurs de suivi du COB, relatifs au domaine 1

Activité	Indicateur	Valeur 2017	
		Cible	Réalisé
1-1 – Acquisition de connaissances	1-1a : Nombre de protocoles d'acquisition des connaissances, d'études et de programmes de recherche impliquant le parc national	42	42
1-2 – Administration et diffusion des connaissances	1-2a : Nombre de données transférées annuellement au SINP	24000	22100
	1-2b : Mise en place d'une cartographie dynamique pour l'accès aux données patrimoniales mises à la disposition du public	Mise à disposition des données « Hautes-Alpes » et « Isère » via les SINP régionaux.	Mise à disposition effective (cf. Geonature)
	1-2c : Taux de réponse aux demandes de porter à connaissance dans le cadre des projets, plans et programmes portés par l'Etat ou les collectivités	100	100
Éléments communs à toutes les activités du domaine	1a : %des effectifs affectés sur le domaine d'activité - tous protocoles, études et programmes confondus par rapport aux effectifs totaux	25,5	22,30%
	1b : %des coûts afférents hors masse salariale et hors fonctionnement courant par rapport au montant du programme d'actions	13	11,15%

Le tableau synthétique ci-dessus matérialise le niveau d'atteinte des cibles fixées par le contrat d'objectifs du Parc national pour l'année 2017.

2 - PROTÉGER ET RESTAURER UN PATRIMOINE NATUREL, CULTUREL ET PAYSAGER EXCEPTIONNEL

Contexte et enjeux

Les évolutions du climat, les mutations de l'agriculture (du pastoralisme en particulier) et l'évolution des pratiques de fréquentation de loisirs dans les espaces naturels sont en toile de fond des actions à mener pour protéger, mettre en valeur, voire restaurer des éléments des patrimoines naturel, culturel et paysager. Des actions de protection ou de restauration d'espèces, d'habitats ou de sites d'intérêt patrimonial sont menées, le plus souvent en partenariat.

Par ailleurs, sur le plan réglementaire, les activités de surveillance s'inscrivent dans la continuité de l'existant, dès lors qu'il s'agit d'activités régaliennes contribuant à la gestion conservatoire des patrimoines.

Le Parc national poursuit son action de pilotage ou d'accompagnement selon les cas au bénéfice des sites Natura 2000 du territoire classé. Il développe en outre les actions d'ingénierie en appui à la conservation des milieux.

Sont concernées par les actions et programmes envisagés, les orientations « 1.2 » (« Faire vivre une culture commune »), « 3.1 » (« Maintenir les paysages remarquables »), « 3.2 » (« Préserver les milieux naturels et les espèces ») de la charte.

Pour le cœur du parc national, les actions illustrent en priorité les objectifs « 2 » (« Préserver le patrimoine culturel du cœur ») et « 5 » (« Conserver les paysages, les milieux et les espèces »).

- Activité 2-1 – Surveillance du territoire et des usages

Rappel. Le protocole de politique pénale et les instructions pénales qui l'ont suivi définissent le cadre dans lequel s'inscrit l'action de police. Renouvelé en juin 2014 au Tribunal de grande instance de Grenoble, le protocole de politique pénale entre les parquets de Gap, de Grenoble et le Parc national des Écrins, s'applique à tous les corps de polices compétents pour relever des infractions environnementales, notamment la gendarmerie, l'AFB et l'ONCFS, et naturellement le Parc national.

Ce protocole hiérarchise les infractions en fonction des enjeux du territoire et de leur impact, ponctuel ou irréversible, sur l'environnement. Adaptation du protocole précédent, il prend en compte les évolutions législatives et la réforme de simplification et d'harmonisation des polices de l'environnement, en vigueur depuis le 1er juillet 2013. L'harmonisation des suites judiciaires permet des réponses communes aux parquets des départements des Hautes-Alpes et de l'Isère.

La réserve intégrale, le cœur du parc national et les six réserves naturelles nationales qui lui sont contiguës constituent des priorités géographiquement ciblées.

Sur un plan thématique, l'accent porte sur :

- le contrôle des aménagements en cœur de parc national,
- la surveillance générale du territoire,
- le respect des règles et prescriptions encadrant les activités : survols, circulation, chiens, cueillette, etc.

Les missions de surveillance et de police nécessitent une présence sur le terrain de personnels identifiés comme agents du Parc national. En effet, au-delà des personnels commissionnés et assermentés, la présence sur le territoire d'agents en fonction, revêtant l'habillement de l'établissement, concourt aux objectifs de prévention, de surveillance et, le cas échéant, de pédagogie.

Les grandes priorités pour le triennal sont les suivantes.

- Actions de police pénale : adaptation de la pression de surveillance et de sensibilisation des usagers aux enjeux du territoire, en coordination avec les services départementaux
- Structuration de la police administrative dans le cœur

Des problématiques telles que la lutte contre l'érosion de la biodiversité ou la limitation des pollutions, etc. supposent une police de l'environnement avec des prérogatives et des compétences techniques adaptées.

Au niveau européen, l'État français a des obligations d'incrimination des atteintes à l'environnement et plusieurs Directives et Règlements instaurent des obligations de contrôle et de rapportage de ces activités réglementées.

Les polices de l'environnement s'appuient sur deux dispositifs complémentaires :



- la police administrative se veut avant tout préventive et réparatrice, elle est associée à un processus d'autorisation préalable, tandis que ...
- la police judiciaire a une vocation de dissuasion et de répression.

Leur articulation judicieuse et pragmatique est un déterminant essentiel de leur efficacité.

En 2017, un effort particulier d'adaptation de la pression de surveillance et de la sensibilisation des usagers aux enjeux du territoire est consenti, en coordination avec les services départementaux.

+ Actions de police pénale et de sensibilisation des usagers

Du fait notamment de la forte mobilisation des agents pour les constats de prédation « loup », la présence des agents en uniforme sur le terrain pour les actions de Police, requiert un effort d'organisation accru dans un contexte de forte tension sur les missions. Un indicateur de cette présence est habituellement le nombre d'actions de police judiciaire enregistrées sur l'outil de suivi dédié.

235 interventions (remontrances verbales, timbres-amendes ou procès-verbaux principalement) sont renseignées dans la base de données « Police » en 2017. On se situe en dessus de la moyenne des années précédentes, ce qui témoigne d'un effort de présence et de sensibilisation significatif.

La sensibilisation des usagers demeure en effet le mode d'action prépondérant : dans environ 36,5 % des cas, l'action de l'agent assermenté est pédagogique.

Le nombre de procédures est en augmentation par rapport aux années précédentes, sans qu'une cause évidente n'ait été identifiée.

Type d'intervention dans le parc national	Nombre d'actes en 2015	Nombre d'actes en 2016	Nombre d'actes en 2017
Toutes interventions, <i>dont ...</i>	227	206	235
<i>Infraction observée avec auteur inconnu</i>	94	97	92
<i>Courrier de rappel à la Loi</i>	6	0	x
<i>Remontrance verbale</i>	82	73	86
<i>Avertissement formalisé</i>	2	2	1
<i>Timbre-amende</i>	34	28	41
<i>Procès verbal</i>	9	6	13

Evolution de quelques catégories d'infractions (2015/2017) :

Catégorie d'infraction	Constat, toutes catégories d'intervention confondues		
	2015	2016	2017
Atteinte à une espèce protégée	3	0	3
Bivouac / camping	16	12	20
Chasse	14	7	6
Circulation hors Loi 4x4	13	19	15
Circulation Loi 4x4	38	21	39
Coupe – transport de végétaux	3	3	5
Dépôt de débris	2	5	3
Divagation de chiens	30	15	21
Introduction de chiens	56	65	74
Feu	9	16	24
Inscriptions, marques, panneaux	2	9	2
Pêche	3	12	0
Prélèvement de minéraux	0	7	0
survol	24	19	10
Trouble à la faune	4	21	4

Certaines évolutions sont manifestement préoccupantes.

Dans le cœur du parc national, l'introduction de chiens est toujours l'infraction la plus représentée (+14 % en un an et +32 % par rapport à 2015 !), suivie notamment par la circulation des véhicules à moteur (comparable à 2015, mais en augmentation de 86 % en un an!) et par l'usage du feu en cœur de parc.

On note en 2017, une augmentation très significative des infractions relatives à l'usage du feu (+50 % en un an), à la circulation de véhicules (hors Loi 4x4) et à la divagation de chiens (+40 % en un an).

+ Suivi des procédures

- Timbres amendes : 34 des 41 timbres-amendes sont payés (82,9%), ce qui traduit une amélioration sensible par rapport à l'année 2016 (73,5%). Quatre sont transmis à M. le Procureur de la République à la suite de contestation ou de non paiement après relance (9,7%) et 3 procédures n'aboutissent pas (fausse adresse notamment).

- Procès-verbaux : un procès verbal donne lieu à un rappel à la loi de la part du Procureur, les autres sont en cours d'instruction.

+ Engagement d'une structuration de la police administrative

L'année 2017 est marquée par une avancée de la structuration de la police administrative. Une note stratégique est en réflexion avec le soutien du service départemental Hautes Alpes de l'AFB, alors qu'un protocole portant sur ces deux types de police a été signé entre le parquet de Gap, la préfecture, l'ONCFS et l'AFB. On note d'une manière générale une augmentation du nombre d'autorisations administratives délivrées par l'établissement (+10%), qui motive d'autant plus une optimisation des procédures de suivi et de contrôle.

Les demandes d'autorisation sont soumises à un régime d'instruction permettant un encadrement a priori des activités et travaux en cœur de parc national.

Le directeur de l'établissement public du parc national est l'autorité administrative compétente pour délivrer la totalité des décisions individuelles au titre de la police administrative spéciale du cœur du parc national, après avis, le cas échéant, du conseil scientifique.

On désigne sous le vocable de décision individuelle, les autorisations ou refus qui sont délivrés par le directeur.

En 2017, ce sont au total 283 décisions individuelles qui sont délivrées par le directeur (contre 268 en 2016, soit +5,6 %).

Ces décisions individuelles concernent des domaines aussi variés que les prises de vues à caractère professionnel ou commercial (qui ont doublé par rapport à 2016), les manifestations sportives, les activités scientifiques, les travaux (en baisse / 28 décisions contre 37 en 2016) ou encore les demandes de survol avec des aéronefs motorisés (117 décisions) et les demandes de circulation (stabilité : 50 en 2017, 49 en 2016).

La quasi-totalité de ces actes sont des autorisations individuelles concernant des personnes physiques ou morales.

Il est courant que de nombreux échanges aient lieu entre les pétitionnaires et les services instructeurs du Parc national afin d'améliorer ou d'ajuster les demandes et de les rendre compatibles avec les objectifs fixés par la charte du parc national des Écrins. C'est ainsi que, par exemple, des survols à moins de 1 000 m du sol pour prises de vues peuvent être évités. 6 décisions individuelles sont des refus concernant des manifestations publiques, des prises de vues avec drone, des travaux ou des survols. Ce faible taux de refus (2,1%) est le résultat de l'accompagnement technique des demandeurs et de la pédagogie réalisés par les équipes techniques du Parc national. Cet accompagnement contribue à l'appropriation des objectifs de protection du cœur du parc par les acteurs locaux.

Les contrôles administratifs

Le nombre de contrôles de terrain à vocation administrative est limité, en regard du nombre d'actes pris par le directeur dans le cadre des pouvoirs réglementaires qui lui sont conférés.

En augmentation, les contrôles administratifs relèvent 2 non conformités (2 rapports de manquement, et 1 mise en demeure fin 2017), ce qui est comparable au constat de l'année 2016.

+ Avis réglementaires dans le domaine de la gestion forestière

Le Parc national émet par ailleurs des avis réglementaires sur les documents de gestion des forêts situées dans le parc national : avis simple en aire d'adhésion, avis conforme au titre de la compatibilité avec la charte du parc en cœur.

Pour préparer les documents, l'établissement fournit aux partenaires des informations environnementales accompagnées de recommandations de gestion, qui portent essentiellement sur la prise en compte de deux grands éléments qui restent interdépendants :

- l'ancienneté des forêts : on traite ici de la gestion de la forêt à long terme, avec la notion de trame verte, d'îlots de vieux bois, de résilience des peuplements face aux modifications climatiques ;
- la maturité des peuplements.

En 2017,

- 5 porter à connaissance sont réalisés dans le cadre de la révision de plans d'aménagements forestiers ou de travaux forestiers (RTM inclus) ;
- 5 avis sont émis sur des aménagements forestiers et 3 autorisations de travaux données en cœur de parc ;
- un travail important de terrain et de concertation a lieu avec l'ONF dans le cadre de la révision de l'aménagement forestier de la forêt communale du Périer ;
- dans la forêt communale d'Orcières, on notera la mise en place de zones de protection du tétras-lyre contre les effets négatifs du ski de randonnée.

+ Participation aux MISEN et échanges avec les autres services

Les priorités nationales déclinées et croisées avec les enjeux locaux sont inscrites dans un plan de contrôle départemental inter-services. Établi par les services de l'État avec le concours des établissements publics et autres services de contrôle, le plan de contrôle est piloté par le directeur départemental des territoires, sous l'autorité du préfet de département, en lien avec le procureur de la République.

Ce document stratégique pluriannuel oriente la pression de contrôle sur des territoires ou des opérations à enjeux forts.

Ces enjeux résultent d'une analyse des vulnérabilités. Il existe dans chaque département une mission inter-services de l'eau et de la nature (MISEN), associant les acteurs précités et visant à élaborer et à suivre ce plan de contrôle. Le Parc national des Écrins y est associé.

L'activité de contrôle du Parc national des Écrins, à l'instar des services et établissements publics de l'État, s'inscrit donc dans un cadre parfaitement déterminé. Parmi ces enjeux nationaux, on retrouve notamment sur le territoire du Parc national des Écrins les thématiques suivantes :

- contrôle de l'exercice de la pêche,
- protection des milieux naturels et de leur fonctionnalité,
- contrôle de la circulation des engins motorisés,
- protection des espaces naturels, des sites et des paysages,
- travaux ou activités ayant un impact sur les espèces protégées (faune ou flore),
- protection des espèces protégées et sensibles,
- contrôle de la chasse et lutte contre le braconnage,
- contrôle d'introduction ou de prélèvement d'espèces dans le milieu naturel.

En outre...

L'année 2017 permet en particulier de conforter l'implication de l'établissement public dans les travaux de la MISEN et notamment dans le cadre du suivi du programme d'aménagement d'une ligne à très haute tension nommé « RTE-Haute Durance ». Dans le cadre des préconisations de la MISEN, les contrôles pilotés par la DDT-05 sont mis en œuvre avec l'ensemble des autres services de l'État.

2017 voit par ailleurs la finalisation d'un protocole de coopération pour la protection de la biodiversité entre le Parc national des Écrins et la direction inter-régionale PACA-Corse de l'Agence française pour la biodiversité.

La collaboration renforcée entre AFB et Parc national porte sur quatre grands domaines :

- les missions de police confiées aux inspecteurs de l'environnement,
- les missions d'expertise et de rendu d'avis auprès des services de l'État,
- les missions de connaissance, les collectes de données et l'appui à la recherche scientifiques,
- la communication et la promotion de la biodiversité.

Pour en savoir plus : actus, brèves et dossiers du site Internet / <http://www.ecrins-parcnational.fr/>

Quatrième partie du présent rapport d'activités.

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actes-administratifs>

- Activité 2-2 – Actions de gestion et de restauration de population, d'espèces et de milieux

L'effort déjà ancien en faveur du pastoralisme et d'autres pratiques agricoles respectueuses des patrimoines se poursuit par l'appui aux investissements et le développement de mesures agro-environnementales. Il vise à soutenir une activité économique majeure pour le territoire, mais qui est aussi propice à la qualité du patrimoine naturel dès lors qu'elle entretient des mosaïques paysagères et respecte de bonnes pratiques de gestion.



Les grandes priorités pour le triennal sont les suivantes.

- Gestion des galliformes de montagne : mise en place de MAEC et sensibilisation.
- Gestion des stations d'espèces végétales prioritaires, notamment par mise en place de MAEC.
- Participation à la lutte contre certaines espèces envahissantes (ambrosie, renouée du japon, etc.) et la veille active sur les invasions biologiques.

+ Gestion des galliformes

En 2017, 58 alpages du territoire du parc national bénéficient d'un plan de gestion éco-pastoral dans le cadre de la contractualisation de MAEC localisées (Mesure « Herbe 09 »), associée à des actions de sensibilisation. Ce plan de gestion permet de répondre au fort enjeu de conservation des galliformes (2/3 des contrats en 2017) sur les alpages, en préconisant des reports de pâturage au 15 août sur des secteurs de présence avérée de galliformes et d'habitats propices à leur reproduction.

+ Quelques actions emblématiques de contribution à la conservation des espèces sauvages

La conservation des espèces sauvages, outre l'action primordiale visant à préserver la qualité et la fonctionnalité des milieux naturels qui les accueillent, passe aussi, dans une moindre mesure, par des actions directes sur les individus telles le recueil et la réhabilitation d'animaux blessés.

L'année 2017 connaît de ce point de vue une actualité particulièrement riche.

Le 28 juillet, devant plus de 120 personnes, un aigle royal (recueilli à l'automne 2016 et pris en charge par le centre de soins isérois de la faune sauvage le "Tichodrome", puis rééduqué en volière au centre de soins de la faune sauvage "Aquila 04/05") prend un nouvel envol dans la Haute Guisane.

Le 16 août, en soirée, de façon simultanée, au Monétier-les-Bains et à Châteauroux-les-Alpes, deux chouettes hulottes retrouvent également la liberté.

Enfin, au mois de décembre, un hibou grand-duc qui s'était pris dans un filet de la pisciculture de Châteauroux-les-Alpes est récupéré par les agents du Parc national et pris en charge par le centre de soins "Aquila 04/05".



Ci-dessus : relâcher d'un aigle royal par Michel Phisel, Pdt de l'UFCS et responsable du centre de soins « Aquila 05/04 »



Ci-contre : hibou grand duc pris dans les filets de la pisciculture de Châteauroux-les-Alpes

+ Milieux humides et espèces patrimoniales

En complément des actions conduites en 2016 sur l'écrevisse à pieds blancs, une attention particulière est portée en 2017 au campagnol amphibie (*ci-contre*), rongeur protégé en France depuis cinq ans à peine (arrêté du 15/09/12), comme suite au constat d'un important déclin au niveau national.

La modification des pratiques agricoles par l'usage de pesticides, la disparition des zones humides ou des petits canaux d'irrigation (drainage, etc.) et le surpiétinement des berges par le bétail sont en cause, ainsi que les campagnes d'empoisonnement du rat musqué et du ragondin.



Une première évaluation des mesures prises sur le bas du torrent de Réallon, avec la mise en défens des zones de présence du campagnol amphibie et la restauration des milieux qui pourraient faire l'objet d'une reconquête, est engagée cette année par les agents du secteur de l'Embrunais.

Comme suite à la formation interne des agents à la reconnaissance des indices de présence, le « contact faune » sur cette espèce révèle le fait que nous sommes probablement face une « tête de population » relativement conséquente répartie dans la haute vallée de la Durance (Embrunais essentiellement). La responsabilité de conservation de cette espèce est importante et le suivi de ce front de colonisation semble opportun.

+ Prévention des collisions et du dérangement en station de sports d'hiver

La station de Réallon, en collaboration avec l'OGM et le Parc national des Écrins, poursuit son programme de visualisation des câbles afin de limiter la mortalité des oiseaux par percussion. Au début du mois de novembre, c'est sous la neige que des agents de la régie des remontées mécaniques de Réallon et du Parc national des Écrins équipent conjointement le télésiège d'Aygue noire à l'aide d'un dispositif baptisé « **birdmark** » (photo ci-contre) qui peut être posé sur le câble d'alimentation électrique sans démontage, simplement à l'aide d'une longue perche.



Par ailleurs, dans le cadre de mesures - à l'échelle de la vallée - d'accompagnement du dossier de rehausse de la digue du lac des Estaris, la commune d'Orcières s'engage, avec l'appui du Parc national et sur la base de protocoles de l'OGM, dans la mise en place de zones de défens sur la Recula, qui est l'un des secteurs de la vallée très fréquenté par les skieurs de randonnée et où il y a beaucoup de places de chants du coq de bruyère.

La population de tétras-lyre des ubacs d'Orcières est connue et suivie depuis une quinzaine d'années, notamment les places de chants au moment des



parades nuptiales du printemps. La mise en défens de cette zone convoitée par les skieurs est d'un très grand intérêt pour l'espèce. En s'appuyant sur les données du suivi de l'espèce collectées sur cette zone par les agents du Parc national, l'itinéraire de la Recula, au niveau d'Archinard dans le Haut-Champsaur fait l'objet d'un aménagement par l'entreprise de sécurité et d'accessibilité, "Ozé". La communication sur cette opération est assurée par l'Office de tourisme du Champsaur-Valgaudemar (voir panneau et fanion ci-dessus).

+ Gestion des sites d'escalade

Si un travail de fond est réalisé avec les associations de pratiquants d'activités de pleine nature et avec les fédérations nationales auxquelles elles sont parfois affiliées (voir « - Activité 3-3. Accompagnement des acteurs sur le tourisme, les loisirs et l'accès à la nature »), il reste que la gestion des habitats sensibles requiert parfois une intervention à caractère réglementaire.

Au printemps 2017, trois voies d'escalade sont interdites d'accès à Ailefroide pour laisser nicher l'Aigle royal. En effet, une aire de nidification inoccupée depuis 27 ans avait été recolonisée par un couple nicheur, juste dans le secteur d'escalade d'Orage d'étoiles. Afin de donner toute ses chances à la reproduction du rapace, le directeur du Parc national prend un arrêté afin d'interdire l'accès à trois voies, jusqu'au 31 juillet 2017. A la mi-mai, le constat d'échec de nidification du couple d'aigles conduit à la levée des interdictions.

Sur la commune des Vigneaux, les recommandations de limitation de la pratique de l'escalade dans la falaise de Grand Bois permettent leur part, le maintien pour la quatrième année consécutive, du site de nidification du faucon pèlerin !

+ Gestion de la quiétude en cœur de parc national

Outre les invitations à un comportement éco-responsable (campagne « Chuut, c'est l'hiver »... / <http://www.ecrins-parcnational.fr/dossier/la-faune-en-hiver-survivre>, etc), le Parc national tente de concilier activités en cœur de parc et réduction des nuisances, au premier rang desquelles les nuisances sonores liées aux hélicoptages.

S'agissant des survols motorisés du cœur de parc national, pour l'année 2017, globalement, le nombre d'autorisations de survol du cœur connaît une légère augmentation (+15 : de 102 à 117 autorisations) par

rapport à l'année 2016. A noter que les survols relatifs au ravitaillement des refuges d'une part et au transport de cabanes héliportables d'autre part se stabilisent.

Cette stabilité relative est liée à la sensibilisation des gardiens de refuges en début de saison ainsi qu'aux bonnes relations avec les sociétés d'héliportage qui ont permis de mutualiser les survols.

On notera, de manière conjoncturelle, quelques survols supplémentaires pour travaux, liés à l'important programme de rénovation des refuges du CAF sur la période.

+ MAEC et stations d'espèces végétales

La gestion de bon nombre de stations d'espèces végétales prioritaires, se fait pour une large partie par la mise en place de MAEC.

2017 est, selon les cas, la 2^{ème} ou 3^{ème} année de mise en contrat.

On note en 2017 un investissement particulier dans la mise en œuvre et le suivi des plans de gestion dans les alpages et un travail de redéfinition des enjeux environnementaux.

S'agissant de l'évaluation des MAEC, des journées de restitution de ces études auprès des bergers et des éleveurs sont organisées.

+ Natura 2000

En ce qui concerne les sites hors du cœur animés par le Parc national (« Landes, tourbières et habitats rocheux du massif du Taillefer » – FR8201735 - , « Forêts, landes et prairies de fauche des versants du col d'Ornon » – FR8201753 – et « Plaine de Bourg-d'Oisans et ses versants » - FR8201738), sont à noter pour 2017, le renouvellement de comités de pilotage et la « Lettre d'info » n° 4.

Après une année 2016 caractérisée par une moindre activité « hors MAEC », 2017 est marquée par une plus grande abondance de travaux et études.

→ Une étude sur les insectes saproxyliques du site Natura 2000 FR9301506 du Valgaudemar est conduite par Benoît Dodelin : 274 espèces sont inventoriées !

→ Un inventaire malacologique conduit sur le massif du Taillefer (Natura 2000 FR 8201735) en 2016 par le groupe opérationnel invertébrés qui avait permis de découvrir *Vertigo lilljeborgi* (Westerlund, 1871) donne lieu à une publication en 2017 : *Combrisson D. Vuinee L. (2017). Note sur la présence du vertigo des aulnes Vertigo lilljeborgi (Westerlund, 1871) sur le massif du Taillefer en Isère (France), MalaCo vol. 13 : 5-7.*

→ L'inventaire malacologique réalisé sur le plateau d'Emparis (FR9301497) en octobre 2017 par le groupe opérationnel invertébrés du Parc national, révèle un faible nombre d'espèces au niveau du marais du Rif Tort. Les conclusions de cette visite sont que l'homogénéité de l'habitat rencontré n'est pas particulièrement propice au développement d'une malacofaune riche et diversifiée. La pression de pâturage localement forte pourrait également avoir conduit à un appauvrissement du cortège d'espèces.

L'établissement public accompagne par ailleurs des inventaires complémentaires sur les chiroptères sur le site FR8201753 et une étude sur les milieux aquatiques du site FR8201735.

Sur les sites majoritairement en cœur de Parc (ZPS des Ecrins - FR9310036 - et les trois ZSC « Combeynot Lautaret Ecrins » - FR9301498 - , « Vallons des Bans et vallée du Fournel » - FR9301505 - , « Valgaudemar » - FR9301506 -), différents suivis sont lancés : suivi du tétras-lyre et du lagopède alpin, suivi du *Trifolium saxatile*. Ces inventaires et suivis sont cofinancés par le FEADER dans le cadre d'un programme triennal 2017-2019.

Pour en savoir plus : actus, brèves et dossiers du site Internet / <http://www.ecrins-parcnational.fr/>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/devant-plus-120-personnes-aigle-royal-pris-nouvel-envol-haute-guisane>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/aigle-royal-sera-relache-vendredi-prochain-galibier>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/deux-lachers-chouette-soiree-brianconnais-embrunais>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/sauvetage-grand-duc>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/reallon-visualisation-cables>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/orcieres-refuge-hiver-tetras-recula>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/avis-aux-grimpeurs-rapaces-nid>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/falaise-vigneaux-retour-couple-pelerins>

- Activité 2-3 – Actions de gestion et de restauration du patrimoine culturel et paysager

Les grandes priorités pour le triennal sont les suivantes.

- Mise en œuvre du programme de valorisation des paysages agricoles emblématiques du parc national (terrasses agricoles, bocages, ...).
- Enrichissement de la mémoire culturelle du territoire, par la coopération avec le centre de l'oralité alpine (Conseil départemental des Hautes-Alpes).

+ Paysages ruraux emblématiques

Parmi les actions remarquables conduites en 2017, on notera

- une opération de restauration de murs en pierre sèche à Réallon ;
- la poursuite de la restauration d'un patrimoine bâti « archaïque » (abri de l'Hivernet, Embrunais) ;
- la réalisation de diagnostic sur le site des « six cabanes » (Valgaudemar), pour un projet global de valorisation pastorale.

Une nouvelle formation est organisée à Réallon et réunit les membres d'une association de jeunes marseillais et des « amateurs du patrimoine » de la commune, autour de la restauration des murs de soutènement du GR50. Avec l'accord de la commune, cette journée est consacrée à la purge d'une partie d'un sentier effondré et à la reconstruction avec les pierres triées du site de ce même mur.

Là aussi, méthode et coordination permettent à des personnes non-professionnelles d'acquérir les savoir-faire de base nécessaires à la restauration d'un mur en pierres sèches sous la conduite d'un formateur professionnel spécialisé.

La démarche « d'Atelier paysage » se poursuit en 2017 avec l'organisation d'un atelier paysage *in situ*, dans la commune d'Orcières pour le démarrage de l'élaboration de son PLU.

On se base alors sur le guide pratique « Boîte à outils - Motif Paysages ». Son usage doit contribuer à une meilleure prise en compte des milieux et paysages dans les projets du territoire des Écrins (cf. infra 3-5).

+ Espèces envahissantes

Comme chaque année, le Parc national contribue à la lutte contre certaines espèces envahissantes (ambrosie, renouée du japon, *etc.*) et d'une manière générale, participe aux réseaux de veille active sur les invasions biologiques.

On note en 2017 la poursuite des inventaires en Vallouise, dans le Briançonnais et dans la plaine du Bourg-d'Oisans.

Comme suite à la veille écologique sur les invasions biologiques, un suivi est mis en place dans le cadre du « contact invertébrés » (et sera effectif à compter de 2018) sur *Xeropicta derbentina* (Krynicky, 1836), escargot des steppes et des milieux semi-désertiques introduit accidentellement en Provence dans les années 1940 et dont l'aire de répartition tend à s'accroître au détriment d'espèces autochtones.

+ Retrait d'installations obsolètes et nettoyage de sites

Deux événements mobilisent tout particulièrement l'équipe du Parc national et ses partenaires associatifs.

- La LPO d'Embrun, réalise une opération de nettoyage, de janvier à septembre 2017 sur son immense terrain d'observation, les rives du lac de Serre-Ponçon. Les bénévoles demandent qu'une sensibilisation soit engagée auprès des riverains et utilisateurs de l'ensemble du bassin versant. Le SMADESEP, également mobilisé sur ce sujets, se mobilise. Les opérations de nettoyage réalisées par les ornithologues concernent la partie du lac située en amont du torrent de Boscodon, de part et d'autre du lit



de la Durance, jusqu'au pont de la Clapière, soit sur 7 km de berges et de l'ordre de 130 hectares de terrains hors d'eau du fait du marnage de la retenue.

Au total, ce sont près de 12 mètres-cubes de déchets qui sont collectés (*photo ci-dessus*) et prennent le chemin de la déchetterie... mais aussi une quarantaine de pneus, de nombreuses gaines en provenance de chantiers, des bidons hors d'usage, etc. Pour sa part, depuis près de 10 ans, le SMADESEP sensibilise les collectivités de l'amont à la nécessaire gestion environnementale de la Durance. Un travail de longue haleine en voie d'aboutissement, notamment avec la signature d'un contrat de milieux de près de 40 millions d'euros d'investissements - pour l'essentiel environnementaux.

- Au mois de septembre, dans le massif des Cerces (site dans lequel le Parc national intervient dans le cadre du suivi de la population de bouquetins) grâce à la mobilisation de bénévoles encadrés par « Mountain Wilderness », ce sont vingt tonnes d'aménagements militaires qui sont retirées au col de Barteaux, au pied des crêtes de Peyrolle et sous le col de Buffère. Via la fondation « EOCA », la firme de produits « Outdoor Osprey », enthousiasmée par la campagne « Installations obsolètes » de « Mountain Wilderness » contribue largement à financer l'opération, notamment toute la partie hélicoptage.

Pour en savoir plus : actus, brèves et dossiers du site Internet / <http://www.ecrins-parcnational.fr/>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/deuxieme-annee-nettoyage-massif-cerces>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/ornithologues-nettoyage-serre-poncon>

- FOCUS SPÉCIFIQUE : gestion de la réglementation du parc national

Les grandes priorités pour le triennal sont les suivantes.

- Finalisation du dispositif réglementaire de mise en œuvre de la charte

+ Dispositif réglementaire de mise en œuvre de la charte

Le dispositif de mise en œuvre de la charte est stabilisé. La mise en place de procédures de police administrative (voir 2-1) contribue au suivi des autorisations délivrées en application de ce cadre réglementaire local décliné de la charte.

Les actes pris en 2017 concernent

- l'interdiction de fréquenter des voies d'escalade à Ailefroide pour préserver les sites de nidification de l'aigle royal (AR DIR 132-2017) ;
- l'abrogation de l'arrêté n° 234-2013 réglementant la circulation au Rabioux (AR DIR 251-2017).

+ Suivi des réserves naturelles et évolution

L'année 2016 avait vu – avec l'accord ministériel de juin 2016 - le démarrage de la procédure d'intégration en cœur de parc national des territoires des réserves naturelles nationales du versant Nord des pics du Combeynot et de la haute-vallée du torrent de Saint-Pierre

Comme suite aux délibérations favorables des communes de Le Monétier–Les Bains, Villar-d'Arène et Pelvoux, les contacts avec les services de l'État et le ministère de l'environnement (MTES) permettent d'arrêter la procédure et de définir le calendrier des étapes de consultation institutionnelle et d'enquête publique.

En application des articles R.331-15 et R.331-11 du code de l'environnement, une procédure de reclassement en cœur de parc national de ces territoires actuellement classés en réserve naturelle nationale est engagée.

En application de l'article R 331-11 du code de l'environnement, le futur décret modifiant le décret de création du parc national¹ abrogera les dispositions correspondantes du décret n° 74-540 du 15 mai 1974.

Le dossier de consultation des personnes morales est validé en conseil d'administration du 27 novembre 2017. La consultation institutionnelle (des EPCI et des conseils départemental et régional) démarre le 1^{er} décembre 2017. L'enquête publique relative à l'élargissement du cœur de parc national est initialement

¹ Décret n° 2009-448 du 21 avril 2009 pris pour l'adaptation de la délimitation et de la réglementation du parc national des Ecrins aux dispositions du code de l'environnement issues de la loi n°2006-436 du 14 avril 2006- dit décret « Parc ».

programmée pour sa part durant les vacances d'hiver (février 2018). Après transmission du rapport d'enquête publique au MTES, ce dernier consultera pour avis le Conseil national de la protection de la nature et le Conseil interministériel des parcs nationaux.

Au terme de ces consultations nationales, le Conseil d'État ayant été saisi est entendu, les modifications de la charte (approuvée par le décret n°2012-1540), du décret Parc (n°2009-448) et du décret « réserves » de 1974 (n°74-540) feront l'objet d'un décret en Conseil d'État (attendu à l'horizon fin 2018).

Quelques indicateurs de suivi du COB, relatifs au domaine 2

Activités	Indicateurs	2017	
		Cible	Valeur
2-1 – Surveillance du territoire et des usages	2-1a : % des effectifs affectés sur le domaine d'activité par rapport aux effectifs totaux		11,2%
	2-1b : % des coûts afférents hors masse salariale et hors fonctionnement courant, par rapport au montant du programme d'actions	0,5	0
2-2 – Actions de gestion et de restauration de population d'espèces et de milieux	2-2a : % des effectifs affectés sur le domaine d'activité par rapport aux effectifs totaux	5	3,0%
	2-2b : % des coûts afférents hors masse salariale et hors fonctionnement courant, par rapport au montant du programme d'actions	2,5	0,00%
	2-2c : Taux de réalisation des actions du programme d'action pluriannuel de la charte en rapport avec cette activité.	100	58 % sur le deuxième programme d'actions débutant (100 % sur le 1er)
	2-2c : Taux de réalisation des actions du programme d'action pluriannuel de la charte en rapport avec cette activité.	100	58 % sur le deuxième programme d'actions débutant (100 % sur le 1er)
2-3 – Actions de gestion et de restauration du patrimoine culturel et paysager	2-3a : % des effectifs affectés sur le domaine d'activité par rapport aux effectifs totaux	1	0,8%
	2-3b : % des coûts afférents hors masse salariale et hors fonctionnement courant, par rapport au montant du programme d'actions	0,5	0,41%
	2-3c : Taux de réalisation du programme d'action pluriannuel de la charte en rapport avec cette activité	100	50 % sur le deuxième programme d'actions débutant (100 % sur le 1er)

Le tableau synthétique ci-dessus matérialise le niveau d'atteinte des cibles fixées par le contrat d'objectifs du Parc national pour l'année 2017.

3 – ACCOMPAGNER LES ACTEURS DU TERRITOIRE DANS UNE LOGIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Rappels des contexte et enjeux

En matière de développement durable territorial, la priorité est donnée à l'ingénierie de projet en appui aux maîtres d'ouvrage du territoire. Les priorités d'action de l'établissement public concernent le pastoralisme et l'agriculture, le tourisme et l'accès à la nature, le patrimoine architectural et les paysages.

L'accompagnement des projets peut s'accompagner le cas échéant de subventions attribuées par l'établissement public (interventions).

Le Parc national, dans le cadre de la mise en œuvre de la charte, consolide son dispositif d'appui, d'accompagnement et d'expertise sur l'ensemble des projets de son territoire.

La stratégie de diversification touristique approuvée en 2012 est mise en œuvre en partenariat avec les Régions, les Départements et les autres Parcs nationaux. Elle a été actualisée en 2015, afin de prendre en compte les nouveaux référentiels, CIMA, POIA et espaces valléens définis en application de la politique du Massif des Alpes (2015-2020).

Le volontarisme de l'établissement public en matière de déploiement de produits marqués et en matière de valorisation de l'offre doit marquer ce premier triennal de mise en œuvre de la charte.

Les actions relevant de ce domaine concernent globalement les axes « 2 » (« Pour un cadre de vie de qualité »), « 3 » (« Pour le respect des ressources et des patrimoines, et la valorisation des savoir-faire ») et « 4 » (« Pour l'accueil du public et la découverte des territoires ») de la charte.

Les bénéficiaires pour le cœur du parc national répondent prioritairement aux objectifs « 2 » (« Préserver le patrimoine naturel du cœur »), « 3 » (« Préserver et requalifier les éléments du patrimoine construit du cœur »), « 4 » (« Faire du cœur un espace d'éco-responsabilité »), « 6 » (« Renforcer la gestion des ressources agropastorales et forestières ») et « 7 » (« Organiser la découverte du cœur »).

En 2017, le soutien aux projets de développement local s'inscrivant dans la charte se concrétise par :

- l'attribution de 29 subventions (tous domaines confondus) ;
- le bilan des conventions d'application de la charte matérialisant le programme d'actions 2014-2016 post-adhésion (voir- « Activité 5-1 – Animation et évaluation de la charte »),
- la signature des conventions d'application du second programme d'actions de la charte (2017-2019) et la mise en œuvre des actions correspondantes

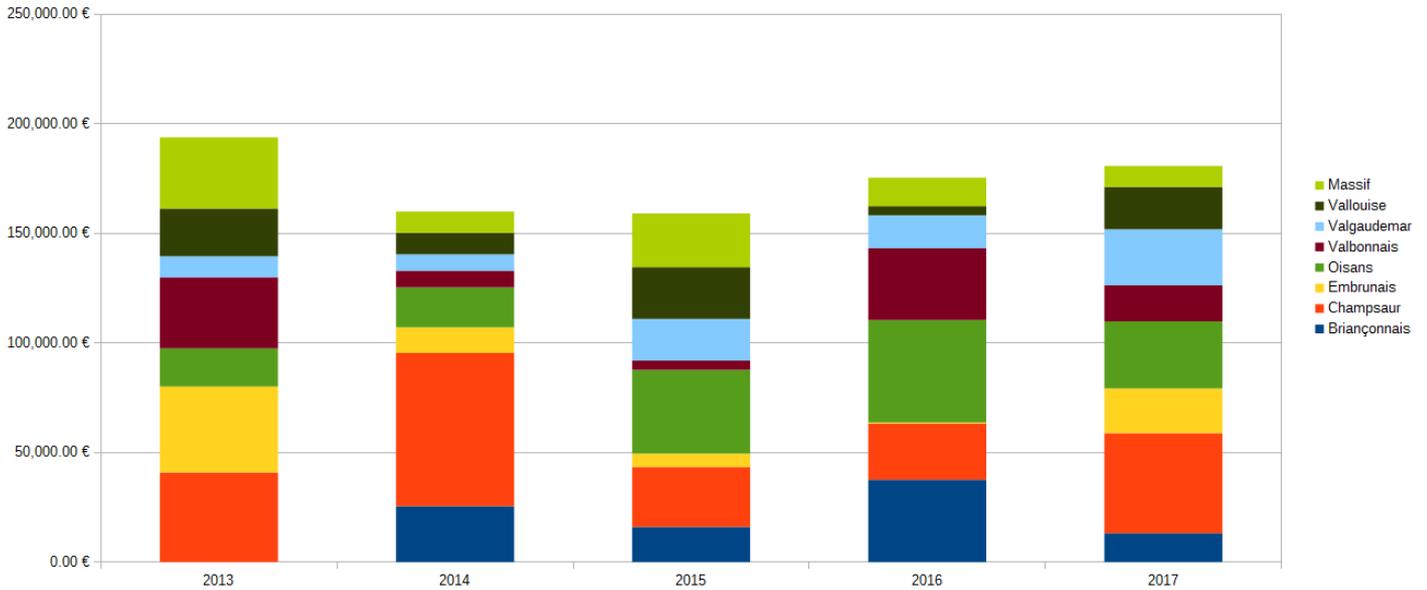
+ Les subventions attribuées par l'établissement public du parc national

29 opérations sont subventionnées par l'établissement public en 2017, totalisant 179 366 euros.

Le Parc national intervient à hauteur de 25 % maximum dans le cas de travaux et jusqu'à 50 % en soutien aux études.

Le volume de subventions attribuées est légèrement supérieur à celui de l'année 2016. Il représente 86,4 % de la moyenne des dix dernières années (au total 2,04 millions d'euros de subvention pour 304 projets d'un montant d'opérations de 22,4 millions).

Répartition par secteurs du Parc national
des subventions allouées ces 5 dernières années



La répartition est proche de celle de 2016.

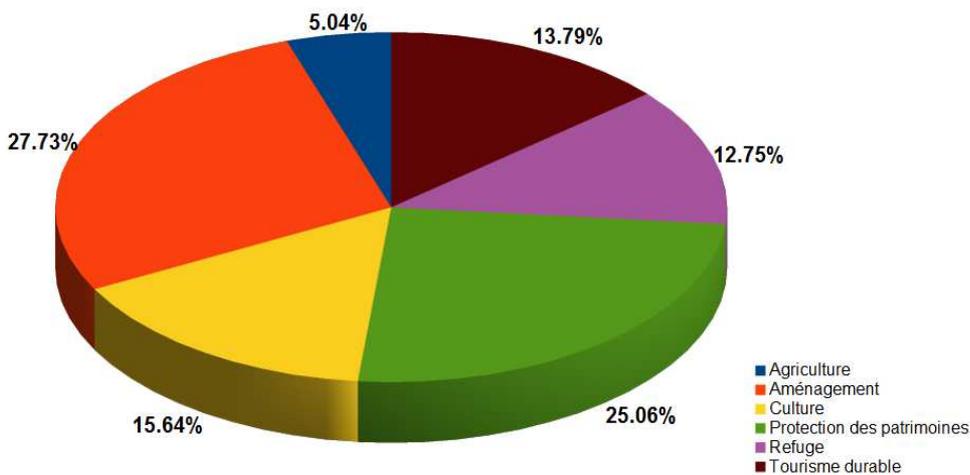
Les aides attribuées concernant des études ou des travaux d'infrastructures (patrimoine bâti, aménagements, urbanisme, cabanes d'alpage...) restent majoritaires (66 % du total).

En 2017, les aides attribuées pour des études et des travaux d'amélioration de refuges restent importantes (15% de l'enveloppe annuelle).

Le tourisme durable est sensiblement plus présent dans les demandes (11%). La stratégie touristique, affirmée par le Parc national des Écrins permet en effet une meilleure connaissance des aides possibles.

Le volet culturel constitue 7 % de l'enveloppe annuelle avec 6 projets, pour une aide moyenne de 2 100 €. Les projets sont variés : livres techniques ou artistiques, film, festival, événementiel.

Répartition des subventions par domaine d'activités ces 5 dernières années



Sur ces dernières années, le montant moyen annuel des aides allouées par le Parc national est de 6 040 €.

Le montant par maître d'ouvrage le plus faible est de 500 €, le plus élevé est de près de 33 000 €.

La consommation de l'enveloppe annuelle varie, avec de nombreux petits projets et quelques projets pluriannuels et structurants.

Ainsi il y a eu 40 subventions allouées en 2015 et 29 en 2016 ainsi qu'en 2017.

Liste des projets ayant reçu une subvention du Parc national des Écrins en 2017

Titre	Maître d'ouvrage	Montant subventionnable	Subvention
Etude refuges et développement touristique	C.C. de l'Oisans	35,000.00 €	10,500.00 €
«Plantons de l'Art » résidences d'artistes et expositions «	Association artistique La Roulotte Bleue	11,600.00 €	700.00 €
1er festival de la photographie nature – 13 et 14 mai 2017	Cne Crots	2,000.00 €	500.00 €
Rénovation de quatre ponts sur le torrent du Rabioux	Commune de Châteauroux-les-Alpes	40,000.00 €	10,000.00 €
Film La marche des loups	Jean-Michel Bertrand / MC4	900,046.52 €	3,000.00 €
Rénovation de la Porte Romaine	Commune de Les Deux-alpes	79,975.00 €	5,000.00 €
Restauration des monuments aux morts "Eglise et Gallet"	Commune de Entraigues	14,140.00 €	2,828.00 €
Sauvegarde et valorisation des quatre tilleuls de l'église	Commune de Ornon	3,100.00 €	1,550.00 €
Refuge du Promontoire - Travaux de purge de mise en sécurité	FFCAM	33,524.00 €	8,381.00 €
Restauration de la scierie des Segoins - offre de découverte au public	Commune de Valjouffrey	100,000.00 €	13,690.00 €
Aménagement des espaces publics du hameau de Montcheny	Cne Orcières	46,860.00 €	11,715.00 €
Carte communale et étude patrimoines	Cne Aspres-lès-Corps	34,285.00 €	8,571.25 €
Edition d'un beau livre sur les chouettes et hiboux d'Europe	Allemand David et Stéphanie	33,154.00 €	3,000.00 €
Etude de l'aménagement paysager de l'entrée du village d'Aspres-les-Coprs : pied de la combe	Cne Aspres-lès-Corps	5,775.00 €	2,887.50 €
Etude de rénovation des chapelles du Rif du Sap et des Andrieux	CneLa Chapelle-en-Valgaudemar	7,560.00 €	3,780.00 €
Fort de Réallon – Campagne 2 : travaux de confortement des murs du Donjon	Cne Réallon	200,000.00 €	10,000.00 €
Guide géologique Hautes-Alpes	Maison d'édition Omniscience	14,516.10 €	3,629.00 €
Le jardin de bien chez soi - Créer un jardin de bien être accessible aux personnes à mobilité réduite	Association Bien chez soi	41,580.00 €	1,730.00 €
Navettes du Gioberney 2017	C.C. du Champsaur-Valgaudemar	20,000.00 €	5,000.00 €
Programme de restauration des fontaines et lavoirs de La Grave et mise en valeur des abords, étude et travaux	Cne La Grave	10,000.00 €	5,000.00 €
Réhabilitation de l'église de la Basse plaine	Cne Chabottes	(vide)	4,378.66 €
Restauration de la Cabane de la Jasse	Cne d'Ornon	6,634.40 €	3,594.25 €
Restauration de la chapelle d'Ailefroide	Cne Vallouise-Pelvoux	17,377.00 €	19,307.50 €
Restauration de la chapelle des audiberts	Cne Orcières	105,420.00 €	26,355.00 €
Restauration du canal de Malcros et de la cabane des Parisiens	Association Malcros 2818	890.00 €	712.00 €
Restauration mur du cimetière de Moline	Cne La Motte en Chamspaur	17,775.00 €	2,666.25 €
Topo d'escalade Champsaur-Valgaudemar	CneLa Chapelle-en-Valgaudemar	4,115.00 €	1,028.75 €
Travaux d'entretien des cabanes de Prentiq et de Selar	Cne St Maurice en Valgaudemar	790.00 €	1,658.60 €
Travaux réhabilitation refuge Adèle Planchard 2016 et 2017	Société des touristes du Dauphiné	367,970.00 €	8,204.00 €
Total Résultat			179,366.76 €

Pour en savoir plus : actus, brèves et dossiers du site Internet / <http://www.ecrins-parcnational.fr/>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actes-administratifs>

- Activité 3-1 Accompagnement des acteurs sur l'agriculture et les filières agricoles

Les grandes priorités pour le triennal sont les suivantes.

Actions conduites en continuité avec les activités existantes :

- conventionnements avec les chambres d'agriculture,
- MAEC « alpages » et « prairies ».

Les impulsions nouvelles à envisager concernent la mise en place :

- de la marque des parcs nationaux sur les produits et activités agricoles,
- d'un programme « agro-écologie » : bonnes pratiques de gestion des prairies de fauche,
- d'un « plan d'actions pastoralisme et loup » avec sa contribution au plan national « loup »,
- du volet « animation locale » d'une stratégie sanitaire.

+ Mesures agri-environnementales

L'année 2017 est principalement dédiée au suivi de la mise en œuvre des plans de gestion dans les alpages, cette actions contribuant à compléter le travail d'évaluation des MAEC engagé au cours des années précédentes. Un travail de hiérarchisation des enjeux environnementaux dans les alpages est initié.

C'est ainsi qu'au delà des statistiques de MAEC, le 21 novembre à Vallouise et le 11 décembre 2017 à Aspres-lès-Corps (*photo ci-contre*), les agriculteurs et les bergers sont conviés à une restitution de l'évaluation des MAEC, des premiers résultats « d'Alpages sentinelles » sur les mesures de l'impact du changement climatique en alpage, en caractérisant les types d'aléas, leurs conséquences et les adaptations possibles. Ces journées permettent également de procéder au lancement du programme « PastorAlp », En jeu, l'adaptation des pratiques et des MAEC aux conséquences des aléas climatiques de plus en plus importants.



+ Marque « Esprit parc national » et produits agricoles

En 2016, le Parc national avait piloté techniquement (en lien étroit avec Parcs nationaux de France) l'écriture et les tests du projet de règlement d'usage pour les produits laitiers avec pour objectifs de pouvoir développer des partenariats avec la filière lait en 2017. Ce préparation a permis la montée en puissance du marquage de produits en 2017.

Le déploiement de la marque se poursuit donc en 2017 avec l'ouverture de nouvelles catégories de produits et services (séjours, sites de visite, fruits et légumes, viande). La dynamique est très positive et permet de faire des prestataires marqués de véritables « ambassadeurs du parc ». (voir **FOCUS SPÉCIFIQUE : la Marque « Esprit parc national »**).

Par ailleurs à la fin du mois d'août, via son site Internet, le Parc national se fait relais de la démarche initiée par la FDSEA et les jeunes agriculteurs dans le cadre des États généraux de l'alimentation, s'agissant des attentes vis à vis de l'agriculture de montagne. Il s'agit notamment de mieux connaître la perception et les attentes des consommateurs sur le rôle des agriculteurs en matière de production, de prix et d'environnement.

+ Mise en œuvre du plan « élevage et prédation »

Le conseil d'administration du 14 novembre 2014 a adopté un « plan d'action pastoralisme-prédation » (rebaptisé en 2017 « élevage et prédation »), après consultation du conseil scientifique. Ce plan sert de ligne directrice aux actions conduites dans ce domaine.

En 2017, le plan d'action se décline de la manière suivante :

- appui à la mise en place de cabanes d'alpage permanentes ;
- renforcement du pool de cabanes héliportables (10 au total, du fait de la fabrication de 2 nouvelles cabanes d'urgence par l'établissement) et mise à disposition de ces cabanes en situation d'urgence, comme suite à des attaques ;
- héliportages de 9 cabanes d'urgence organisés par le PNE, en partenariat avec le CERPAM et la FAI,
- prêt de 16 postes de radios à des bergers et éleveurs dans le cadre de l'opération « fréquence alpages » ;
- renforcement des moyens d'observation (6 nouveaux pièges photos – soit 35 au total -, relevés d'indices, etc.), transmission des données à l'ONCFS, et alerte des professionnels en cas d'observation fiable ;
- renforcement des équipes de constat : emploi de 3 vacataires « Loup » en appui aux équipes d'agents de terrain titulaires ;
- organisation d'une réunion d'information des élus sur le cadre réglementaire s'appliquant aux chiens de protection.

Le Parc national renforce les actions de communication, notamment dans le cadre de la cohabitation chiens de protection / randonneurs : formation des hôtesse d'accueil pour répondre aux questions des visiteurs, mise en place de patrouilles assurées pour partie par des services civiques qui assurent un rôle d'information / médiation.

L'établissement est impliqué dans les travaux du groupe de travail « cœurs de parcs nationaux et réserves naturelles », mis en place par les ministères en charge de la transition écologique et solidaire et de l'agriculture et de l'alimentation, en application des « principes de gestion différenciée » prévus par le plan d'action Loup 2013/2017, et en cohérence avec la charte du Parc national (orientations 3.2 et 3.6).

**Pour en savoir plus : actus, brèves et dossiers du site Internet / <http://www.ecrins-parcnational.fr/>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/vos-attentes-vis-vis-agriculture-montagne>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/alpages-questions-climatiques>**

- Activité 3-2 Accompagnement des acteurs sur la sylviculture et les filières forêt-bois

Les grandes priorités pour le triennal sont les suivantes.

- Accompagnement des filières « bois énergie » et « bois construction » (porter à connaissance).
- Contribution à l'étude et valorisation des forêts anciennes (programme inter-parcs).

Le Parc national participe aux politiques territoriales à travers la charte forestière du Briançonnais-Embrunais et celle du Valbonnais. Le partenariat avec les forêts privées (CRPF et les coopératives en charge des travaux forestières) permet au Parc national d'émettre aujourd'hui des recommandations sur des coupes forestières en aire d'adhésion (exemple : préservation de mares intra-forestières en 2017 lors d'une coupe à Ancelle).

L'établissement suit la politique « Bois 05 » du Département (bois d'œuvre et bois de chauffage) et dans ce cadre participe aux réunions dédiées et à l'assemblée des COFOR des Hautes-Alpes.

L'ONF reste l'acteur forestier partenaire principal de l'établissement public du parc.

La gestion des sentiers en terrain domanial est améliorée. Il s'agit de rendre opérationnelles les stratégies départementales de gestion des PDIPR et de clarifier les objectifs d'entretien du réseau de sentiers en cœur de parc national.

Le conventionnement initié en 2017 entre les différents gestionnaires (communes, intercommunalités, PNE, ONF) sera opérationnel d'ici la fin de l'année 2018.

Le Parc national fournit à l'ONF un porter à connaissance détaillé lors de chaque révision d'aménagement forestier. La participation de l'établissement à la révision de ces documents de gestion est désormais bien ancrée dans les pratiques.

L'ONF est tenu de présenter ses projets d'aménagement forestier rédigés pour avis du Parc national : avis simple en aire d'adhésion ; avis conforme au titre de la compatibilité avec la charte du parc en cœur.

La fourniture de données environnementales (habitats, flore et faune forestières) permet d'étayer les recommandations du Parc national sur les scénarios de gestion proposés par l'ONF. Les points régulièrement traités concernent les modalités de desserte (approche complémentaire entre l'usage de pistes, du câble voire du cheval sur certains espaces sensibles), la prise en compte des espèces forestières patrimoniales et/ou protégées, la présence d'habitats traduisant un fort degré de naturalité des forêts (mise en place d'îlots de sénescence par exemple).

Le caractère multifonctionnel des forêts de montagne accorde une place importante aux fonctions de protection de la forêt (blocs, avalanches) et aux fonctions touristiques. C'est pourquoi les modes de gestion sylvicole (gestion ± irrégulière des peuplements, modalités de coupes, régénération des arbres, etc.) donnent lieu à des recommandations du Parc national.

On retiendra pour 2017,

- la réalisation de 5 porter-à-connaissance dans le cadre de la révision des plans d'aménagements forestiers ou de travaux forestiers (RTM inclus) ;
- 6 avis émis sur des aménagements forestiers et 3 autorisations de travaux données en cœur de parc ;
- un travail important de terrain et de concertation avec l'ONF, dans le cadre de la révision de l'aménagement forestier de la forêt communale du Périer ;
- dans la forêt communale d'Orcières, la mise en place de zones de protection et de quiétude du tétras-lyre pour prévenir les dérangements hivernaux occasionnés par le ski de randonnée.

Le PNE s'investit dans l'étude de la naturalité des forêts. Pour cela, la cartographie des forêts anciennes est engagée, suivant la méthodologie nationale pilotée par l'INRA de Nancy. A cette fin, l'établissement contribue à l'élaboration d'un guide méthodologique pour réaliser cette cartographie par utilisation des données de manière semi-automatique à l'aide d'applications « open-source » (logiciels QGIS, GIMP).

L'établissement participe également au nouveau réseau national piloté par RNF pour créer un "Observatoire au service d'une gestion équilibrée des forêts". Cet observatoire recueille des informations sur l'ancienneté et sur la maturité des peuplements forestiers. Le protocole phare de l'observatoire reste le suivi dendrométrique des peuplements forestiers. Préparé dès 2017, il sera appliqué en 2018 sur les 30 placettes forestières de la réserve intégrale de Lauvitel.

- Activité 3-3. Accompagnement des acteurs sur le tourisme, les loisirs et l'accès à la nature

Les grandes priorités pour le triennal sont les suivantes.

- Partenariat avec les sports de nature, au travers de l'animation des conventions existantes et d'une concertation étroite.
- Animation de la charte européenne de tourisme durable, en lien avec le conseil économique, social et culturel.
- Accompagnement pour la valorisation et l'aménagement des sites emblématiques très fréquentés :
 - Col du Lautaret : programme multi-partenaires piloté par les collectivités territoriales,
 - Pré de Madame Carle : mise en œuvre du projet porté par la commune de Pelvoux
- Promotion de l'itinérance autour des GR 54 et GR 50.
- Mise en œuvre de la marque des parcs nationaux, notamment dans les domaines de l'accueil et de l'accompagnement (accompagnement au montage de produits et à leur commercialisation).

+ Programme « Grand Tour des Ecrins »

L'année 2017 est la dernière année de mise en œuvre du programme « Grand Tour des Ecrins » (2016-2017) qui vise à qualifier une offre touristique basée sur l'itinérance douce et la valorisation des patrimoines du parc national. La structuration de tours en mobilité douce est menée en lien étroit avec les EPCI et les Offices de tourisme intercommunaux et permet de structurer 7 nouvelles offres réparties dans les vallées.

Chaque tour a fait l'objet d'un road-book intégré dans Geotrek, son portail et son application mobile, ainsi que de l'édition de dépliants de présentation et d'une mise en valeur sur les réseaux sociaux.

Le GR 54, qui permet de découvrir le cœur du parc et la haute montagne fait l'objet d'une revalorisation conséquente : travaux sur sentiers, balisage, signalétique, édition d'un dépliant pratique et préparation de la 15^{ème} édition du topo-guide de la FFRP avec une refonte en profondeur des contenus, initiés par le Parc national (actualisation des tracés, des photos, et des portés à connaissance sur les patrimoines du parc pour mieux informer les randonneurs, etc.).

Dès avril 2017, les quatre premiers flyers d'une collection destinée à présenter et valoriser des boucles de moins d'une semaine à la découverte des Ecrins sont édités (cf. *ci-contre*). Ils présentent, avec des formats et des niveaux variés, 6 boucles de randonnées itinérantes dans le Champsaur (Tour du Vieux Chaillol), le Valgaudemar (De refuge en refuge), en Oisans (Tour gourmand, Tour de la Bérarde, Tour du Taillefer). Trois autres rejoindront la collection fin 2017 : Tour du Combeynot, Tour VTT Champsaur et Valgaudemar, et le GR 54.



Un voyage de presse est organisée en juin 2017 pour valoriser l'image du Grand Tour des Ecrins et en particulier le Tour du Combeynot et le GR 54. A cette occasion les produits et services « Esprit parc national » sont mis en avant sous la forme d'un tour de deux jours proposés du Col du Lautaret au Monétier-les-Bains avec haltes en hébergements et dégustation de produits estampillés « Esprit Parc national ».

S'agissant de la mise en place d'outils de réservation des tours itinérants, un comité technique est mis en place et implique fortement les offices de tourisme intercommunaux dans la mobilisation des hébergeurs (refuges, gîtes d'étapes, etc.).

Le Parc national s'implique fortement dans le rapprochement entre les opérateurs nationaux d'outils de réservation (Alliance Réseaux et Xsalto) pour créer une passerelle numérique permettant de mobiliser les refuges de la FFCAM dans les outils de réservation gérés par les OTI.

L'outil de réservation de l'itinérance est *in fine* connecté à Geotrek pour croiser road-book, cartographie, patrimoines et ventes des séjours. Les développements de l'outil sont menés à bien en 2017 et les premières ventes de séjours sont attendues pour l'été 2018 une fois la passerelle « refuges » effectivement fonctionnelle.

Des conventions de partenariats entre PNE, OTI et FFCAM viendront formaliser le fonctionnement de l'outil, les rôles respectifs et le modèle économique.



L'année 2017 est également mise à profit pour monter un nouveau programme intitulé « Grandes itinérances Alpines dans les Ecrins (2018-2020) », dans le cadre de l'appel à projet FEDER Massif Alpin. Il s'agit de prévoir progressivement le transfert du pilotage par le Parc national vers les acteurs locaux (EPCI, OTI) et les filières (FFCAM, comités sportifs, etc.) et également d'intervenir sur des territoires non couverts ou peu couverts par des tours (Emparis, Pays des Ecrins, Oisans). Le travail effectué dans le cadre du programme « Grand Tour des Ecrins » met également en évidence la nécessité de travailler sur de nouvelles activités

(VTT, équestres) et d'innover dans la revalorisation d'activités d'alpinisme sur une entrée « itinérance et découverte »... de nouvelles perspectives qui s'ouvrent pour les années à venir...

+ Déploiement de la marque « Esprit parc national » dans le domaine touristique

Depuis 2015, le Parc national des Écrins déploie la marque « Esprit parc national ». Cette marque permet de valoriser et de soutenir des activités économiques respectueuses de l'environnement (maîtrise des impacts et sensibilisation des pratiquants). Le déploiement de la marque se poursuit avec l'ouverture d'appels à candidatures pour de nouvelles catégories de produits et services qui étaient attendus par les professionnels du tourisme (séjours, sites de visite). La dynamique est très positive et permet de faire des prestataires marqués de véritables « ambassadeurs du parc ».

Des formations sont organisées à leur attention : 8 formations sont proposées en 2017 pour les accompagnateurs en montagne. Les prestataires marqués sont en nombre croissant et 95 sorties de découverte sont désormais labellisées.

(voir **FOCUS SPÉCIFIQUE : la Marque « Esprit parc national »**).

+ Animation des conventions concernant les pratiques sportives

Trois conventions formalisent le partenariat entre les fédérations sportives et l'établissement public, pour une bonne gestion des activités sportives réglementées en cœur de parc. Elles portent sur l'alpinisme, l'escalade et le canyoning pour l'une, le vol libre pour la seconde et le vol à voile pour la troisième. Les comités de pilotage se réunissent régulièrement pour évaluer les pratiques sportives et le respect de la réglementation.



Le programme « Destination haute-montagne » initié en 2016 n'a pas obtenu les financements escomptés. Toutefois, grâce à un financement de la Région PACA, un livret de sensibilisation sur les bonnes pratiques en refuge est élaboré en 2017. Il sera diffusé en 2018.

Des accords sont également passés avec des éditeurs de topo-guides pour intégrer des messages de sensibilisation dans leurs ouvrages.

Par ailleurs, le Parc national participe à un programme intitulé « Biodiv'Sports » en lien avec la LPO et d'autres gestionnaires d'espaces protégés (<http://isere.lpo.fr/2016/biodivsports-de-montagne-concilier-pratiques-sportives-et-respect-de-la-biodiversite>).

« Biodiv'sports » a pour but de diffuser sur les plates-formes qui recensent des itinéraires de sports de nature, les informations concernant la présence de la faune sauvage sensible au regard de loisirs qui peuvent être pratiqués sur certains territoires.

Le projet se fonde sur des démarches locales de concertation visant à la prise en compte des enjeux environnementaux dans sa pratique et a pour objectifs de faire connaître ces démarches auprès de tous, via un outil Web.

Pour en savoir plus : actus, brèves et dossiers du site Internet / <http://www.ecrins-parcnational.fr>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/rencontres-techniques-utilisateurs-geotrek-2017>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/rencontres-geotrek-numerique-service-valorisation-territoires>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/balcons-ecrins-6-randonnees-itinerantes>

- Activité 3-5 Accompagnement des acteurs sur l'aménagement, cadre de vie et urbanisme

Les grandes priorités pour le triennal sont les suivantes.

Au-delà de l'appui aux maîtres d'ouvrage en matière d'aménagement et d'urbanisme (*dont porter à connaissance*), l'établissement a pour priorités :

- la mise en œuvre de l'outil « Motifs paysages », avec les collectivités et les services de l'État ;
- l'appui à certaines actions de génie écologique (*intégration environnementale de projets*) ;
- la mise en œuvre de la convention avec le SMADESEP (Syndicat mixte d'aménagement et de développement de Serre-Ponçon).

En 2017, le PNE consolide sa chaîne de travail dédiée à l'expertise environnementale. Ainsi, les « porter à connaissance » (PAC) fournissent-ils aux maîtres-d'ouvrage de projets l'ensemble des données environnementales connues du Parc national. A ces données s'ajoutent des recommandations et prescriptions de mise en œuvre. Depuis 2013, en moyenne, le Parc national transmet 52 PAC par an.

Certains projets sont ensuite accompagnés dans leur mise en œuvre : par exemple des projets d'aménagement et de valorisation d'espaces (places de village, site d'accueil en espaces naturels, *etc.*) ou des actions de restauration du patrimoine bâti vernaculaire (fort intérêt pour la qualité des paysages et la vie des territoires). L'accompagnement par le Parc national peut se traduire par des missions d'appui ponctuel à maîtrise d'ouvrage auprès des communes ou autres porteurs de projets.

L'établissement public intervient dès l'amont du processus d'élaboration des plans locaux d'urbanisme (PLU). Les conseils techniques, juridiques et les expertises (paysages - cf. 2.6 patrimoines culturels et naturels) sont réalisés en coordination avec les partenaires et les institutions compétents dans ces domaines : direction départementale des territoires (DDT), unité territoriale de l'architecture et du patrimoine (UDAP), conseil en architecture, urbanisme et environnement (CAUE), *etc.*

Variables en quantité d'une année sur l'autre, ces actions sont le résultat d'un partenariat actif avec le territoire, selon la conjoncture et les cycles institutionnels.

En 2017, 8 PLU font l'objet d'un accompagnement, (réunions, apport de connaissances et expertise) ainsi qu'une douzaine de projets d'aménagement ou de restauration patrimoniale. Sont concernées par exemple les communes de Aspres-lès-Corps, Orcières, La Motte-en-Champsaur, Saint-Michel-de-Chaillol, Valjouffrey, Ornon, Freissinières, Réallon ou encore Réotier.

Les recommandations techniques dans le domaine de l'eau sont en forte augmentation. Le Parc national est sollicité pour de nombreux avis relatifs aux prélèvements d'eau (micro-centrales, agriculture, AEP), à la gestion des milieux (ripsylves, zones humides, canaux, adoux, trames verte et bleue, *etc.*), à la morphologie des rivières (intervention sur les seuils, espace de mobilité des rivières, continuité des cours d'eau).

L'appui initial au SMADESEP dans le cadre du projet ENS du Liou permet finalement à ce dernier de poursuivre le projet sans autre accompagnement technique.

28 documents relatifs à la préservation de la ressource en eau sont rédigés en 2017 : 17 avis, 8 PAC et 3 autorisations de travaux en torrent.

Les suivis de projets de micro-centrales hydroélectriques en aire d'adhésion, et le suivi des refuges en cœur de parc national (alimentation en eau et assainissement aux refuges de Temple Ecrins et d'Adèle Planchard notamment) prennent une part croissante dans les activités du service aménagement.

Un débat sur le sujet de l'avenir de la ressource en eau du massif est initié au sein du conseil scientifique.

L'établissement public a mis au point en 2014 une méthode pour la prise en compte du paysage dans les projets d'aménagement et de gestion du territoire, la boîte à outils « Motif Paysages », qui est désormais le support de la démarche d'accompagnement des porteurs de projets et acteurs du territoire, par un apport structuré de connaissances et d'orientations en matière d'évolution des paysages et des usages associés.

En 2017, la commune d'Orcières adopte cette démarche pour conduire la révision de son PLU. D'autres ateliers « Motif Paysages » sont envisagés en 2018. A noter que dans cette dynamique, certains bureaux

d'étude en charge de l'élaboration des PLU commencent à proposer des démarches comparables, ce qui témoigne de l'appropriation de ce concept.

S'agissant du suivi des PLU et des SCOT du territoire : 2 avis sont rendus sur les SCOT en 2017 (Oisans et Briançonnais), et 7 avis sur les PLU (Vallouise, Saint-Léger-les-Mélèzes, Ornon, Saint-Christophe-en-Oisans, Le Bourg-d'Oisans, Puy-Saint-Vincent, et Saint-Firmin).

Sur les deux SCOT et sur un des PLU suivis, des points interrogeant la compatibilité avec la charte du parc national sont soulevés et entraînent sans difficulté particulière, une modification des documents.

+ Autorisations

Le flux des demandes d'autorisation de travaux ou d'activités dans le cœur du parc national ne fléchit pas. Le souci de répondre dans les délais prescrits, souvent courts, suppose une forte réactivité et une organisation interne efficiente. Pour améliorer les processus d'instruction et surtout la prise en compte de la protection des patrimoines naturels et culturels, le Parc national accompagne les projets le plus en amont possible.

La liste des autorisations au titre de l'année 2017 figure en annexe.

Rappel. En aire d'adhésion, le Parc national est consulté pour avis sur des projets d'aménagements ou des projets de manifestations sportives ou culturelles. D'un point de vue réglementaire, l'établissement public n'a pas à émettre d'avis, en absence d'impact notable sur le cœur de parc. Les contributions se limitent généralement à rappeler les éléments figurant dans la charte et à identifier les éléments patrimoniaux présents pour mieux les intégrer au projet.

- Activité 3-6 Accompagnement des acteurs sur la valorisation des patrimoines culturels et des savoir-faire artisanaux, soutien à l'activité économique locale

L'implication du Parc national dans ce domaine est traditionnellement forte.

L'accompagnement technique de l'établissement peut se traduire par des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage auprès des communes ou autres porteurs de projets. Il combine aides directes (subventions respectant les critères décidés par le conseil d'administration) ; conseils et ingénierie, et mobilise au profit des maîtres d'ouvrage soit des spécialistes de l'établissement, soit des compétences externes, selon un cahier des charges traduisant l'exigence qualitative de la charte du parc national. L'accompagnement de l'établissement public s'applique aussi bien à des projets d'aménagement et de valorisation d'espaces (places de village, site d'accueil en espaces naturels, *etc.*), qu'à des actions de restauration du patrimoine bâti vernaculaire qui, pour sa part, participe à la qualité des paysages et à la vie des territoires.

Les grandes priorités pour le triennal sont les suivantes.

- Appui à l'événementiel culturel du territoire.
- Structuration d'un programme « patrimoine architectural » (*expertises architecturales en régie ou par prestations, formation aux techniques constructives traditionnelles pour le petit patrimoine bâti*).

+ Patrimoine architectural

Le Parc national des Écrins contribue au transfert des savoir-faire locaux en matière de restauration des patrimoines bâtis.

En 2017, il accompagne plusieurs communes adhérentes :

- 17 communes bénéficient d'un conseil technique avant et pendant les travaux ou effectuent une demande d'aide financière (voir aussi tableau des subventions attribuées) ;
- 2 communes bénéficient de stages de formation en construction de pierre sèche et taille de pierre.
- la restauration du four de Dormillouse (cœur) compte parmi les réalisations remarquables (*photo ci-contre*).
- 7 communes sont accompagnées dans des aménagements de village.



Parmi les projets accompagnés par le Parc national, la restauration par l'association « les fareillets du Rochail » de l'oratoire Sainte-Anne situé sur un ancien chemin muletier de Villard-Notre-Dame ou la rénovation de la cabane de la Jasse sur la commune d'Ornon.



Comme en 2016, les chantiers de restauration de murets pierre sèche se poursuivent, notamment sur la commune de Réallon.

Certains de ces chantiers, notamment à Pont-du-Fossé (partenariat entre l'association "Une pierre sur l'autre" les naturalistes d'Écrins de nature (Arianta, Grenha) et le Parc national des Ecrins), sont une opportunité de découverte des « habitants » de ces murets, qui, au final constituent également des milieux naturels accueillant une biodiversité parfois remarquable.

+ Patrimoine culturel

Le Parc national soutient ou participe à différents événementiels culturels organisés sur le territoire (notamment, l'Écho des mots et le festival de Chaillol, les rencontres de la cinémathèque de montagne, le festival du livre de L'Argentière-la-Bessée, les rencontres du cinéma « montagne et sciences ») ou aux animations proposées par différents sites culturels et patrimoniaux (maisons à thème, petites œuvres multimédia produites par le centre de l'oralité alpine, musées, etc.).

Pour en savoir plus : actus, brèves et dossiers du site Internet / <http://www.ecrins-parcnational.fr/>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/oratoire-reconstruit-villard-dame>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/dormillouse-chantiers-four-moulin>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/benevoles-renovent-cabane-ornon>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/pierre-seche-chantiers-formations-se-poursuivent>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/secret-murs-pierres-seches-0>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/malcros-conditions-hivernales-chantier-ete>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/premier-week-end-musical-festival-chaillol>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/nouvelle-musique-indienne-espace-culturel-chaillol>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/long-week-end-musical-baroque>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/dernier-week-end-musical-festival-chaillol>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/echo-mots-c-bientot>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/femmes-montagne-16eme-festival-livre-argentiere-bessee>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/montagne-science-aventure-cinema>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/reallon-derniere-station-creee-alpes-francaises>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/femmes-guide-fragments-quotidien>

Voir aussi le dossier spécial :

<http://www.ecrins-parcnational.fr/dossier/accompagner-restauration-petit-patrimoine-bati>

- Activité 3-9 Accompagnement des acteurs sur la transition énergétique et les changements climatiques

Les grandes priorités pour le triennal sont les suivantes.

- Application des principes d'exemplarité énergétique aux projets immobiliers de l'établissement.
- Appui à l'amélioration des performances énergétiques des refuges.
- Mise en œuvre des volets « performance thermique » et « énergies renouvelables » de la marque des parcs nationaux pour les hébergements.
- Sensibilisation du public aux questions climatiques (CESC, programme de conférences, etc.).

+ Appui à l'amélioration des performances énergétiques et de l'éco-responsabilité des refuges

En 2017, le PNE accompagne différents projets de requalification de refuges et assure en particulier le suivi du chantier de rénovation complète du refuge de Temple Ecrins, l'extension et installation WC sec refuge Adèle Planchard et la rénovation du refuge de l'Olan.

S'agissant d'Adèle Planchard (3169 m, *ci-contre*), la mise en conformité de l'assainissement résulte du diagnostic effectué par le SACO sur l'ensemble des refuges de l'Oisans dans le cadre du contrat de rivière en partenariat avec l'Agence de l'eau.

Une extension du refuge est créée par la STD (Société des touristes Dauphinois) sur 23 m², dans le prolongement du bâtiment construit en 1981. Un nouvel espace qui abrite désormais les toilettes sèches et une douche.



L'effort de mise en œuvre des volets « performance thermique » et « énergies renouvelables » de la marque des parcs nationaux pour les hébergements se traduit en 2017, par l'installation d'une éolienne sur le refuge de Font Turbat à des fins exploratoires et par l'encouragement du même type d'installation pour le refuge des Ecrins. Mise en place prévue en 2018

Sensibilisation du public aux questions climatiques

Outre la mise à disposition des données climatiques « Hautes-Alpes » et « Isère » via les SINP régionaux, des actions de terrain sont engagées.

L'exposition « Glacier, itinéraire de découverte » est présentée au Casset (Le Monétier-les-Bains) et sera ensuite présentée dans les différentes maisons de parc.

10 conférences sur des thématiques en lien avec les programmes sentinelles et les glaciers sont proposées au cours de l'année.

En matière de constructions durables, quelques projets exemplaires du territoire des Ecrins sont distingués au niveau départemental dans le cadre du 2^{ème} Grand Prix de la construction durable qui met en lumière des projets de construction "vertueux" dans le département des Hautes-Alpes : 8 des 21 projets primés sont situés dans des communes du parc national.

Pour en savoir plus : actus, brèves et dossiers du site Internet / <http://www.ecrins-parcnational.fr/>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/adele-planchard-assainissement-alimentation-eau-refuge>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/construction-durable-projets-primés-ecrins>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/construction-durable-projets-primés-ecrins>

- FOCUS SPÉCIFIQUE : la Marque « Esprit Parc national »

Les grandes priorités pour le triennal sont les suivantes.

- Projet inter-Parcs (PACA) sur le marquage des produits touristiques.
- Promotion de la marque parc national dans les domaines autres que touristiques (agriculture).

+ Déploiement de la marque « Esprit Parc national »

La contribution du PNE au pilotage national de la marque « Esprit parc national » se renforce sur les axes structurants :

- participation aux travaux d'élaboration d'un nouveau mode de gouvernance national dans le contexte AFB,
- forte implication dans la définition des besoins sur deux études prévues importantes au plan d'action national : plan de contrôle et positionnement/marketing.

L'établissement public pilote la majeure partie du volet technique du programme inter-Parcs PACA et organise deux séminaires techniques de suivi des actions, un à Marseille et l'autre à Gap. En raison de l'ampleur des demandes de professionnels, le seuil de commande du marché d'audits (mis en place dans la cadre du groupement de commandes avec les 5 parcs nationaux du sud-est) est atteint avec un an et demi d'avance sur les prévisions.



Conséquence de cet afflux, en 2017, le PNE doit lancer une nouvelle consultation pour mutualiser les commandes d'audits des trois Parcs nationaux alpins.

Parallèlement, il met en œuvre son plan de formation annuel dans le cadre d'un groupement de commande sur la mutualisation des plans de formation, dont le pilote est le Parc national de Port-Cros. 65 journées de formation sont ainsi dispensées lors des 8 ateliers mis en œuvre en 2017. Le Parc national contribue à l'élaboration des outils de « Nudge marketing » (sensibilisation des visiteurs en situation de consommation et/ou de découverte) avec les Parcs nationaux du Mercantour, de la Vanoise, de Port-Cros et des Calanques.

Le programme de coopération « inter-Parcs PACA » sur la marque étant caduc fin 2018, l'établissement œuvre activement avec les équipes du PNM pour conceptualiser un nouveau programme à l'horizon 2019-2021. Un rapprochement avec les PNR de la Région PACA est ainsi enclenché et se traduit par la participation du PNR Verdon au groupe-projet en charge de l'élaboration d'un projet réunissant les deux réseaux d'espaces protégés. Ce dernier est déposé dans le cadre de l'appel à projet « FEDER Massif Alpin » d'octobre 2017 et des discussions sont engagées avec l'AFB d'une part et la Région PACA d'autre part, pour consolider son plan de financement.

Les Parc nationaux alpins assurent ainsi un rôle de pionniers pour le rapprochement opérationnel des réseaux d'espaces protégés PN & PNR autour de la question du marquage des produits et services et pour la recherche d'une bonne articulation entre politiques nationale et régionale en matière d'écotourisme et de marque.

Plus particulièrement sur le territoire des Ecrins, l'année 2017 est riche en événements, et commence tout d'abord par une distinction : lors du Salon de l'Agriculture de Paris, le miel de montagne "Esprit parc national" produit par Gérald Tiron, obtient une médaille d'argent au Concours général agricole.

En avril, deux nouvelles filières rejoignent la démarche : les produits artisanaux et les services de restauration.

Dès le printemps, plusieurs appels à candidature sont lancés dans les différentes filières, pour conforter la dynamique de marquage sur le territoire, et les actions du programme inter-Parcs contribuent à l'accompagnement et à la promotion de la marque.

Dans une vidéo, huit prestataires, ambassadeurs de la marque « Esprit parc national » dans les Écrins, témoignent de leur activité et de leur lien avec le parc national des Ecrins (5 producteurs et 3 services touristiques). L'annuaire des produits et prestations marqués finalisé en mai 2017 (6000 exemplaires) est

disponible dans les maisons du Parc et les offices de tourisme. La promotion de la marque est également faite avec la publication de portraits, de produits ou de services sur la page Facebook du Parc national de mai à octobre.

L'animation de réseau se traduit également par des actions de formation. Depuis deux ans, au fil des rencontres régulières des formations sont en effet proposées aux partenaires marqués et c'est un véritable réseau de prestataires qui se construit et renforce l'accueil éco-touristique dans les Écrins. Ainsi, le 11 mai, la maison du Parc de Châteauroux-les-Alpes accueille 13 professionnels, pour une formation naturaliste portant pour partie sur les invertébrés (malacofaune). De même, en novembre, une formation aux alternatives pour lutter contre le varroa est proposée aux bénéficiaires de la marque « Esprit parc national », sous la forme d'une rencontre entre chercheurs et apiculteurs autour de méthodes récentes pour limiter la prolifération du parasite.

S'agissant de la qualité des supports de promotion, en juillet 2017, la vidéo "Esprit parc national" dans les Ecrins remporte le Green Award d'argent au festival de Deauville : huit prestataires-ambassadeurs de la marque Esprit parc national y témoignent de leur activité et de leur lien avec le territoire et le Parc national des Écrins.

<p>La Marque « Esprit parc national » au 31/12/2017 dans les Ecrins (tourisme/agriculture) :</p> <p>9 appels à candidature lancés en 2017 ; Contrats de partenariats entreprises/PNE : 78 Total des produits & services marqués : 195 <i>Produits agricoles : 57</i> <i>Services touristiques : 138</i></p>

Pour en savoir plus : actus, brèves et dossiers du site Internet / <http://www.ecrins-parcnational.fr/>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/8-appels-candidatures-marque-esprit-parc-national>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/trophee-video-esprit-parc-national-ecrins>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/inspires-nature-gout-partage>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/hebergeurs-producteurs-esprit-parc-national>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/esprit-parc-national-sorties-sejour-decouverte-hivernale>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/esprit-parc-national-projet-federateur>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/viandes-produits-transformes-appel-candidatures-2017>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/distinction-miel-montagne-esprit-parc-national>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/lait-produits-laitiers-entrent-marque-esprit-parc-national>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/annuaire-produits-esprit-parc-national-ecrins>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/esprit-parc-national-vitrine-maisons-parc>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/cet-ete-laissez-guider>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/miel-alternatives-lutter-contre-varroa>

Quelques indicateurs de suivi du COB, relatifs au domaine 3

Activités	Indicateurs		Valeurs	
			2017	
			Cible	Valeur
Éléments communs à toutes les activités du domaine	Indicateurs communs	3a : % de mesures (objectifs / orientations), toutes thématiques confondues, ayant donné lieu à au moins un document de mise en œuvre au niveau du programme pluriannuel de la charte.	100	100%
		3b : Nombre de contrats de partenariats signés correspondant à la marque « parc national », tous domaines confondus	50	63
		3c : % des effectifs affectés sur le domaine d'activité (= personnel directement concerné + part du personnel administratif) par rapport aux effectifs totaux	12	11,40%
		3d : % des coûts afférents hors masse salariale et hors fonctionnement courant, par rapport au montant du programme d'actions	31	46,76%
		3e : adoption d'une stratégie touristique	effective	effective

Le tableau synthétique ci-dessus matérialise le niveau d'atteinte des cibles fixées par le contrat d'objectifs du Parc national pour l'année 2017.

4 – FAIRE CONNAITRE LE PATRIMOINE ET ACCUEILLIR LES VISITEURS

Pour résidents et visiteurs, la découverte et l'accueil en montagne reposent avant tout sur des valeurs d'authenticité et de partage. L'humain est au coeur de tout ; il doit ainsi constituer le fil conducteur de la mise en oeuvre de la charte.

La découverte des patrimoines à partir des lieux de vie est donc à privilégier, en développant les techniques d'interprétation et en multipliant les lieux et occasions de rencontre.

Pour autant, dans une société de l'information, il faut également veiller à un haut niveau de technicité des outils et médias contribuant à la structuration et à l'accompagnement de l'offre écotouristique et à la découverte des patrimoines. Cet équilibre entre modernité des médias et authenticité de la découverte est au cœur des préoccupations de l'établissement public. Les actions mises en oeuvre en application de ce domaine d'activité répondent aux orientations « 1.3 », (« Développer l'éducation à l'environnement et au territoire ») et « 4.2 » (« Optimiser la qualité et le maillage des infrastructures d'accueil ») de la charte ; ainsi qu'à l'objectif « 7 » (« Organiser la découverte du cœur »).

- Activité 4-1 - Sensibilisation, animation, éducation aux enjeux de la préservation des patrimoines de ces territoires – public scolaire

L'action pédagogique en direction des jeunes, en particulier les scolaires, est un investissement pour l'avenir. Au-delà de l'éducation à l'environnement, l'éducation à la montagne est une cible de la charte.

Tout au long de l'année, des actions d'animation et de pédagogie s'adressent aux enfants et plus généralement au grand public (habitants des vallées ou visiteurs extérieurs). Elles visent la sensibilisation aux patrimoines naturels, culturels et paysagers et s'appuient sur les valeurs du parc national et de la vie en montagne. Elles rendent compte de l'action de l'établissement public et de l'évolution des territoires.

Le lien permanent des agents au territoire contribue à cet objectif pédagogique global.

Les grandes priorités pour le triennal sont les suivantes.

- Poursuite des programmes un garde/une classe.
- Appui aux projets pédagogiques « montagne » des collèges.
- Appui au programme « destination refuges » piloté par l'USEP.
- Mobilisation des ressources de l'Éducation nationale.

S'agissant tout d'abord du dispositif « un garde/une classe » sur lequel repose une part notable de la politique de sensibilisation des publics scolaires de cycle primaire, 38 projets pédagogiques (35 en 2016) sont menés par les agents du Parc national durant l'année scolaire 2016/2017. Parmi ces projets, 14 donnent lieu à restitution sur le site Internet de l'établissement dans la rubrique « jeunes découvreurs » (<http://www.ecrins-parcnational.fr/jeunes-decouvreur>).

Dans cette même rubrique du site internet, dès la fin de l'été, un abécédaire à destination des jeunes publics, des enseignants et des animateurs décrit, de l'« Alpage » aux « Zygènes », pour chaque lettre de l'alphabet, un mot, une espèce ou une caractéristique géographique propre à la montagne ou aux Ecrins.

L'appui aux projets pédagogiques « montagne » des collèges mobilise également les personnels de terrain :

- 10 interventions réalisées auprès des classes de 6^{ème} et de 5^{ème} des collèges d'Embrun et de Saint-Bonnet-en-Champsaur permettent de sensibiliser 290 élèves ;
- par ailleurs l'exposition « Survivre à l'hiver » est prêtée au collège Vauban de Briançon.



En outre, comme chaque année, la contribution au programme « Destination refuges », piloté par l'USEP est matérialisée cette fois-ci par l'accompagnement de 2 classes de Savines-le-Lac : une classe de CE1-CE2 et une autre de CM1-CM2, de 19 et 24 élèves respectivement.

Bien entendu, au-delà de ces actions ciblées, les équipes de terrain poursuivent leur activité d'accueil de classes dans les maisons de Parc, en particulier à Vallouise.

Au total, les animations pédagogiques engagées par l'établissement public auprès des scolaires, tous critères confondus (avec ou sans projets pédagogiques, accueillis dans les maison du Parc ou rencontrés en extérieur, en provenance des communes de l'aire d'adhésion ou d'ailleurs, ...) représentent pour l'année scolaire 2016-2017 :

- 161 heures de préparation des interventions,
- 224 heures d'interventions,

soit un temps total de 385 heures et 3771 contacts (plusieurs interventions réalisées auprès des mêmes enfants dans le cadre des projets pédagogiques).



Affiche réalisée par les écoliers de Puy-Saint-Vincent, février 2017.

Par contre, alors que l'établissement maintien son effort de sensibilisation auprès des scolaires, l'Éducation nationale souhaitant réduire les moyens mis à disposition du Parc national à la rentrée scolaire de septembre 2017, les postes de professeurs-relais mis à disposition du Parc national par convention ne sont pas reconduits. Le Parc national ne bénéficie donc plus du même accompagnement dans le montage de ses projets pédagogiques.

Projets pédagogiques 2016-2017

	projets	interventions	enfants
Allemont	1	4	46
L'Argentière-la-Bessée	2	9	42
Auris en Oisans	1	4	15
Le Bourg d'Oisans	4	22	85
Champcella, Freissinières	1	11	32
Chauffayer	2	6	45
Crots	1	6	20
Embrun	3	4	58
Entraigues	2	10	42
Le Freney (Clavans, Besse)	2	24	39
La Grave	1	2	25
Mizoën	1	4	15
Le Monétier-les-Bains	1	2	20
La Motte en Champsaur	1	5	18
Saint-Bonnet-en-Champsaur	2	6	57
Saint-Jean Saint-Nicolas	1	1	24
Saint-Julien-en-Champsaur	1	5	25
Savines-le-Lac	2	8	46
Les Vigneaux	1	3	21

Pour en savoir plus : actus, brèves et dossiers du site Internet / <http://www.ecrins-parcnational.fr/>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/abecedaire>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/abecedaire>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/suivre-jeunes-decouvreur>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/hiver-vie-rude>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/nouvelles-jeunes-decouvreur>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/dossier/petits-chemins-aventure-0>

- Activité 4-2 - Sensibilisation, animation, accueil, éducation aux enjeux de la préservation des patrimoines de ces territoires – tous publics hors milieu scolaire

Les grandes priorités pour le triennal sont les suivantes.

- Élaboration et mise en œuvre des programmes d'accueil et de découverte « hiver » et « printemps/été ».
- Animation des points d'accueil existants et partenariat avec les centres d'information thématiques.
- Formation et accompagnement de socio-professionnels (accompagnateurs, guides, encadrants de sports de nature, *etc.*).
- Développement de « Rando- Écrins » : enrichissement de l'application et des contenus « Refuges sentinelles » – volet « communication ».

- Elaboration et mise en œuvre des programmes d'accueil et de découverte « hiver » et « printemps/été »

En 2017, l'établissement public poursuit sa politique d'édition des programmes d'animation (hiver/été). Ces derniers sont accessibles sur le site internet et sous forme de dépliants papier dans les secteurs. Certains événements ont un retentissement particulier.

Le programme d'accueil du Parc national prévoit notamment nombre d'animations dans les points d'accueil existants et en partenariat avec les centres d'information thématiques du territoire. Expositions temporaires, rencontres thématiques avec les agents de terrain, projections de films (film « le bouquetin », « Une vie de lièvre variable », *etc.*) et des ateliers sont proposés au grand public. Les groupes constitués (scolaires locaux, scolaires en séjour, vacanciers, *etc.*) sont également reçus dans les maisons du Parc.

Certains lieux d'accueil, partenaires du territoire, bénéficient également d'animations de l'établissement public, tels que la maison des Alpagnes (Besse-en-Oisans), le musée des mines de L'Argentière-la-Bessée, la station d'Orcières, la station de Réallon, *etc.*

Pour sa part, le musée des Mines fait également son entrée dans le réseaux des prestataires « Esprit parc national ».

En mai, à l'occasion de la fête de la Nature, de nombreux événements sont organisés sur le territoire, en partenariat avec le Parc national et nombre d'acteurs locaux. Bouquetins du Valgaudemar, découverte de l'avifaune du Mont-Guillaume, amphibiens de la plaine d'Embrun, autant de patrimoines offerts au regard des participants.



Après l'organisation de l'événement « Biodiversité à tous les étages » (Embrun, juin 2016), en 2017, c'est le Champsaur, qui accueille les 23 et 24 juin l'événementiel annuel du parc national autour de la biodiversité : « Ecrins de nature » de déroule en effet sur la commune de Saint-Jean-Saint-Nicolas. Élaboré en partenariat avec les associations « Flavia », « Grenha », « Envergures alpines », « LPO », « Proserpine », « Arianta », « Bérardie », « Vesper'Alpes », « Serre-Chevalier nature », « Arnica Montana », « Naturophonia », « Une Pierre sur l'autre », le musée de la faune de Saint-Léger-les-Mélèzes, l'ONF, la fédération de pêche des Hautes-Alpes, le collectif « Plantons de l'Art », la compagnie « Boulons en papillon » et nombre de partenaires marqués « Esprit parc national ». Pour la première journée d'Écrins de nature, quelque 250 écoliers (*photo ci-dessus*) participent aux différents ateliers thématiques proposés à la base de

loisirs de Pont-du-Fossé, à la découverte des petites et grandes richesses de la biodiversité de leur territoire. Fortes des découvertes et des compléments d'inventaires réalisés, Saint-Jean-Saint-Nicolas et Embrun s'engagent officiellement dans la réalisation d'un atlas de la biodiversité communale (ABC), en partenariat avec l'AFB.

En juillet / août, à Molines-en-Champsaur, les projections nocturnes font le plein... L'association « Mott'us & Coutumes » en partenariat avec le Parc national des Ecrins, présente le film " Avec les Loups" le jeudi 27 juillet et, le mercredi 2 août, une projection en plein air du dernier film de Claude Andrieux "Bouquetin" est organisée par le Parc national des Ecrins.

En août, l'inauguration de l'exposition « les îles du ciel » au Muséum de Grenoble ainsi que la première projection du documentaire réalisé sur les explorateurs des plantes d'altitude sur les hauts sommets des Écrins ouvre une série de manifestations (projections, ateliers découverte, etc.) qui vont se prolonger jusqu'en janvier 2018.

A l'origine de cette exposition, le programme scientifique "Écologie verticale", qui conduit des botanistes et des universitaires dans l'ascension des grandes parois du massif des Ecrins. Ses initiateurs sont deux scientifiques et alpinistes passionnés : Cédric Dentant, botaniste au Parc national des Ecrins et Sébastien Lavergne, chercheur au Laboratoire d'écologie alpine (LECA).



Enfin le secteur du Briançonnais-Vallouise organise la 3^{ème} édition du concours de dessins autour du thème de la montagne, avec pour objet « les sommets des Ecrins ». Près de 70 participants de 3 à 82 ans, y participent. La remise des prix, le 15 novembre 2017, regroupe une cinquantaine de personnes à la maison du Parc de Briançon.

Enfin, le Parc national accompagne en 2017 divers acteurs du territoire, contribuant indirectement à la réussite de manifestations. On citera entre autres l'exposition « Regards hors pistes », une exposition qui invite à la découverte des patrimoines de la vallée de la Guisane, des villages aux fortifications de Briançon en passant par les sites naturels du parc national des Écrins (avril, Front de neige de Pré Chabert, au Monétier-les-Bains)

Outre ces événementiels, l'établissement public poursuit ses efforts d'accompagnement par la formation des acteurs du territoire :

- formation sur les zones humides dans le cadre de la MISEN 05 : 13 personnes (techniciens DDT et animateurs Natura 2000) ;
- 1 intervention de formation continue pour les accompagnateurs en montagne (sortie de terrain sur le milieu montagnard + topo en salle sur les ressources numériques du Parc) : 10 personnes ;
- 2 interventions formation initiale accompagnateurs en montagne (la faune en hiver) : 36 personnes au total ;
- 2 formations bénéficiaires de la marque « Esprit Parc national » : 20 personnes ;
- 1 journée sur le loup auprès des membres du SNAM 05 : 21 personnes.

En matière de prestations d'accueil dans les maisons de Parc, les faits notables à retenir sont :

- une exposition photographique sur le lièvre variable, avec les clichés naturalistes de Bernard Pons et de Jean Guillet, inaugurée lors d'une soirée conviviale à la maison du Parc de Châteauroux-les-Alpes le 11 février. Deux films réalisés pour le Parc national par Franck Neveu sur cette espèce ô combien discrète sont présentés au public ;
- une conférence faisant le point sur le programme scientifique concernant le « blanchon » ;
- une invitation faite à Fred Lefay, guide de haute montagne du Bureau du Champsaur-Valgaudemar, qui propose son hiver en une dizaine d'images (La Chapelle-en-Valgaudemar) ;
- des expositions de peinture à La Chapelle-en-Valgaudemar (Catherine Depresles, « Décor de la vallée ») et au Bourg-d'Oisans (association « Peindre ensemble », la faune et la flore), et une exposition photographique à la maison de la Vallée du Champsaur, de Sylvie Delecluse (« Omniprésent »).
- deux nouvelles expositions du Parc sont présentées en 2017 : « Glaciers, itinéraire de découverte » (au Casset en été et à Châteauroux-les-Alpes en hiver), et « Du crépuscule à l'aube », exposition

photographique des agents du Parc national qui propose un regard sur les Ecrins du coucher de soleil au lendemain matin (Tour Brune en été, maison de la Vallée du Champsaur en hiver).

La diversification et la modernisation des produits des boutiques du Parc national sont engagées : tour de cou des parcs nationaux français, livret « jeux découverte du patrimoine montagnard » (5-7 ans), jeux « indices à la trace » pour la reconnaissance des empreintes, 3 livres thématiques (« flore d'altitude », « paysages », « chouettes et hiboux »), etc., dont certains réalisés avec les autres Parcs nationaux disposant de boutiques.

La réalisation de deux posters de sensibilisation à la flore d'altitude fait l'objet d'un financement par la Fondation PETZL dans le cadre d'un mécénat avec le Parc national. Les réalisations concernent le massif de la Meije et les abords du refuge du promontoire.

S'agissant de la pédagogie et du programme d'accueil, on remarque en particulier pour l'année 2017...

- le renouvellement de l'événement naturaliste d'intérêt « parc national ». "Ecrins de nature" implique les réseaux naturalistes, des agents du Parc national et la population autour d'un "inventaire participatif". 150 participants réunis à Pont du Fossé identifient plus de 300 taxons ;
- la poursuite de la montée en puissance d'ateliers participatifs et d'animations à destination des familles proposés par les implantations du Parc national dans les vallées.

Les animations scolaires relayées par le site « Jeunes découvreurs » demeurent la pierre angulaire du dispositif d'animation et de pédagogie à l'attention des jeunes.

Le dynamisme et l'audience du site Internet actualisé et sécurisé ne se démentent pas. Le site demeure le point focal des supports de communication institutionnelle, grand public et de pédagogie. C'est sur ce support que sont mises en ligne diverses informations utiles pour les promeneurs (informations sur la chenille processionnaire, guide des éco-gestes pour une découverte respectueuse du territoire, fiches d'identification des seize espèces de papillons les plus patrimoniales, etc.)

En raison du contexte budgétaire tendu, la baisse des éditions « papier » (Écho des Ecrins, documentation gratuite) est confirmée. La dématérialisation des éditions (programme d'animation notamment) ne dispense encore pas d'un minimum d'éditions « papier », du fait des publics visés et de la fréquentation des maisons du Parc national par les visiteurs.

Pour en savoir plus : actus, brèves et dossiers du site Internet / <http://www.ecrins-parcnational.fr/>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/documentaire-intimite-blanchon>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/matieres-ecrins-exposition-presentee-boscodon>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/delire-alpes>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/montagne-sciences-aventures-cinema>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/molines-projections-nocturnes-plein>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/bienvenue-iles-ciel>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/regards-pistes-serre-chevalier>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/partenaires-ecrins-nature-2017>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/ecole-nature-ecrin-champsaur>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/fete-nature-2017-c-week-end>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/ecrins-nature-2017-rendez-biodiversite>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/decouvertes-partagees-ecrins-nature>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/voyage-aerien-poetique-paysage>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/ete-decouvertes-programme-animation-2017>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/hiver-2018-programme-animation-tres-hivernal>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/sommets-ecrins-toutes-couleurs>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/lievre-bouquetin-ont-salle-comble>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/rencontre-valleenne-prunieres>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/youralps-questionnaire-montagne-10-30-ans>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/seminaire-atlas-biodiversite-communale-abc>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/mares-nature-fete>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/frequence-grenouille-mare-aux-sonneurs>

- Activité 4-3 – Réalisation et gestion d’infrastructures d’accueil du public

Les grandes priorités pour le triennal sont les suivantes.

- Entretien et gestion du réseau de sentier, en cohérence avec le projet d'itinérance autour du « GR54 » et « GR50 », notamment dans le cadre des PDIPR 05 et 38.
- Requalification de certains espaces d'accueil des maisons du Parc

+ Les maisons de Parc

2017 voit la requalification de quelques espaces d'accueil des maisons du Parc.

La réflexion sur la Maison de la vallée de Pont-du-Fossé se poursuit en 2017, mais la rénovation globale est abandonnée au profit d'un aménagement moins ambitieux de l'ancienne bibliothèque municipale.

La préfiguration de la mise en œuvre de 2 programmes ALCOTRA offre l'opportunité de concevoir et réaliser deux expositions permanentes à la maison du Parc de Briançon.

Le centre d'info des Gourniers est rénové pour l'été 2017 (aménagement, mobilier) et peut maintenant accueillir une exposition temporaire.

+ Les sentiers

Le principal axe de travail en 2016-2017 est le programme « Grand Tour des Écrins » (<http://www.grand-tour-ecrins.fr>) visant notamment la dynamisation d'une offre de randonnée itinérante. Ce projet porté par le Parc national a pour objectif le développement d'un tourisme doux et respectueux des patrimoines. Il intègre la réalisation de travaux de requalification sur des sentiers situés en cœur de parc, la structuration et la valorisation d'offres de randonnée itinérante, ainsi que des actions de sensibilisation des pratiquants aux patrimoines du territoire.



Programme de travaux « Grand Tour des Ecrins »

Onze chantiers d'importance sont réalisés en 2017 en sous-traitance (en supplément des 6 engagés sur 2016), pour conforter le GR54, notamment sur le passage des grands cols d'altitude.

Un important travail de mise en cohérence de la signalétique avec le balisage du GR54 est conduit parallèlement.

→ Chantiers engagés en 2016

Sentier du Col des Grangettes. Création variante alpine GR54. Déroctage et pose main courante.	Le Monétier-les-Bains	11 934,00 € TTC	Entreprise Stabilisation Protect
Sentier de la Brèche du Périer. GR54B Oisans Chantier 1 : Sécurisation du passage de la Brèche du Périer à 2491 m d'altitude Chantier 2 : Réfection du sentier depuis le Lauvitel	Le Bourg-d'Oisans	18 357,60 € TTC	Entreprise Gobbo
Sentier du Col de Cote Belle. GR54 côté Désert en Valjouffrey. Reprise complète du sentier suite aux crues de 2015.	Valjouffrey	13 260,00 € TTC	Entreprise ONF 38
Sentier du Col de la Roméïou par Combe Guyon. Valsenestre. GR54 B. Soutènement et passage aménagé à reprendre . Pose main courante.	Valjouffrey	8 667,60 € TTC	Entreprise ONF 38
Sentier du Col de la Muzelle côté Valbonnais. GR54. Soutènement sous la cabane de Ramu à refaire banquettes grillagées. Valsenestre	Valjouffrey	6 840,00€ TTC	Entreprise Paccard

→ **Chantiers engagés en 2017**

Sentier du lac de l'Eychauda et Col des Grangettes côté Pelvoux. Variante GR54. Reprise du sentier avec empierrement et création de marches et rigoles	Pelvoux	7 164,00 € TTC	Entreprise ONF 05
Sentier de l'Aup Martin. GR54. Reprise et soutènement. Sécurisation de la partie sommitale au Col de l'Aup martin	Vallouise	17 688,00 € TTC	Entreprise ONF 05
Pas de la Cavale Côté Fournel et liaison Aup Martin. GR54 A et GR54. Reprise et sécurisation partie sommitale Fournel et liaison Pas de la Cavale	L'Argentière-la-Bessée	7 716,00 € TTC	Entreprise ONF 05
Sentier du Col de la Valette - Col de Gouiran - Col de Vallonpierre. GR54. En domanial. Reprise du sentier et sécurisation des trois cols.	Champoléon	38 616,00 € TTC	Entreprise ONF 05
Vallon d'Isola. Liaison GR54. Création d'un soutènement en bois croisés pour le passage et la sécurisation d'une combe dangereuse 60 ml + main courante.	Champoléon	21 960,00 € TTC	Entreprise ONF 05
Sentier de Chabournéou-Vallonpierre. Variante GRP TVC. Reprise du sentier. Création de trois passerelles et pose de mains courantes pour sécurisation	La Chapelle-en-Valgaudemar	19 992,00 € TTC	Entreprise ONF 05
Sentier du Col de la Vaurze. GR54. Reprise du sentier et sécurisation deux passages de combe avec mains-courantes.	Villar-Loubière	6 324,00 € TTC	Entreprise ONF 05
Ouvrage Torrent Sentier Cote Belle. Passage d'une combe ravinée dangereuse. Création d'un ouvrage de soutènement bois croisés.	Valjouffrey	18 240,00 € TTC	Entreprise Alpivert
Sentiers Vallon de la Selle. Col de la Roméïou et Brèche du Périer. GR54B. Reprise du sentier et réfection de banquettes grillagées de soutènement.	Le Périer	32 481,60 € TTC	Entreprise ONF 38
Sentier du Col de la Muzelle côté Oisans. Reprise du sentier au dessus du lac et sécurisation du passage au col ; GR54	Vénosc	10 728,00 € TTC	Entreprise Paccard
Sentier du Laus. Jonction GR50 et Variante GRP TLSP. Reprise d'anciens tronçons pour création d'un nouvel itinéraire en boucle pour accès Pic du Laus et retour par le Villard.	Réallon	13 152,00 € TTC	Asso LR

Tous ces chantiers sont réceptionnés et correctement réalisés par les entreprises retenues.
Coût total du programme de travaux « Sentiers » du Grand Tour des Ecrins : **253 120 € TTC**

Accès au col de Vallonpierre. Valgaudemar



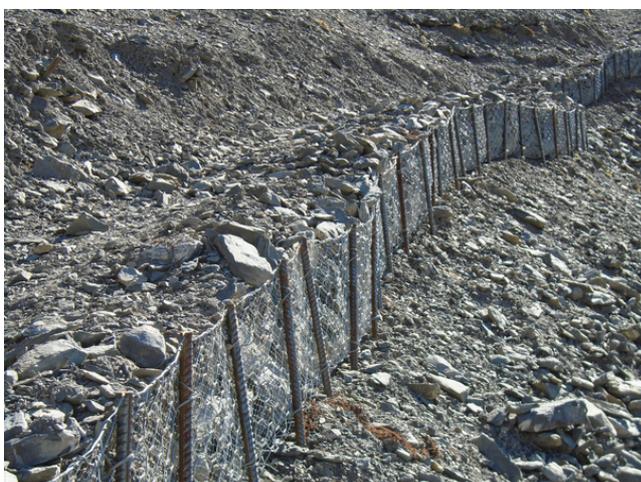
Ouvrage de soutènement dans le vallon d'Isola. Champsaur.



Nouvelle passerelle de Chabournéou. Valgaudemar



Ouvrage de soutènement de Cote-Belle. Valjouffrey.



Nouvelles banquettes de soutènement. La Selle. Le Périer.



Travaux au Col de la Muzelle.



Nouveau sentier du Laus. Les Gourniers. Réallon



Signalétique d'information Départs des sentiers.



Signalétique du GR 54 « Grand Tour des Ecrins »



Balisage peinture du GR 54 « Grand Tour des Ecrins »

Signalétique et balisage

Par ailleurs, les panneaux des 43 points d'information pour l'accès au GR54 sont renouvelés (mise à jour des contenus, fabrication des 103 panneaux et pose des nouveaux mobiliers) pour **63 002 € TTC** .

Des balises « Grand Tour des Ecrins » viennent compléter la signalétique directionnelle du parc national des Ecrins en accord avec la charte de signalétique des Parcs nationaux de France.

En outre et dans le cadre du programme « Grand Tour des Ecrins », 201 km de sentiers GR 54 et ses variantes (GR54A, GR54B, GR54C, GRPTVC) sont balisés à la peinture selon la norme FFRP par les CDRP 05 et 38 pour **9 178 €** .

Travaux courants et travaux d'urgence sur les sentiers

→ **Travaux courants** réalisés en régie ou en sous-traitance :

- 33 chantiers d'ouvrage sont réalisés ainsi que l'entretien courant sur les 466 km du schéma de sentiers, représentant un total de 1501 jours de travail ;
- les 46 passerelles sont démontées à l'automne pour stockage hivernal et remontées au printemps ;
- la signalétique directionnelle et de réglementation des sentiers est entretenue comme chaque année.

→ **Travaux d'urgence**

Parallèlement à ces chantiers planifiés, les fortes intempéries du début du mois d'août endommagent sévèrement les sentiers et notamment les passerelles du réseau de sentiers du parc national.

En Oisans, les accès aux refuges du Carrelet, de Temple Ecrins, et de La Pilatte sont très détériorés et il n'y a plus de passerelle permettant de traverser le Vénéon ou le torrent du Chardon.

De nombreux autres itinéraires du coeur sont fortement endommagés, notamment : accès à Font-Turbat dans le Valbonnais ; passerelle du Gioberney et montée aux refuges du Pigeonnier et de l'Olan ; dans le Valgaudemar ; passerelle des vallons de la Meije, accès au refuge du Pavé et sentier des Crevasses dans le Briançonnais, passerelle de Clousis dans le vallon du Fournel en Vallouise, etc.

Une nouvelle passerelle est installée à Valsenestre et permet de rejoindre Combe-Guyon / Lac Labarre / Col de Roméiou sur le GR 54 B.



Dégâts sur la passerelle du carrelet dans le Vénéon à Saint-Christophe-en-Oisans. Nouvelle passerelle d'accès à Combe Guyon. Valsenestre.

Malgré tout, au prix d'efforts importants, les équipes de terrain parviennent à rétablir la plupart des itinéraires dans les jours qui suivent, action d'une grande réactivité saluée par la plupart des partenaires du Parc national et par les administrateurs de l'établissement public.

Le bilan financier de ces travaux s'élève à **221 066 € TTC**.

+ Signalétique routière

La signalétique routière d'appartenance des communes est renouvelée sur 11 sites, dans le cadre du nouveau schéma directeur départemental de signalétique routière touristique du département des Hautes-Alpes.

+ Suivi de la fréquentation

Le suivi des fréquentations pédestre et routière est réalisé comme chaque année sur 34 stations de comptage. Le dispositif pédestre et routier réparti sur le territoire permet en effet de suivre l'évolution pluriannuelle de la fréquentation au moyen de :

- 17 stations de comptages pédestres EcoCompteur gérées par le Parc national.
- 17 stations de comptage routiers Stéréla gérées en partenariat avec le département des Hautes-Alpes.

+ Relations avec l'Office national des forêts

Les échanges avec l'ONF engagés en 2016 se poursuivent en 2017 pour redéfinir une stratégie de gestion des sentiers en terrain domanial. Il s'agit en particulier de rendre opérationnelles les stratégies départementales de gestion des PDIPR et de clarifier les objectifs relatifs à l'entretien du réseau de sentiers en cœur de parc national.

Les conventions d'entretien des sentiers inscrits au schéma de sentier, en particulier en domanial, sont en cours de signature fin 2017 avec l'ONF 38 et l'ONF 05.

**Pour en savoir plus : actus, brèves et dossiers du site Internet / <http://www.ecrins-parcnational.fr/>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/grands-petits-chantiers-sentiers-grand-tour>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/orages-travaux-urgence-passerelles-sentiers-emportees>**

- Activité 4-4 – Outils de communication

Contexte et enjeux

Historiquement, le Parc national a une politique éditoriale active et reconnue : la qualité et le succès des produits contribuent à son image et à celle du territoire, à la fidélisation des clientèles, ainsi qu'aux ressources propres de l'établissement.

L'importante base de données « image » est actualisée régulièrement.

Les grandes priorités pour le triennal sont les suivantes.

- Publication de l'Écho des Écrins et d'une « news-letter » électronique.
- Structuration de la politique de l'image et valorisation du fond audiovisuel.
- Valorisation au travers d'outils de communication des programmes thématiques du parc national.
- Collaboration étroite avec les médias et les relais d'information locale.

Les supports de communication sont très divers : éditions « papier » (livres, brochures, journal, *etc.*), expositions et supports signalétiques, supports électroniques en développement rapide.

Une grande partie de la mise en page des documents nécessaires à la communication du Parc national fait l'objet d'un marché de sous-traitance graphique. 45 journées (20 jours pris sur le marché 2017/2018 et 25 jours sur le marché 2016/2017) sont ainsi dédiées en 2017 à la création visuelle de documents « papier », de totems, de brochures, de flyers, de panneaux, d'expositions, *etc.*

+ Site internet et réseaux sociaux

Sur le site internet :

- près de 200 articles sont produits (actualités et brèves) + 24 pages d'abécédaire (ressources « jeunes découvreurs »), 14 pages écoles jeunes découvreurs et 9 dossiers thématiques (« avenir des alpes », « séjourner de manière éco responsable », « pêcher dans le coeur du PNE », « accompagner la restauration du petit patrimoine », « le bouquetin du Léman à la Méditerranée », *etc.*),
- contribution d'une cinquantaine d'agents du Parc national, soit plus de la moitié des effectifs de l'établissement, aux éléments rédactionnels,
- création des pages présentant les programmes co-financés (« Destination Haute montagne », « Pastoralp », « Lemed-lbex », *etc.*).

12 newsletters électroniques sont diffusées en 2017 à 5380 abonnés à partir du site du Parc national.

- 16 Magazines nature (15 mn) sur la RAM avec podcast relayés sur le site du PNE, image et résumé, sont mis en ligne sur le site du Parc national et utilisés comme médias complémentaires dans des articles et dossiers et sur « Biodiv'Ecrins ».

Les conditions de mutualisation des outils internet avec l'AFB ne sont pas remplies en terme de développements complémentaires d'une part et de ressources humaines, d'autre part, pour mener à bien la migration vers la version inter-Parcs du site du PNE.

→ Audience du site Internet

On comptabilise sur un an,

- 324 386 visites en 2017 (+7,88%), soit en moyenne près de 890 visites par jour sur le site du Parc national, auxquels il faut ajouter les autres visites sur nos différents portails :
- 142 000 visiteurs sur « Rando-Écrins » en 2016 (+9,78%),
- 23 255 sur « Rando-Écrins mobile »,
- 31 777 sur « GTE »,
- 5 253 sur « GTE mobile »,
- 16 349 sur « Bouquetins »,
- 15 425 sur « Biodiv'Ecrins »,
- 6 540 visites « boutique » en 2017.

Réseaux sociaux

On comptabilise enfin 12 500 fans en 2017 sur Facebook (+ 1200 par rapport à 2016).

+ L'Écho des Ecrins

L'édition 2017 de L'Écho des Ecrins » (12 pages A3) est tirée à 24000 exemplaires en octobre, dont 22000 exemplaires diffusés dans le territoire.

Elle est consacrée notamment :

- aux chantiers sur les sentiers ;
- aux démarches de « Savoir et Faire-savoir » dont une présentation Biodiv'Ecrins (atlas en ligne du PNE), un retour sur « Ecrins de nature », la mise en place d'atlas de biodiversité communale ;
- à la marque « Esprit parc national » ;
- à la problématique des « plantes envahissantes » ;
- au plan prédation / pastoralisme du Parc national ;
- à l'exposition « Les îles du ciel » , et à de nombreux témoignages sur la vie du territoire.

+ Relations avec les médias

L'activité de relation presse demeure intense et pourrait être résumée sommairement en quelques chiffres

- 324 articles collectés en presse écrite et plusieurs collaborations à des médias, dont
 - 16 Magazines nature (15 mn) sur la RAM avec podcasts relayés sur le site du PNE ;
 - une émission sur le film « bouquetin » sur TéléGrenoble ;
 - diverses contributions à des dossiers de presse : Oisans, La Grave, Agence de développement ;
 - atlas en ligne du Parc sur le blog Défi écologique : <https://blog.defi-ecologique.com/biodiv-ecrins/> ;
 - une collaboration sur les randos dans les Ecrins sur « Alpes loisirs » – Hors série été ;
 - le numéro d'hiver du magazine du Dauphiné Libéré consacre 12 pages aux Ecrins, valorisant notamment des images du parc national et de Bertrand Bodin ;
 - une collaboration avec France 3 sur plusieurs thèmes : travaux Temple-Ecrins - mag balade (grand tour des Ecrins), malacologie (relais presse locale), rencontre avec les chouettes (France 3 PACA) ;
 - des insertions dans le magazine du Conseil départemental des Hautes-Alpes 05 : article sur la marque « Esprit parc national », reportages sur « Montagnes et sciences » (Télé-Grenoble) ;
 - quelques reprises d'information dans la presse montagne spécialisée (presse « montagne », presse naturaliste).

Un voyage de presse centré sur le Grand Tour des Ecrins, le tout du Combeynot et la marque « Esprit parc national » associant 4 médias nationaux est accueilli les 19 et 20 juin. L'objectif de cette opération avec les médias nationaux est notamment de développer la notoriété du massif des Ecrins et de faire passer des messages sur les possibilités de découverte itinérante du parc national à travers le GR 54, et les tours pédestre et VTT en balcons.

+ Audiovisuels

Inventaire sonore de la faune

Une session de l'inventaire sonore commencé en 2016 est inscrite dans le programme Leader cofinancé pour la manifestation « Ecrins de nature ». La session sera réalisée en 2018.

Photothèque

2017 est la première année pleine du fonctionnement du groupe opérationnel « images » mis en place en 2016. Les contraintes météorologiques entraînent l'annulation de quelques missions programmées sans possibilité de report (chutes de neige rendant impossible le photo-constat glacier, ou gel des fruits pour les reportages sur des produits marqués Esprit Parc national, etc.).

Néanmoins, le groupe opérationnel produit 3700 photos, pour un nombre total de photos importées en 2017 de 7000 (+4,5 % par rapport à 2016).

On note en 2017 plus de 5000 connexions partagées sur la photothèque (3000 en 2016) par 140 utilisateurs différents (+10 % en un an).

7 reportages photos sont effectués par des photographes professionnels sur des prestataires marqués.

Les images produites par le PNE sont utilisées par de nombreux partenaires externes :

- AFB : revue « Espaces Naturels » n°59, mémoire sur la marque « Esprit parc national », Facebook du réseau des parcs nationaux, cartes postales à but non commercial distribuées lors des vœux 2018 de GMF, almanach « Agenda Terre Sauvage 2018 » ;
- ALPARC : projet WeWild ;
- Alpes et Midi : journal, actus ;
- CEN Rhône-Alpes : livre « scènes de nature autour de Lhuis » ;
- Centre de l'Oralité Alpine : POM GR54 ;
- CC du Haut-Champsaur : Cartoguide du Haut-Champsaur ;
- Commissariat à l'aménagement au développement et à la protection des Alpes : carte de vœux 2017 ;
- Commission Locale de l'Eau Drac-Romanche. Journal « article sur le Lauvitel » ;
- CC de l'Oisans – SACO : carte de vœux 2018 ;
- Cne de Châteauroux-les-Alpes Agenda 2018 ;
- CBNA : dossier de presse « Sem'LesAlpes » ;
- D'COM (agence de communication) Le Figaro : « le Grand Tour des Ecrins » ;
- DDT05 ;
- Educ'alpes : web « boîte à outils sur le changement climatique dans les Alpes » ;
- FDC 38 : revue et site internet « lièvre variable » ;
- FFRP ;
- Graphiste (Hors-série GMF) : hors série GMF « 10 ans des parcs nationaux » ;
- Howard Johnson : revue britannique ;
- Institut de Géographie Alpine (IGA) : « alpinisme avant/après » ;
- Jack Fournier : livre « raconte-moi les 2 Alpes » ;
- La Casemate : exposition « le lièvre » ;
- Le Figaro : article « les parcs nationaux » ;
- Le Naturographe (graphiste pour PNE) Enquêtes web GTE, Communication Grand Tour des Ecrins ;
- Les affiches de Grenoble : journal « la marque Esprit Parc national » ;
- Magazine Balades : revue couverture et article sur le GR54 ;
- Mairie des 2 Alpes : Bibliothèque de l'Ardoisière à Vénosc – posters ;
- Montagnes magazine : revue « glacier Blanc » ;
- Musée Dauphinois : exposition « Lesdiguières » et revue L'Alpe « changements climatiques » ;
- Muséum de Grenoble : Exposition « Sur les Iles du Ciel » ;
- Muséum National Histoire Naturelle : « handicap et espaces naturels » ;
- My Destination (pour PNF) : Publication sur la page Facebook « Esprit parc national », Campagne Canvas ;
- Olivier Tourillon : livre « Les papillons des Hautes-Alpes » ;
- OT Champsaur-Valgaudemar : cahier de découvertes du Champsaur et Valgaudemar ;
- OT de Gap : mise à jour de la brochure de Gap, brochure de Charance ;
- OT Serre-Ponçon : divers ;
- Parc national de la Vanoise : Exposition itinérante sur le chardon bleu ;
- Parc national des Cévennes : jeu pédagogique sur les oiseaux ;
- Parc national du Mercantour : outil pédagogique « géologie », outil pédagogique « tétras-lyre » ;
- Patrice Tordjman : Guide géologie Hautes-Alpes ;
- Pierres qui roulent : site internet ;
- Rektangle Production (réalisateur vidéo pour PNE-PNV-PNM) : film animation « marque Esprit parc national »
- Université Grenoble Alpes : programme « RefLab » ;
- Yeti aventures : exposition « faune sous tipi » à Puy-Saint-Vincent.

Enfin, les images sont imprimées, affichées sur des écrans, projetées, utilisées dans des expositions, sur les réseaux sociaux, des sites internet, des outils pédagogiques, des jeux, des cartes postales ou de vœux, des affiches, des almanachs, des revues, livres ou autres magazines, etc.

+ Valorisation au travers d'outils de communication des programmes thématiques du parc national

Les nouvelles créations 2017 :

- « Charte, bilan d'étape » : <http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/charte-bilan-etape-mieux-continuer>;
- de nouveaux posters pour les refuges dans le cadre d'un mécénat avec « Petzl » sur le programme "écologie verticale" ;
- affiche de la soirée cinéma-conférence, organisée à Gap sur la thématique du bouquetin ;
- une publication sur la réserve Intégrale de Lauvitel ;
- un flyer invitant à découvrir notre atlas en ligne « Biodiv'Ecrins » ;
- un livret de jeux (5-7 ans) et un carnet de reconnaissance d'empreintes, nouveautés boutique inter parcs de montagne : finalisation et sortie ;
- accompagnement de 3 sorties de livre thématique (flore d'altitude, paysages et chouettes/hiboux) ;
- une nouvelle mouture pour l'annuaire de la marque « Esprit Parc national », avec intégration de nouveaux produits et service + localisation sur carte ;
- parution de la collection des 7 dépliants de présentation des tours itinérants du Grand Tour des Ecrins.

On notera une augmentation importante des productions vidéos, avec une tendance à produire aussi des formats courts destinés aux réseaux sociaux et autres sites internet. La majeure partie de ces films est visible sur la chaîne « Dailymotion » du PNE :

- production d'une vidéo de 5' « Esprit Parc national, une marque inspirée par la nature » et de portraits courts (1'30") ;
- production d'une vidéo de 7 minutes de présentation des gestes et témoignages relatifs à la « restauration du patrimoine bâti » ;
- production d'une vidéo de 5' « Ecrins de nature » ;
- une production vidéo de 12 minutes intitulé « une vie de lièvre variable » et un autre de 15mn sur le suivi du lièvre variable au PNE ;
- production de 5 minutes présentant la démarche « Motif Paysages » ;
- co-production d'un film d'animation pédagogique et ludique de 4 minutes 35" sur le programme Alcotra Lemed-Ibex : « Ibex in the mountain » ;
- participation importante d'agents du PNE sur 2 films de 52' – Sur « Les îles du ciel » et « Bouquetin » ;
- coproduction d'un film d'animation sur la marque avec le PNV et le PNM ;
- production de 3 reportages vidéos sur les tours Gourmands, le GR 54 et le Tour du Champsaur à VTT.

Pour en savoir plus : actus, brèves et dossiers du site Internet / <http://www.ecrins-parcnational.fr/>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/motif-paysages-outil-temoignages>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/ibex-mountain-film-animation-programme-scientifique>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/patrimoine-bati-action-parc-national-video>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/bouquetin-film>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/voyage-presse-grand-tour-ecrins>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/ecrins-hiver-belvedere-alpes-loisirs>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/chouette-reportage-televisé>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/documentaire-intimite-blanchon>

- FOCUS SPECIFIQUE : descriptif des actions en faveur d'un public handicapé

Les grandes priorités pour le triennal sont les suivantes.

- Réalisation du sentier d'interprétation de la Vallouise (maîtrise d'œuvre PNE) et de l'offre « handicap » du Pré de Madame Carle (maîtrise d'œuvre commune de Pelvoux).
- Adaptation de supports de communication.
- Prise en compte de la problématique handicap dans tous les projets de maisons de Parc.
- Mise en place d'animations adaptées aux publics handicapés.

Au cours de l'année 2017, un certain nombre d'actions se poursuivent ou voient le jour :

A l'invitation du Comité du Sport Adapté des Hautes-Alpes, les agents du Parc national des Ecrins participent, le 11 janvier au col Bayard et le 14 mars à Crévoux (*photo ci-dessous*), à la 11^{ème} édition de « Neige pour tous » organisée conjointement par les Comités Handisport et Sport Adapté des deux départements (04 et 05) et Nordic Alpes du Sud.

Début juin, le Parc national des Ecrins participe au salon « Handica » à Lyon sous la bannière de l'AFB et aux côtés du groupe « GMF Assurances ».

Un accueil spécifique est organisé lors de l'événement annuel « Ecrins de nature » le 24 juin Pont-du-Fossé.



Deux accompagnateurs en montagne sont engagés pour faire découvrir aux personnes à mobilité réduite les plaisirs de la balade en joëlette et en fauteuil « 3 roues ». Un groupe de personnes mal-et non-voyantes est également pris en charge pour les accompagner sur les ateliers proposés tout au long de la journée.

Ci-contre, atelier « Paysages sonores » au plateau de la Coche avec Fernand Deroussen, audio-naturaliste.

Au travers d'un projet de création mêlant art, musique et expérience sensorielle, les enfants handicapés de l'IME (institut médico-éducatif) du Jouclaret de Briançon sont accueillis à la maison du Parc de Vallouise qui expose leurs créations. Les enfants, fiers de leurs œuvres, mettent en place leurs créations pour faire un "sentier d'art et d'écho".

Dans le cadre de l'événement « Ecrins de nature », au Pont-du-Fossé, des animations sont adaptées pour accueillir un groupe de malvoyants à l'écoute des sons de la nature.

Enfin, en septembre, c'est une sortie sur le secteur de l'Embrunais, aux Gourniers, qu'est organisée une journée pour une trentaine de personnes mal et non voyantes de l'association Alpes Regards 05.



De nouvelles joëlettes sont également acquises et prêtées à titre gratuit pour toute personne qui en a fait la demande au cours de l'année. La malle pédagogique « Traces et indices de la faune sauvage » fait également l'objet de prêts.

Pour en savoir plus : actus, brèves et dossiers du site Internet / <http://www.ecrins-parcnational.fr/>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/neige>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/art-nature-handicap>

Quelques indicateurs de suivi du COB, relatifs au domaine 4

Activités	Indicateurs	Valeurs 2017	
		Cible	Valeur
4-1 - Sensibilisation, animation, éducation aux enjeux de la préservation des patrimoines de ces territoires – public scolaire	4-1a : % des effectifs affectés sur le domaine d'activité (= personnel directement concerné + part du personnel administratif) par rapport aux effectifs totaux	2	5,4%
	4-1b : % des coûts afférents hors masse salariale et hors fonctionnement courant, par rapport au montant du programme d'actions	0,5	0,46%
4-2 - Sensibilisation, animation, accueil, éducation aux enjeux de la préservation des patrimoines de ces territoires – tous publics hors milieu scolaire	4-2a : % des effectifs affectés sur le domaine d'activité (= personnel directement concerné + part du personnel administratif) par rapport aux effectifs totaux	13	15,5%
	4-2b : % des coûts afférents hors masse salariale et hors fonctionnement courant, par rapport au montant du programme d'actions	6	4,09%
4-3 – Réalisation et gestion d'infrastructures d'accueil du public	4-3a : % des effectifs affectés sur le domaine d'activité (= personnel directement concerné + part du personnel administratif) par rapport aux effectifs totaux	8	9,6%
	4-3b : % des coûts afférents hors masse salariale et hors fonctionnement courant, par rapport au montant du programme d'actions	29	16,13%
4-4 – Outils de communication de l'EPPN	4-4a : % des effectifs affectés sur le domaine d'activité (= personnel directement concerné + part du personnel administratif) par rapport aux effectifs totaux	1	1,5%
	4-4b : % des coûts afférents hors masse salariale et hors fonctionnement courant, par rapport au montant du programme d'actions	1,5	2,22%

5 - PILOTER LA POLITIQUE DES PARCS NATIONAUX

Les priorités pour le triennal portent principalement sur la préparation de la seconde vague des adhésions à la charte (2015) et sur le renforcement et l'animation des outils et instances de suivi de la charte.

Le suivi annuel de la charte, son évaluation périodique, mais aussi la mobilisation d'un comité de suivi et d'évaluation, visent à une appropriation plus forte de la charte par le territoire.

Enfin, le Parc national poursuit ses engagements européens (mise en œuvre de la charte européenne de tourisme durable, forte contribution à l'animation du réseau Natura 2000, diplôme européen) et, après avoir reçu une labellisation pour sa réserve intégrale (catégorie 1a-UICN), œuvre à la reconnaissance internationale de l'exemplarité de sa gestion, par une candidature à la labellisation sur la « Liste verte de l'UICN ».

- Activité 5-1 – Animation et évaluation de la charte

Les grandes priorités pour le triennal sont les suivantes.

- Suivi du programme d'actions, et mise en place d'un outil de suivi commun aux parcs nationaux.
- Évaluation : mise en place et animation du dispositif (instance, indicateurs, premières évaluations).
- Seconde vague d'adhésions à la charte.
- Signature et animation des conventions de partenariat avec les collectivités et les principaux partenaires socio-économiques.

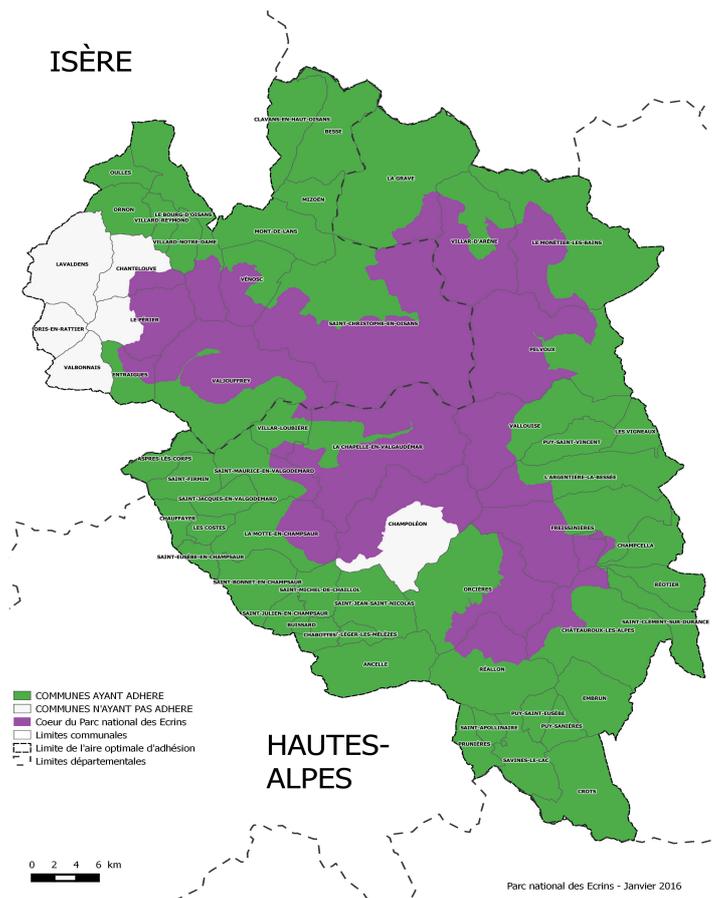
La charte exprime un projet de développement soutenable du territoire, dont une des finalités est de fédérer l'ambition de l'établissement public, des communes, des professionnels et des habitants pour une montagne de haute valeur patrimoniale, vivante, dynamique et accueillante. Elle est mise en œuvre concrètement au travers des programmes d'actions triennaux définis par l'ensemble des partenaires.

Le Parc national anime une action partenariale auprès des communes adhérentes et des intercommunalités, pour identifier les projets qui répondent aux orientations et objectifs de la charte et contribuent à sa mise en œuvre. Dans le second programme d'actions 2017-2019, les actions identifiées sont portées par le Parc national ou par des collectivités locales, des structures socio-professionnelles ou des associations.

Ces actions contribuent à l'amélioration du cadre de vie et de l'économie locale et à la préservation des patrimoines : rénovation des fours de villages, accompagnement des plans locaux d'urbanisme, interventions auprès des publics scolaires, suivi des alpages, aides agro-environnementales, etc.

Dans certains cas, le Parc national assure la maîtrise d'ouvrage. Pour d'autres projets, il intervient comme partenaire technique, partenaire financier ou simplement en qualité de personne publique consultée.

Le périmètre du partenariat ainsi que les nouvelles modalités de mise en œuvre de projets sont influencés par l'évolution récente des



collectivités territoriales et par les conséquences de la NOTRe, qui a notablement modifié la répartition des compétences.

Le périmètre des nouvelles intercommunalités du territoire du parc national des Ecrins est arrêté au 1^{er} janvier. Les nouveaux EPCI sont : la communauté de communes du Briançonnais (13 communes), la communauté de communes de Serre-Ponçon (17 communes), la communauté de communes du Champsaur-Valgaudemar (27 communes), la communauté de communes du Pays des Ecrins (8 communes), la communauté de communes du Guillestrois et Queyras (16 communes), la communauté de communes de la Matheysine (44 communes) et la communauté de communes de l'Oisans (20 communes).

Par ailleurs, on note la fusion de plusieurs communes :

- dans l'Isère, la fusion de Vénosc et Mont-de-Lans génère la nouvelle commune de « Les Deux-Alpes » ;
- dans les Hautes-Alpes, la fusion de Vallouise et de Pelvoux génère la nouvelle commune de « Vallouise-Pelvoux ».

Le nombre de communes adhérentes à la charte est donc désormais de 51.

+ Le programme d'actions de la charte

La charte est mise en œuvre à travers des programmes d'actions triennaux définis avec les partenaires. Sur la durée du contrat d'objectifs, deux programmes d'actions se succèdent : les programmes 2014-2016 et 2017-2019. Les actions identifiées correspondent aux missions fondamentales du Parc national dans la zone cœur et aux projets définis avec les collectivités et autres acteurs socio-professionnels de l'aire d'adhésion. Le partenariat entre le Parc national et les communes adhérentes est formalisé dans des conventions d'application de la charte. 46 conventions de partenariat avaient été signées pour la période 2014-2016 ; ce sont 51 conventions qui sont signées dans le cadre du second programme d'actions de la charte (soit 100 %).

L'évaluation « chemin faisant » se poursuit et se traduit par une série de réunions avec les communes concernées. Le bilan de la période 2014-2016 « la charte en actions » est réalisé et diffusé. Il est présenté lors de la réunion du conseil d'administration du 27 novembre 2017, lors de laquelle le dispositif d'évaluation de la charte est approuvé.

+ Mise en place du dispositif d'évaluation de la charte

Le champ de l'évaluation concerne les actions réalisées dans le cadre des programmes triennaux avec les partenaires du territoire et les conditions de leur mise en œuvre. Afin de s'articuler au mieux avec ces programmes, l'évaluation intermédiaire sera réalisée en 2019, sur la base des programmes d'actions 2014-2016 et 2017-2019. L'évaluation finale sera faite en 2027.

Le conseil d'administration du 5 juillet 2014 avait créé le comité de suivi et d'évaluation de la charte, chargé de mettre en place le dispositif d'évaluation et d'assurer le suivi de la démarche.

Ce comité, qui s'était réuni le 5 décembre 2016, se réunit à nouveau le 8 juin et le 7 novembre 2017.

Il avait validé une liste de questions évaluatives le 5/12/2016, fruit d'un groupe de travail interne à l'établissement, de deux rencontres avec les représentants du conseil scientifique puis d'un avis du conseil scientifique du 16 octobre 2015. Sa tâche en 2017 consiste à finaliser le dispositif et à le rendre concret et appropriable, pour que l'évaluation puisse être un véritable outil au service de la gouvernance.

Le conseil d'administration approuve le dispositif le 27 novembre 2017, après avis du comité de suivi et d'évaluation (7/11/2017) et du conseil scientifique (24/11/2017).

Ce dispositif d'évaluation comprend des questions évaluatives et des indicateurs (qui permettront de mieux matérialiser la réponse aux questions). Pour éviter toute lourdeur excessive, un recoupement est fait pour partie avec les indicateurs renseignés dans le cadre du suivi du contrat d'objectifs, de la CETD, et des travaux inter-Parcs portant sur le tableau de bord des parcs nationaux et complété par d'autres indicateurs plus spécifiques. Un tableau de bord contenant toutes les informations et croisant les orientations/objectifs de la charte avec les différents indicateurs existants ou mentionnés dans la charte est réalisé.

Le logiciel EVA, outil de suivi et d'évaluation des chartes des parcs nationaux, est utilisé pour réaliser le premier « bilan 2014-2016 : la charte en actions ».

En 2017, plusieurs contributions sont faites pour le collectif des Parcs nationaux et pour l'AFB, afin d'améliorer le déploiement d'EVA dans ses volets financier et d'évaluation.

Pour en savoir plus : actus, brèves et dossiers du site Internet / <http://www.ecrins-parcnational.fr/>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/charte-bilan-etape-mieux-continuer>

- Activité 5-2 - Contribution aux politiques régionales et nationales de développement durable et de protection des patrimoines

Les grandes priorités pour le triennal sont les suivantes.

- Participation à quelques groupes de travail régionaux (SNB, TVB, réseaux régionaux de gestionnaires d'espaces naturels, énergie-climat., etc.).
- Suivi des politiques nationales décentralisées.

En 2017, le Parc national poursuit sa participation aux réseaux et groupes de travail régionaux et nationaux en prise avec ses priorités d'intervention. Il est tout particulièrement sollicité sur les questions relatives au changement climatique, à la structuration des données et à la construction d'une politique nationale de la connaissance.

Il est par ailleurs très fortement impliqué dans les travaux inter-Parcs, tout particulièrement dans le cadre des travaux de préfiguration de la convention de rattachement des Parcs nationaux à l'AFB, ce qui se traduit notamment

- par une participation très assidue et active de ses personnels aux divers groupes de travail de l'AFB,
- par l'implication du directeur comme référent du groupe de travail « administration générale » ,
- par l'implication du directeur-adjoint en tant que directeur référent du groupe-projet « stratégie sanitaire des Parcs nationaux métropolitains » ;
- en suscitant et en créant les conditions d'un rapprochement des 3 parcs nationaux alpins, en vue de faire converger les orientations de gestion sur les sujets d'intérêt commun et d'élaborer des stratégies communes de gestion de projet.

- Activité 5-3 – Contribution aux politiques européennes et internationales

Les grandes priorités pour le triennal sont les suivantes.

- Partenariats transfrontaliers avec les parcs italiens dans le cadre de projets européens financés (LIFE, ALCOTRA, etc.).
- Candidature à la labellisation « liste verte UICN » du Parc national des Écrins.

+ Liste verte de l'UICN

2016 a été l'année de l'engagement du Parc national dans le processus de labellisation internationale « Liste verte », piloté par l'Union internationale pour la conservation de la nature.

A la suite de l'audit de terrain d'août 2016 et d'un examen en groupe de travail « Liste verte » du comité français de l'UICN, le dossier est transmis à l'UICN internationale avec un avis très favorable. Les réserves relatives à la finalisation de la cartographie des services écosystémiques et à la mise en place d'une procédure d'évaluation de la charte étant levées en 2017, une issue favorable à cette demande de labellisation internationale est attendue courant 2018.

+ Partenariats transfrontaliers

Concernant les partenariats transfrontaliers avec les structures italiennes, 2017 est l'année de la concrétisation.

Les projets déposés au cours de l'année 2016 dans le cadre du programme ALCOTRA INTERREG V-A France-Italie sont retenus par l'Europe et peuvent démarrer :

- projet simple « Monitoring et gestion du bouquetins des Alpes du Léman à la Méditerranée » (LEMED-IBEX) ;

- projet simple « Changement climatique sur le territoire transfrontalier (CCLIMATT).

Les propositions de plans intégrés thématiques (PITEM) et territoriaux (PITER), sur lesquels le Parc national des Ecrins s'est investi en tant que partenaire ou délégataire potentiel sont retenues par le comité de suivi en phase 1 :

- PITEM « Protéger et valoriser la biodiversité et les écosystèmes alpins par un partenariat et un réseau de connectivités écologiques transfrontaliers » (BIODIVALP) ;
- PITEM « Modèles Intégrés pour le Tourisme « Outdoor » dans l'espace Alcotra » (MITO) ;
- PITER « Terres Monviso ».

Dans un second temps, le Parc national travaille à l'élaboration des premiers projets simples de chaque plan pour un dépôt au cours du premier trimestre 2018.

Il se retire du projet « Terres Monviso » pour des raisons de moyens humains.

Le projet « Vulnérabilité et stratégies d'adaptation des pâturages aux impacts du changement climatique dans les Alpes » dans le cadre du programme LIFE Climat, est lui aussi retenu et démarre au cours du second semestre 2017.

+ Visite d'une délégation chinoise dans les Ecrins

Une délégation chinoise, conduite par l'Académie des sciences chinoises, et composée de membres de plusieurs administrations centrales, d'experts accompagnant la réforme des parcs nationaux chinois (Chinese Academy of Sciences, centre de recherches du conseil d'État) et de maîtres d'ouvrage de projets financés par l'AFD, est accueillie dans les Ecrins début octobre 2017. L'objectif de ce voyage est de mieux appréhender le modèle français des parcs nationaux et d'en tirer des éléments utiles pouvant inspirer la réforme des parcs nationaux en Chine.

La délégation s'intéresse en particulier aux dispositifs de gouvernance du Parc national. La

visite sur le territoire des Ecrins lui permet de découvrir le fonctionnement des parcs nationaux français à travers des échanges avec l'équipe du Parc national des Ecrins, avec des représentants du conseil scientifique (échanges scientifiques à la galerie de l'Alpe du Lautaret), mais également avec les élus et les partenaires de l'établissement public.



Dans le cadre des échanges engagés par l'AFD avec les principaux experts chinois, les autorités chinoises confirment au terme de la visite leur grand intérêt pour le modèle français.

**Pour en savoir plus : actus, brèves et dossiers du site Internet / <http://www.ecrins-parcnational.fr/>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/delegation-chinoise-visite-ecrins>**

Quelques indicateurs de suivi du COB, relatifs au domaine 5

Activités	Indicateurs		Valeurs 2017	
			Cible	Valeur
5-1 – Animation et évaluation de la charte	Indicateurs spécifiques	5-1a : % des effectifs affectés sur le domaine d'activité (= personnel directement concerné + part du personnel administratif) par rapport aux effectifs totaux	3	2,80%
		5-1b : mise en œuvre de l'évaluation des chartes (déploiement EVA et remplissage des données)	Mise en œuvre effective	<i>Méthode d'évaluation de la charte validée au CA du 27 nov. 2017.</i>

DOMAINE 6 – GÉRER L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC

Les activités répondent au souci d'une gestion efficace, économe, s'appuyant au mieux sur les possibilités de mutualisation, conforme aux normes de gestion et à leurs évolutions.

Cette mutualisation s'inscrit notamment dans la dynamique suscitée par la création de l'Agence française pour la Biodiversité. S'agissant des ressources, l'établissement mobilisera au mieux les acteurs privés (mécénat, dons) et les ressources publiques (CPER, fonds européens, etc.)

- Activité 6-1 – Management général

Les grandes priorités pour le triennal sont les suivantes.

- Animation des instances de gouvernance et de dialogue social de l'établissement public.
- Finalisation du document unique « hygiène et sécurité » et suivi de sa mise en œuvre.
- Actualisation du règlement intérieur.

+ Organisation interne de l'établissement public

Les réductions d'effectifs mettent à l'épreuve le schéma d'organisation adopté en 2012 et revu en 2014, car elles excèdent le niveau plancher d'emploi qui avait été pris comme hypothèse de travail. Avant l'adoption d'un nouveau schéma cible pour 2022, l'organisation a été adaptée ponctuellement : le secrétariat général a été réorganisé et les tâches redistribuées entre agents, les charges de logistique générale au siège et d'accueil/standard ont été réparties entre d'autres agents. La boutique du siège a donc fermé et l'accueil s'est grandement réduit.

+ Conseil scientifique

Le conseil scientifique du Parc national a été renouvelé, comme suite à l'arrêté préfectoral du 29 octobre 2015.

Dans l'année 2017, le conseil scientifique se réunit à 3 reprises :

=> **le 13 janvier 2017**, à Gap – Charance, avec pour ordre du jour :

- la liste verte de l'UICN,
- un point d'information sur l'AFB,
- l'atlas de la biodiversité du Parc national des Ecrins,
- l'événement pour la 10^{ème} séance du conseil,
- la thématique de l'eau dans les Ecrins.

=> **le 9 juin 2017** à la galerie de l'Alpe du Lautaret, avec pour ordre du jour :

- les travaux scientifiques autour du Lautaret (Orchamps, alpages volants, cartographie des services écosystémiques, suivi du glacier rocheux de Laurichard),
- le loup : bilan et actions du Parc national,
- une visite des dispositifs scientifiques du Lautaret (galerie de l'Alpe, dispositifs expérimentaux, Fluxalps).

=> **le 24 novembre 2017** à Gap – Charance, avec pour ordre du jour :

- la charte (dispositif d'évaluation et 1^{er} bilan),
- le Gioberney (projets en cours et perspectives),
- un retour sur les autorisations délivrées en 2017,
- le suivi de la Reine des Alpes.

+ Conseil d'administration

Le Conseil d'administration (CA) a été renouvelé par l'arrêté ministériel du 8 novembre 2015 modifié.

En 2017, il se réunit à trois reprises,

=> **le 17 février 2017**, avec pour principaux points d'ordre du jour, notamment :

- le compte financier 2016,
- le budget rectificatif n° 1,
- la présentation du rapport d'activités 2016,
- l'attribution de subventions.

=> **le 07 juillet 2017**, avec pour principaux points d'ordre du jour notamment :

- la présentation détaillée des activités relatives à la marque « Esprit parc national »,
- le plan d'actions « Loup » du PNE,
- le rapport d'audit de la Cour des Comptes,
- l'intervention du Parc national sur l'agriculture biologique,
- l'attribution de subventions.

=> **le 27 novembre 2017**, avec pour principaux points d'ordre du jour notamment :

- le budget initial 2018,
- le projet de convention de rattachement des Parcs nationaux à l'AFB,
- le rapport d'audit de la Cour des Comptes,
- le renouvellement de l'agrément services civiques,
- le projet d'intégration en cœur de parc national des réserves naturelles nationales du Combeynot et du torrent de Saint-Pierre.

Pour en savoir plus : actus, brèves et dossiers du site Internet / <http://www.ecrins-parcnational.fr/>

- Activité 6-2 – Gestion financière

Les grandes priorités pour le triennal sont les suivantes.

- Diversification des ressources financières.
- Financements publics : FEDER, ALCOTRA, POIA, CIMA, fonds régionaux et départementaux.
- Financements privés :
 - Mécénat : réponse aux appels à propositions; mise en place d'un partenariat structurant avec au moins une entreprise ;
 - Mise en place d'un outil de collecte des dons des particuliers.
- Actualisation de la politique commerciale.
- Gestion financière :
 - Mutualisation des mandatements et de la paye avec les autres parcs nationaux ;
 - Mutualisation des achats publics avec les autres organismes publics.

+ Diversification des ressources financières

Le PNE décline sa stratégie de diversification des ressources :

→ Diversification des cofinancements publics

La possibilité de diversification dépend des thématiques et de l'échelle du projet : cofinancements européens : FEDER POIA sur le projet « Destination Grand Tour des Ecrins » (Grand Tour des Ecrins 2 en cours d'instruction), FEADER sur MAEC ; nationaux : FNADT et CR-PACA dans le cadre de la CIMA, MTES sur Natura 2000 hors-parc en Isère et « Motif Paysage » ; Conseils départementaux 38 et 05 sur les travaux sur sentiers et construction de cabanes héliportables. Des réflexions se poursuivent sur des projets avec des partenaires italiens dans le cadre des programmes ALCOTRA.

Au bilan, on constate en 2017, une très forte progression des recettes extérieures.

Les recettes totales encaissées en 2016 représentent un montant de 7 560 466 € et se répartissent de la façon suivante :

- 6 927 245 € de subvention pour charge de service public (SCSP),
- 228 440 € de ressources propres,
- 737 933 € de ressources extérieures.

S'agissant des gains organisationnels, on note des performances accrues dans le domaine de l'ingénierie financière, qui se traduisent par les gains significatifs, s'agissant des subventions accordées en soutien aux projets pilotés par l'établissement (et inscrites au budget) : 209 242 € d'autorisations d'engagement accordées et 110 602 € de crédits de paiement décaissés (essentiellement sur des opérations antérieures à 2017).

- Activité 6-3 – Fonctionnement général de l'établissement

Les grandes priorités pour le triennal sont les suivantes.

- Développer la démarche d'éco-responsabilité au sein de l'établissement public.
- Assurer la maintenance du parc immobilier (hors infrastructures d'accueil) et actualiser le SPSI.

+ Développer la démarche d'éco-responsabilité au sein de l'établissement public

Un bilan carbone simplifié, basé sur les consommations énergétiques liées à l'immobilier et à la mobilité, est réalisé.

Seuls les trajets réalisés dans le cadre professionnel sont pris en compte. Cette évaluation ne comprend ni les trajets domicile-travail, ni les trajets réalisés par les sous-traitants mandatés par l'établissement

Rappels des valeurs de 2016

	Total 2016	Equivalent kg CO2	Total 2013 eq. Kg CO2
Mobilité			
Gazole (en litre)	29 968,20	2,66	79715,412
Essence (en litre)	91,44	2,42	221,2848
Gpl (en litre)	0	2,37	0
Véhicules des salariés utilisés dans le cadre professionnel (en km)	21 606	0,05	1080,3
Train (en km)	43 490	0,03	1304,7
Avion (en km)	0	0,22	0
Sous-total mobilité			82321,6968
Energies / immobilier			
Gaz (en litre)	20 538	2,37	48675,06
Bois (en m-cubes)	94	0	
Fuel (en litre)	25 689	2,66	68332,74
Electricité (en KWh)	183 143	0	0
Sous total énergies			117007,8
TOTAL			199329,4968

*Coefficients : sources CO2 logic et ADEME

Valeurs 2017

	Total	Equivalent kg CO2	Total 2013 eq. Kg CO2
Mobilité			
Gazole (en litre)	29 288,48	2,66	77 907,36
Essence (en litre)	74,57	2,42	180,46
Gpl (en litre)	0,00	2,37	0,00
Véhicules des salariés utilisés dans le cadre professionnel (en km)	12 781,00	0,05	639,05
Train (en km)	66 425,00	0,03	1 992,75
Avion (en km)	0,00	0,22	0,00
Sous-total mobilité			80 719,62
Energies / immobilier			
Gaz (en litre)	25 743,00	2,37	61 010,91
Bois (en tonne)	125,00	0,00	
Fuel (en litre)	23 619,00	2,66	62 826,54
Electricité (en KWh)	194 814,00	0,00	0,00
Sous total énergies			123 837,45
TOTAL			204 557,07

Le bilan carbone pour 2017 est de 80,7 tonnes d'équivalent-carbone en ce qui concerne les consommations énergétiques liées à la mobilité (contre 82,3 tonnes en 2016, 80,6 tonnes en 2015, 79 t en 2014, 65 t en 2013 et 84 t en 2012).

Ce bilan est de 3,2 % supérieur à la moyenne des données recueillies entre 2012 et 2016.

On note une augmentation (+30%) des kilomètres parcourus en 2017 par les véhicules de service (768 365 km contre 587 561 km parcourus en 2016 ; +17 % déjà entre 2016 et 2015).

L'accroissement de mobilité est davantage marqué pour les véhicules du siège (147 500 km parcourus) et reflète une activité plus importante des réseaux. En effet de nombreux déplacements vers Montpellier, Marseille ou internes aux Alpes ont été générés par le partage d'expérience sur des projets du Parc national. Le recrutement d'un plus grand nombre de stagiaires, de services civiques et de vacataires au cours de ces dernières années a pu contribuer de manière plus marginale à cette tendance à la hausse, qui ne se traduit cependant pas par une consommation accrue de gazole.

Le bilan carbone est de 123,8 tonnes d'équivalent carbone pour les consommations énergétiques des bâtiments professionnels (contre 117 tonnes en 2016, 151,9 tonnes en 2015, 128,5 t en 2014, 129 t en 2013 et 180 en 2012).

Ce bilan 2017 est en augmentation de 2,62 % par rapport à 2016.

Une analyse plus détaillée sur données lissées sur la période 2012/2017 indique les tendances suivantes :

- nette augmentation des kilomètres parcourus par les véhicules de service,
- nette augmentation (+52 %) des kilomètres parcourus en train,
- stagnation de la consommation de gazole.

S'agissant des consommations des maisons de Parc, on note sur la même période de référence une assez nette augmentation des émissions de CO₂ (+5,84 %), en raison d'une hausse de 25 % de la consommation en gaz naturel, et ce malgré une baisse de 8 % de la consommation de fuel. Le bilan est cependant en nette baisse depuis 2013.

Des priorités d'intervention ressortent de ces constats, pour améliorer le bilan carbone de l'établissement public et plus généralement les consommations en énergie :

Pour les déplacements :

- plus fort encouragement au co-voiturage et à l'éco-conduite,
 - encouragement à un recours plus systématique à la conférence téléphonique pour les réunions,
 - un remplacement progressif du parc de véhicules diesel par des véhicules à essence, ou, plus ponctuellement, par des véhicules mixtes (essence/GPL – moins adaptés et plus coûteux en entretien).
- Le travail en réseau se développant, notamment dans le cadre du rattachement du Parc national à l'Agence française pour la biodiversité, il conviendra de renforcer la mobilité en train (qui a diminué entre 2015 et 2016) et de renforcer significativement le co-voiturage sur Montpellier, Marseille mais également sur Aix-en-Provence dans le cadre des déplacements vers Paris (quand cela est possible).

Pour la gestion énergétique des maisons de Parc et autres bâtiments professionnels, en raison d'un bilan plus négatif que l'année précédente, ce dernier ne tenant pas compte de la consommation en bois et de la consommation électrique, il ne dispense pas de mesures générales de vigilance et de sobriété énergétique :

- encouragement aux économies d'énergies,
- monitoring des dépenses en énergie électrique et centralisation des contrats du suivi.

Un suivi dans le temps de ces paramètres permettra d'affiner les analyses et de mesurer l'effet des actions de sensibilisation engagées.

+ Assurer la maintenance du parc immobilier et actualiser le SPSI

Comme suite à la demande initiale de 2009, qui a conduit l'établissement à élaborer un schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI), la demande de 2016 de procéder à l'actualisation de ce dernier pour une nouvelle période de 5 ans dans le cadre des nouvelles orientations de la politique immobilière de l'État est pleinement mise en œuvre en 2017.

Un agent de l'établissement, en juin 2017, reçoit une formation à l'utilisation des outils de gestion du patrimoine immobilier – référentiel technique et outil d'aide à la décision.

La phase de diagnostic est toujours en cours notamment via l'incrémentation des données requises dans le référentiel technique (surfaces, consommations et coûts d'entretien des différents bâtiments et autres données diverses ...).

L'actualisation débouchera sur un nouveau projet de SPSI et une annexe littéraire sera jointe à ce dernier.

Bien que ce projet ne soit pas encore abouti, et comme suite à la réorganisation engagée en 2014, l'établissement procédera en 2018 à la vente de deux logements et envisage d'en céder un troisième.

Par ailleurs, sur la base de visites réglementaires de conformité des locaux mais également des contraintes intrinsèques des bâtiments (état de santé, pannes..) où encore de contraintes organisationnelles, l'établissement poursuit ses efforts en matière de suivi et de maintenance du parc immobilier.

Compte tenu de cet état des lieux, de l'analyse qui s'en suit, un arbitrage financier et stratégique est réalisé. Un plan d'actions est ainsi décliné en interventions pluriannuelles.

- Activité 6-4 - Gestion des ressources humaines

Les grandes priorités pour le triennal sont les suivantes.

- Mutualisation de la liquidation de la paye.
- Gestion du plan de formation et accompagnement des carrières des agents.
- Mise en place d'un plan de prévention des risques psycho-sociaux.

+ Mutualisation de la paye

S'agissant des travaux visant à mutualiser la liquidation de la paye, le travail en inter-Parcs se poursuit, mais la paie des agents de l'établissement n'est toujours pas liquidée par un responsable extérieur à l'établissement.

Ce chantier avance moins vite que prévu en raison d'une part de la création de l'AFB dont le déploiement des services nécessite des ajustements et d'autre part de la réalisation d'un audit externe par l'AFNOR sur la chaîne de la paye, qui s'achèvera début 2018. Ces faits ne permettent pas de finaliser le partage des points à contrôler pour transférer la liquidation. Cet objectif demeure néanmoins dans le cadre du rattachement à l'agence française pour la biodiversité.

+ Prévention des risques psycho-sociaux

Les éléments relatifs à la formation figurent dans le bilan social ci-après.

L'établissement met en œuvre un comité de pilotage relatif à l'élaboration d'un plan de prévention des risques psycho-sociaux (RPS). Ce plan de prévention RPS, réalisé à partir d'une enquête anonyme puis de discussions en groupes de parole, devrait être adopté en 2018.

+ Gestion des emplois

D'une manière générale, le plafond d'emploi passe en 2017 de 107 ETPT en 2010 à 94,53 ETPT. L'établissement public affiche 86,69 équivalent temps plein (ETP) au 31 décembre 2017.

Le nouveau plafond d'emploi de 2018 (85 ETP) motivera une réflexion quant à la nécessité d'adapter à nouveau l'organisation de l'établissement public, le schéma validé en février 2014, étant réputé non soutenable en deçà d'un seuil de 88 à 90 ETP.

Cette réflexion devra tenir compte de la convention multipartite de rattachement de l'établissement public à l'AFB, qui établira les perspectives en matière de mise en commun de moyens entre les deux établissements. La capacité de l'établissement à rechercher et obtenir de nouveaux financements est mise en question, alors même que la diversification des ressources doit se poursuivre.

FOCUS SPÉCIFIQUE : ASPECTS DE MUTUALISATION DES COMPÉTENCES EN INTER-PARCS, AVEC PNF / AFB, OU AVEC DES STRUCTURES EXTÉRIEURES

Les éléments relatifs à l'inter-Parcs et à l'AFB sont rapportés aux chapitres 5.2. et 6.3.

Le parc national poursuit ses efforts de mutualisations de moyens : la médecine de prévention est mutualisée avec la Direction Départementale des Territoires des Hautes Alpes, les accueils des maisons de parc et des points d'informations saisonniers tendent vers la mutualisation avec les offices du tourisme, les marchés sont passés dans un cadre ministériel ou inter-ministériel.

Quelques indicateurs de suivi du COB, relatifs au domaine 6

Activités	Indicateurs	Valeurs 2017		
		Cible	Valeur	
6-1 – Management général	Taux de présence féminine dans le conseil d'administration de l'EP	8 femmes pour 46 hommes en novembre 2017		
6-2 – Gestion financière	Indicateurs spécifiques	6-2a : Nombre de projets structurants portés par l'EPPN ayant fait l'objet d'un cofinancement public	7	8 nouveaux dossiers + cofi d'opérations inscrites antérieurement
		6-2b : Nombre de projets structurants associant l'EPPN et ayant fait l'objet d'un cofinancement public	6	2 nouveaux dossiers
		6-2c : : Nombre de projets structurants portés par l'EPPN ayant fait l'objet d'un cofinancement privé	5	4 (mécénat Club Med et EDSB sur le suivi des Bouquetins et GMF sur sorties accompagnées et sentier d'interprétation de Vallouise)
		6-2d : : Nombre de projets structurants associant l'EPPN et ayant fait l'objet d'un cofinancement privé	1	0
		6-2e : Part du financement des PN émanant de fonds privés , budgété sur les comptes de l'établissement avec détail par source de financement	3,5%	0,42%
		6-2f : Mise en place d'une comptabilité analytique d'ici à 2017	Comptabilité analytique opérationnelle	Engagée de longue date au PNE
		6-3 – Fonctionnement général de l'établissement	6-3a :Part des crédits de fonctionnement courant consacrés aux charges de structure (sélection de comptes de classe 6 : 606, 613, 624, 625, 626, 628)	79,0%
6-4 - Gestion des ressources humaines	6-4a : Nombre d'ETP mutualisés (+ gain opéré en descriptif)	1	0	

III- TABLEAU DES MOYENS

Le tableau des moyens s'appuie sur la nomenclature du COB 2015-2017.

Les données financières de l'établissement peuvent être retrouvées dans le compte financier et le compte de résultats. L'exécution du budget, avec le plus de réactivité possible se traduit par le versement en intégralité de la quatrième tranche de la subvention pour charge de service public attribuée par le ministère de tutelle.

Les dépenses d'intervention se stabilisent à hauteur de 160 k€ en autorisations d'engagement et contribuent à la mise en œuvre de la charte en apportant un soutien à de nombreuses opérations de faible envergure. Celles-ci sont très appréciées et traduisent concrètement le soutien de l'établissement public au développement local, en complément de ses interventions de conseil technique et de la contribution nationale de l'État sur le budget des communes concernées par le cœur du parc national (abondement de la dotation globale de fonctionnement).

Si les crédits ont été maintenus globalement, le plafond d'emploi de l'établissement a été diminué. Il s'agit d'une participation globale de l'opérateur à l'effort national de redressement des comptes publics. Ainsi l'établissement a vu son autorisation d'emplois au 31 décembre 2017 passer de 88 à 87 ETP. Au 31 décembre 2017, l'établissement comptait 86,69 équivalent temps plein.

Le tableau qui suit indique l'utilisation faite des moyens accordés à l'établissement public, tous financeurs confondus, selon les 6 domaines d'activité du COB.

Il convient de noter que :

- l'État, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le fond européen FEADER financent un poste d'animatrice de sites Natura 2000 dans l'Isère, non pris en compte dans le tableau (hors du plafond d'emploi) ;
- sept services civiques ont également été embauchés ;
- la colonne des sommes mandatées prend en compte tous les mandats, qu'ils soient dédiés au fonctionnement courant ou au programme d'actions, et quelle que soit leur ressource financière (SCSP, recettes propre, cofinancements).
- la masse salariale et le fonctionnement courant sont ventilés selon la ventilation du temps de travail.

Enfin, la part correspondant au paiement des actions des programmes 2016 et antérieurs a été ventilée selon la rubrique de rattachement au COB.

TABLEAU DES MOYENS _ 2017	ETPT		Répartition des sommes mandatées et versées en %
	Nombre	%	
1 - PRODUIRE ET DIFFUSER LES CONNAISSANCES SUR LE PATRIMOINE DES TERRITOIRES	21,08	22,3	20,35
2 - PROTEGER ET RESTAURER UN PATRIMOINE NATUREL, CULTUREL ET PAYSAGER	14,17	15	12,25
3 – ACCOMPAGNER LES ACTEURS DU TERRITOIRE DANS UNE LOGIQUE DE DEVELOPPEMENT DURABLE	10,77	11,4	18,66
4 – FAIRE CONNAITRE LE PATRIMOINE ET ACCUEILLIR LES VISITEURS	30,24	32	30,60
5 - PILOTER LA POLITIQUE DES PARCS NATIONAUX	3,3	3,5	2,99
6 – GERER L'ETABLISSEMENT PUBLIC	14,93	15,8	15,15
Total moyens humains et SCSP	94,53	100	100



DEUXIÈME PARTIE

PARC NATIONAL DES ECRINS

BILAN DE LA SANTÉ, DE LA SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL

ANNEE 2017

SOMMAIRE

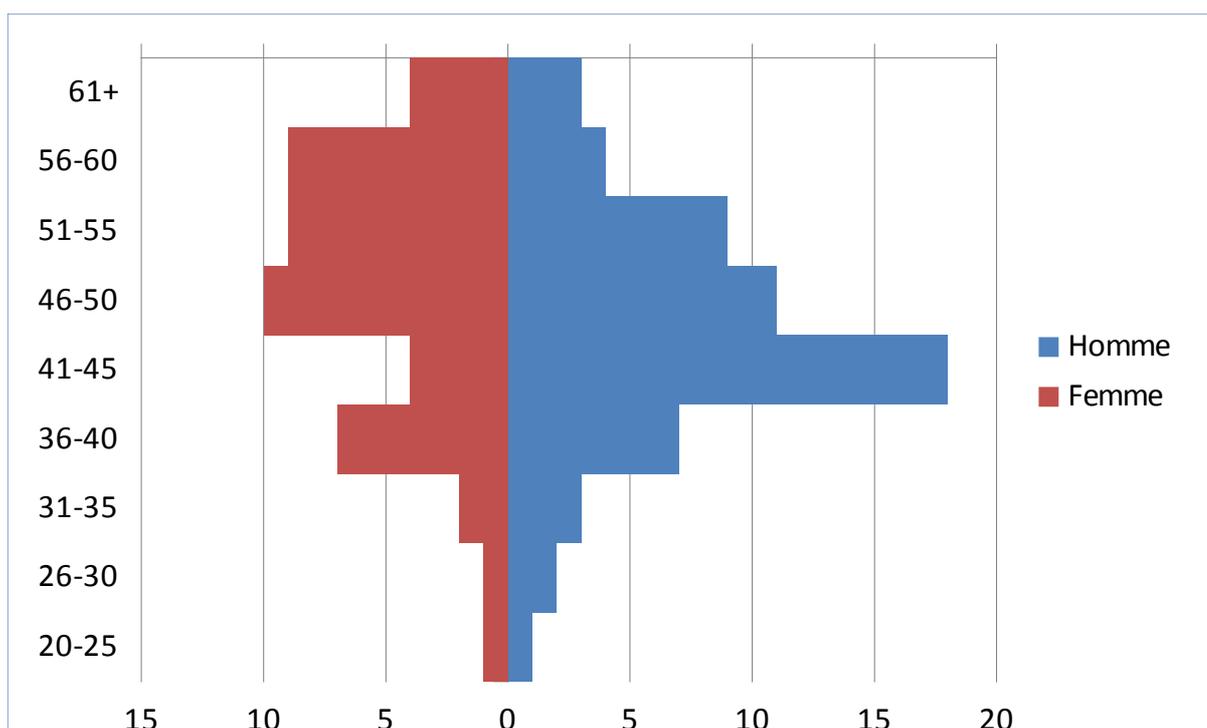
I – BILAN DE LA SANTE, DE LA SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL	75
1 - EFFECTIFS	
2 – PRINCIPAUX INDICATEURS	
3 – AUTRES CONDITIONS DE TRAVAIL	
4 - FAITS SAILLANTS	
5 – MOYENS ET ACTIONS DES ACTEURS	
6 – BILAN DES ACTIONS MENEES	
II – ACTION SOCIALE	80
III – BILAN FORMATION	81

I - BILAN DE LA SANTE, DE LA SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL

1 - EFFECTIFS

Effectif au 31/12/2017 en fonction des catégories (en nombre de personnes physiques)

Catégorie	Fonctionnaires	Contractuels	Total
A	18	6	24
B	17	2	19
C	51	7	58
Total	86	15	101
<hr/>			
CUI CAE	0	1	1
Service civique	0	2	2
Total général	86	18	104



Mouvements des effectifs en 2017

Le personnel permanent et contractuel

17 Départs

- S REYNIER quitte son poste le 30/04/2017
- S DERIVAZ part à la retraite le 19/04/2017
- F TEISSIER fin de détachement le 30/09/2017
- D FERREIRA part à la retraite le 31/12/17
- M POTTIER quitte son poste le 31/12/2017
- E BLONDEL mobilité le 31/08/2017
- B BONNIFACE part à la retraite le 16/06/2017
- J FAURE part à la retraite le 31/08/2017
- M FRANCOU part à la retraite le 26/03/2017
- J CANTET mobilité le 31/08/2017
- A BARANGER fin de CUI le 19/05/2017
- A THIARD fin de CDD le 01/03/2017
- G TRAUB fin de CUI le 18/07/2017
- J PIN fin de CDD le 15/05/2017
- D MAILLARD fin de CUI le 31/12/2017
- C BROCHIER fin de CDD le 23/12/2017
- A VASSAIRE fin de CDD le 22/12/2017

9 Arrivées

- A SEIGNEMARTIN arrive le 01/09/2017
- JP BERGEON arrive le 01/09/2017
- A TERREAU arrive le 01/10/2017
- C DE SMET arrive le 01/09/2017
- E PONSOT arrive le 01/11/2017
- C PETTINOTTO arrive le 27/11/2017
- K LECLAVIER arrive le 19/06/2017
- A VAISSAIRE arrive le 01/08/2017
- T LECHEMIA arrive le 16/06/2017

Le personnel saisonnier et temporaire

D'une part, l'établissement a recruté des personnels saisonniers, notamment **20 hôtesse**s ou **hôtes** d'accueil en renfort pour l'accueil du public (dont 17 en période estivale et 3 en période hivernale) et **7 chefs d'équipe-travaux**. Les emplois saisonniers représentent 183 mois.

Les volontaires en service civique

Le PNE a accueilli 7 volontaires en service civique en 2017 (contrats de 6 à 12 mois) :

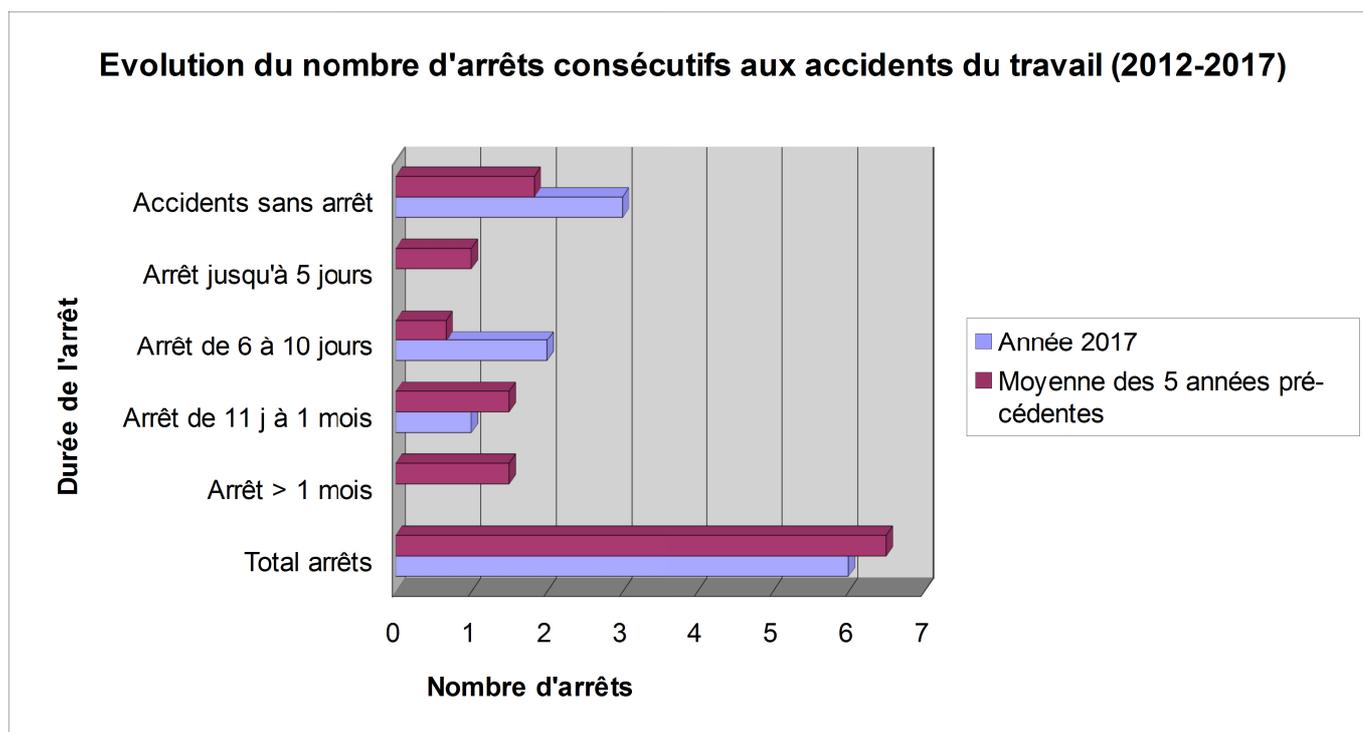
- 5 volontaires sur la mission « Sensibilisation du grand public aux enjeux de préservation des patrimoines du parc » sur les secteurs durant la période estivale,
- 1 volontaire sur la mission « sensibilisation du grand public à la biodiversité » au sein du service accueil-communication,
- 1 volontaire sur la mission « Accueil et communication » au sein du service accueil-communication.

Les intérimaires

Le P.N.E. a fait appel à une agence d'intérim pour le recrutement de :

- 14 ouvriers sentiers correspondant à 6 297 heures de travail au titre des tâches saisonnières,
- 1 chargé de mission « Grand Tour des Ecrins » (1 615 heures) au service accueil-communication à compter du 1er juillet 2016 pour un accroissement temporaire d'activité,
- 4 agents d'entretien correspondant à 266 heures de ménage pour un remplacement,
- 1 aide comptable correspondant à 175 heures pour un remplacement.

2 – PRINCIPAUX INDICATEURS



En 2017, les accidents concernent 6 agents titulaires (aucun agent saisonnier) :

- 3 accidents n'ont pas donné lieu à un arrêt de travail,
- ce sont 1 accident de trajet et 5 sur le lieu de travail,
- 1 arrêt a entraîné 12 jours d'arrêts de travail, 1 a entraîné 7 jours d'arrêts de travail et 1 a entraîné 8 jours d'arrêts de travail.

On remarquera une diminution du nombre d'accidents de travail, par rapport aux 5 années précédentes.

Dépenses en matière de sécurité

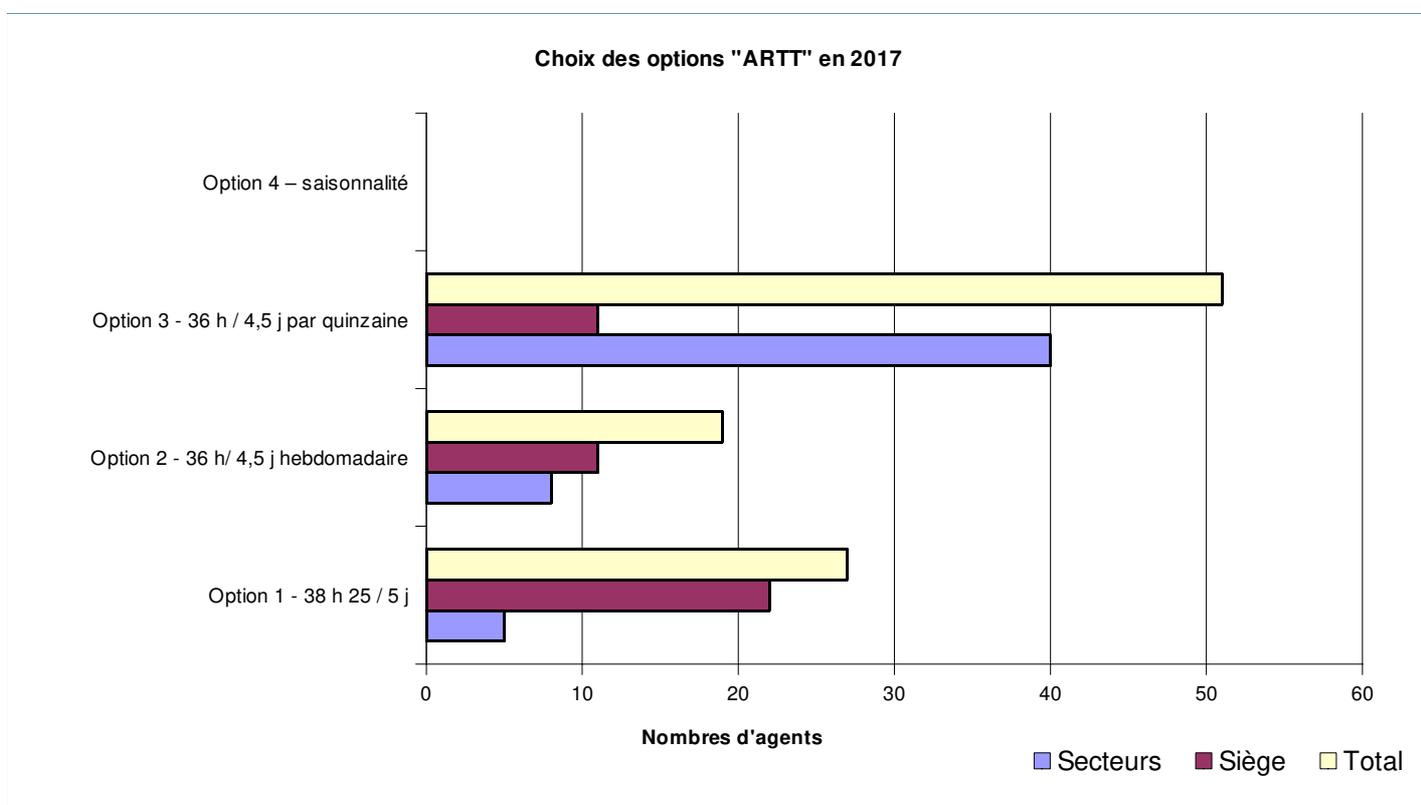
La formation PSC1 a cette année concerné une dizaine d'agents, les services civiques ont tous été formés. Les agents de terrain ont suivi la formation sécurité hivernale et estivale ou le recyclage, conformément au calendrier prévisionnel.

L'équipement des agents permanents (vêtements et EPI) a mobilisé 42 K€ sur le budget de fonctionnement. L'équipement des saisonniers représente quant à lui 9 K€.

3 – AUTRES CONDITIONS DE TRAVAIL

En nombre de personnes physiques

Options ARTT	Secteurs	Siège	Total
Option 1 - 38 h 25 / 5 j	5	22	27
Option 2 - 36 h / 4,5 j hebdomadaire	8	11	19
Option 3 - 36 h / 4,5 j par quinzaine	40	11	51
Option 4 – saisonnalité	0	0	0
TOTAL	53	44	97



Médecine de prévention

Nombre de visites médicales en quinquennal : 13

Nombre de visites médicales annuelles : 44

Visites occasionnelles : 12 dont 6 à la demande de l'agent

Des visites de sites ont été organisées sur 2 jours sur les secteurs du Briançonnais et de Vallouise (dont Pré de Mme Carle), de l'Embrunais (Châteauroux-les-Alpes) et sur le site de Charance.

Il convient également d'ajouter une visite au titre du 1/3 temps dans le cadre du groupe opérationnel « lacs » dans le Valgaudemar.

Rappel : le médecin de prévention a changé au 1^{er} mars 2017. Le nouveau médecin est mutualisé avec d'autres services de l'Etat. Le temps de travail consacré au Parc national des Ecrins est de 10 %.

4 – FAITS SAILLANTS

- Pas de rapport d'enquête du CHSCT
- Pas de remarques inscrites dans le registre des dangers graves et imminents

5 – MOYENS ET ACTIONS DES ACTEURS

Pas de CHSCT extraordinaire, 3 réunions ordinaires

6 – BILAN DES ACTIONS MENÉES

Moyens consacrés à la prévention :

- en termes humains : un conseiller de prévention pour 20 % de son temps et 7 assistants de prévention pour 5 % de leur temps,
- distribution des EPI aux agents disposant d'une habilitation électrique.

L'inventaire des EPI a également été actualisé, mais à des degrés divers en l'absence de retours de secteurs (Briançon, Vallouise, Champsaur ; retour partiel sur le Valgaudemar).

II – ACTION SOCIALE

PNE - PRESTATIONS SOCIALES PAYEES EN 2017

Prestations	Bénéficiaires En 2017	Montant pris en charge 2017	Montant pris en charge 2016	Montant pris en charge 2015	Montant pris en charge 2014
Centre de loisirs avec hébergement	3	861,76 €	1 527,60 €	492,63 €	1 188,06 €
Centre de loisirs sans hébergement	5	596,24 €	236,22 €	42,08 €	0,00 €
Maisons familiales autre formule	1	88,20 €	205,24 €	257,81 €	0,00 €
CESU	0			6 555,00 €	5 945,00 €
Chèques vacances	0			3 359,36 €	2 816,70 €
Action sociale interministérielle	?	?	4 554,00 €		
Titre restaurant	20	3 154,92 €	3 187,86 €	3 254,90 €	3 032,26 €
TOTAL	29	4 701,12 €	9 710,92 €	13 961,78 €	12 982,02 €

Pour rappel, le PNE a intégré le dispositif d'action sociale interministérielle depuis le 1er janvier 2016 ce qui permet aux agents de bénéficier des prestations suivantes :

- chèque vacances
- CESU garde d'enfant 0-6 ans
- Aide à l'installation des personnels de l'Etat
- Réservation interministérielle de places en crèches
- Réservation interministérielle de logements
- Actions SIRAS

En complément, 29 agents bénéficient de prestations sociales complémentaires.

Le montant de l'action sociale ministérielle n'a pas été appelé par le ministère en 2017.

A cela s'ajoute la subvention versée par l'établissement public à l'association du personnel, qui s'élève à 6 250.41 € pour des actions d'animation socio-culturelles auprès des adhérents.

III – BILAN FORMATION 2017

En 2017, le nombre de jours de formation continue est de 222. Ce chiffre est toutefois sous-évalué en raison de deux facteurs principaux : attestations de participation non parvenues au service formation, formations réalisées dans le cadre du programme d'actions non comptabilisées.

47 agents ont suivi des formations en 2017 (sous réserves des faits énoncés ci-dessus) dont 9 ont suivi des formations de préparation aux concours.

Thème de formation	Nb d'agents concernés	Nbre de jours de formation
Hygiène et sécurité	23	92
Préparation aux concours	9	26
Immobilier	2	2
Gestion des espèces	17	62
Gestion de projets	1	1,5
Langues étrangères	1	?
Programmes agri-environnementaux	1	5
Bureautique / informatique	4	4
Communication	1	1
Gestion des espaces naturels	3	10
Police et réglementation	2	5
Ecologie / éducation à l'environnement	1	4
Evolution du métier	1	5
Comptabilité	1	4,5
Total		222

Services/secteurs	Nbre d'agents	jours de formation
Briançon/Vallouise	9	30,5
Champsaur/Valgaudemar	4	20
Embrunais	5	28
Oisans/Valbonnais	12	98,5
Siège	17	45
Total	47	222

TROISIÈME PARTIE

ACTES RÉGLEMENTAIRES PRIS EN 2017

Acte N°	Date	Nature de l'acte	Objet / partenaire ou prestataire
22	19/01/2017	Autorisation Chasseur	ONF Molines Transport de gibier
23	19/01/2017	Autorisation Activités	Compétition sportive - La Christolaise 2017
24	19/01/2017	Autorisation Prise de vues	Prises de vues avec drone snowboard Routens
25	23/01/2017	Autorisation Travaux en coeur	Construction d'un conduit de cheminée Confolens / JF Jacquet
26	23/01/2017	Autorisation Prélèvement	Prélèvements papillons - J NEL
29	26/01/2017	Autorisation Survol	Sécurité civile Grenoble – Instructions pilote – secteurs BRI VLL VLG VLB
30	26/01/2017	Autorisation Survol	GENDARMERIE NATIONALE – stage formations mécaniciens trueillistes d'hélicoptère en haute-montagne
33	02/02/2017	Autorisation Activités	Ultra Champsaur 2017 / Compétition sportive
34	02/02/2017	Autorisation Activités	Derby de la Meije 2017 / Compétition sportive
35	03/02/2017	Autorisation Travaux en coeur	Installation d'un module WC sec temporaire Refuge du Chatelleret / FFCAM
36	03/02/2017	Autorisation Travaux en coeur	Portant modification de l'avis conforme sur autorisation de travaux n°587/2016 du 08/12/2016
37	03/02/2017	Autorisation Prélèvement	Prélèvements papillons / Drouet
42	07/02/2017	Autorisation Circulation	Agents du PNE / lac du Lauvitel / embarcation à moteur
43	07/02/2017	Autorisation Activités	Mesures captages / Valestrèche Champoléon
47	09/02/2017	Autorisation Survol	GENDARMERIE NATIONALE – stage formations pilotes et stage mécaniciens trueillistes d'hélicoptère en haute-montagne
50	10/02/2017	Autorisation Travaux en coeur	Rénovation de la cabane pastorale de Rocher Roux Orcières (DP)
68	28/02/2017	Autorisation Prélèvement	Prélèvements papillons / FLAVIA
69	28/02/2017	Autorisation Chasseur	ACCA Bourg-d'Oisans
81	06/03/2017	Autorisation Travaux en coeur	Déviations sentier du Pigeonnier
82	06/03/2017	Autorisation Travaux en coeur	Bâtiment La Salce SOMMACAL Confolens Le Pérrier
85	10/03/2017	Autorisation Circulation	M. Bauchon agriculteur Valbonnais
86	10/03/2017	Autorisation Survol	SAF-HUEZ ouverture refuges Oisans Briançonnais du CAF
87	10/03/2017	Autorisation Survol	PGHM – Exercice haute montagne
89	13/03/2017	Autorisation Travaux en coeur	RTM plantations paravalanche Prapic / 3ème tranche
102	20/03/2017	Autorisation Survol	HDF pour le CAF et installation nouveau gardien refuge Chatelleret
109	21/03/2017	Autorisation Survol	HELIMAX SAF – refuges CAF _ ravitaillement et matériel refuges Ecrins et glacier Blanc
111	27/03/2017	Autorisation Circulation	Circulation avec un chien / Refuge de l'Olan
112	27/03/2017	Autorisation Prélèvement	CBNA / prélèvements sol et individus trèfle des rochers
113	27/03/2017	Autorisation Activités	Ouverture chambres et table d'hôtes Ecrin de Violette Dormillouse / MARETTO Martine
114	27/03/2017	Autorisation Survol	sécurité civile Grenoble – Instructions pilote – secteurs BRI VLL
115	27/03/2017	Autorisation Travaux en coeur	Conduit de cheminée / refuge du Promontoire
132	06/04/2017	Arrêté	Interdiction pratique de l'escalade à Aile Froide (nidification)
139	07/04/2017	Autorisation Prélèvement	Prélèvements faune Lauvitel benthique / AFB JC RAYMOND
145	10/04/2017	Autorisation Travaux en coeur	Réfection de couverture / René BARIDON Dormillouse
147	12/04/2017	Autorisation Survol	SAF hélico pour F. MEIGNAN / refuge Adèle Planchard – Promontoire et Chatelleret
148	12/04/2017	Autorisation Survol	SAF HELIMAX pour le CAF - ravitaillement+matériels 3 refuges – / – sect VLL
149	12/04/2017	Autorisation Survol	GENDARMERIE NATIONALE – stage formations mécaniciens trueillistes d'hélicoptère en haute-montagne / sect BRI VLL
156	13/04/2017	Autorisation Circulation	Circulation + affouage Piste du Roy / Gueydan
157	13/04/2017	Autorisation Prise de vues	Prises de vues + Bivouac Tour du Champsaur par les crêtes
158	13/04/2017	Autorisation Prise de vues	Prises de vues OTI Pays des Ecrins / Rando ski glacier Blanc
163	18/04/2017	Autorisation Survol	SAF HELIMAX – refuges CAF / refuge du Pigeonnier (ravitaillement et matériel)
164	19/04/2017	Autorisation Survol	HDF pour le CAF – matériel refuge Châtelleret
172	24/04/2017	Autorisation Survol	PGHM Briançon EC 145 Gendarmerie. Entraînement secouristes
176	25/04/2017	Autorisation Activités	Malcros campement
177	25/04/2017	Autorisation Circulation	Malcros circ non motorisée équipés
178	25/04/2017	Autorisation Prise de vues	Le naturographe / vidéo restauration du patrimoine PNE
179	25/04/2017	Autorisation Travaux en coeur	Travaux sur sentiers GTE – PNE

191	11/05/2017	Autorisation Survol	HELIMAX/SAF / refuges CAF + Sté Simelec – 15/05 – ravitaillement matériel et travaux Refuge Glacier Blanc
192	11/05/2017	Autorisation Circulation	Gonsolin / Piste du Roy Ruches Valgau
193	11/05/2017	Autorisation Circulation	Paccard Philippe / Cabane de Ramu
204	16/05/2017	Autorisation Survol	SAF Huez / refuge muzelle, entr Paccard, cabane de la Vet OISANS VLB
205	16/05/2017	Arrêté	Abroge l'arrêté 132/2017 sur l'interdiction pratique de l'escalade à Aile Froide (fin nidification)
206	16/05/2017	Autorisation Travaux en coeur	Mise en place station météo et appareil photo Lac de la Muzelle / LCME (Piot)
209	19/05/2017	Autorisation Alevinage	Pêche électrique + alevinage torrents colombier et Riou / Beyrou
210	19/05/2017	Autorisation Prise de vues	France Télévisions / Chroniques d'en Haut Glacier Noir
211	19/05/2017	Autorisation Diverse	Campement / Refuge du Pavé pour les besoins du refuge
212	19/05/2017	Autorisation Circulation	Jacques CHAUME / apiculteur, Piste du Roy, Molines
213	19/05/2017	Autorisation Circulation	Alain RODIER / apiculteur, Piste du Roy, Molines
214	19/05/2017	Autorisation Circulation	Groupement pastoral de Font Turbat VLB
215	19/05/2017	Autorisation Circulation	Jaquemier / piste de Font Turbat VLB
216	19/05/2017	Autorisation Circulation	Benetto / piste de Font Turbat VLB
217	19/05/2017	Autorisation Circulation	Benetto / piste de Font Turbat Tracto pelle VLB
220	19/05/2017	Autorisation Circulation	Puissant / piste de Font Turbat VLB
221	19/05/2017	Autorisation Circulation	Barban / piste Valsenestre VLB
222	19/05/2017	Autorisation Circulation	Dupuy / piste Valsenestre VLB
223	19/05/2017	Autorisation Circulation	Arnaud J / piste Valsenestre VLB
224	19/05/2017	Autorisation Circulation	Arnaud S / piste Valsenestre VLB
225	19/05/2017	Autorisation Circulation	Cassagne / piste Valsenestre VLB
226	19/05/2017	Autorisation Circulation	Garagnon / Piste des Charmettes VLB
227	19/05/2017	Autorisation Circulation	Siaud / Piste des Charmettes VLB
228	19/05/2017	Autorisation Circulation	Benetto Francis / Piste des Charmettes VLB
229	19/05/2017	Autorisation Circulation	Bauchon / Confolens Pont du Moulin VLB
230	19/05/2017	Autorisation Circulation	Jacquet / Confolens VLB
232	19/05/2017	Autorisation Manifestation	Trail pays de la Meije /
233	22/05/2017	Autorisation Survol	SAF Huez, / éleveur + PNE (cabane héliportable) – Valbonnais pour le 02/06
234	22/05/2017	Autorisation Survol	Sécurité civile Grenoble / Instructions pilote – secteurs BRI-OISANS-VLG-VLB
239	29/05/2017	Autorisation Diverse	FFCAM / 2 abris + tentes travaux Refuge Temple Ecrins
240	29/05/2017	Autorisation Prélèvement	Prélèvements de plantes / Jaume Pellicier
241	29/05/2017	Autorisation Travaux en coeur	Mise en place cabane héliportée La Muande
242	29/05/2017	Autorisation Travaux en coeur	Mise en place cabane héliportée Vaccivier
243	29/05/2017	Autorisation Travaux en coeur	Mise en place cabane héliportée Faravel
244	29/05/2017	Autorisation Travaux en coeur	Mise en place cabane héliportée Côte Belle
245	29/05/2017	Autorisation Travaux en coeur	Travaux restauration du four Dormillouse
246	29/05/2017	Autorisation Circulation	Pronet / pré de la Chaumette
248	30/05/2017	Autorisation Survol	HDF / Travaux Refuge Temple Ecrins
249	30/05/2017	Autorisation Survol	SAF HUEZ / Travaux Refuge Adèle Planchard
251	30/05/2017	Arrêté	Circulation des véhicules et introduction de chiens sur la piste du Rabioux
253	30/05/2017	Autorisation Survol	HELIMAX SAF / gîte de l'école (Baridon) et Mr Bernardi – DORMILLOUSE/ VLL
254	30/05/2017	Autorisation Travaux en coeur	Mise en place cabane héliportée provisoire de l'Aup
255	01/06/2017	Autorisation Circulation	Ailloud Refuge Pré de la Chaumette
257	02/06/2017	Autorisation Survol	HELIMAX / /SAF – refuge CAF– ravitaillement matériel Refuge des Ecrins
258	02/06/2017	Autorisation Prise de vues	YN PRODUCTIONS / docu La Guisane : Petit torrent, Grande histoire
259	06/06/2017	Autorisation Survol	SAF Huez / refuges du Vénéon (Pilatte : gardien et géologues ouverture refuge)
274	06/06/2017	Autorisation Survol	RTE / VISITE DE LA LIGNE 225KV CORDEAC PONT ESCOFFIER
275	07/06/2017	Autorisation Survol	HDF Sysocco / changement de batterie – arête de Verdonne
277	08/06/2017	Autorisation Prise de vues	Prises de vues mesurage Barre des Ecrins / EXAGONE
278	08/06/2017	Autorisation Circulation	Circulation Rucher / Fabien Nouguier
284	09/06/2017	Autorisation Survol	Gendarmerie – Chavanne / refuge glacier Blanc/ VLL
286	09/06/2017	Autorisation Circulation	Alpivert / Mini pelle marché travaux sentier GR54 Côte Belle Valjouffrey
287	09/06/2017	Autorisation Circulation	Paccard / Mini pelle marché travaux sentier GR54
288	09/06/2017	Autorisation Circulation	ONF PACA / Mini pelle marché travaux sentier GR54

289	12/06/2017	Autorisation Circulation	Paccard / Mini pelle marché travaux sentier GR54
291	12/06/2017	Autorisation Survol	SAF pour Orange / refuge Selle dépannage
292	12/06/2017	Autorisation Survol	SAF / refuges Haute-Romanche Vénéon
293	12/06/2017	Autorisation Prise de vues	Prises de vues / Etienne Maury /sur ouverture refuge du Pavé
294	12/06/2017	Autorisation Survol	HELIMAX/SAF /refuge CAF- ravitaillement matériel Refuges de Vallouise
295	13/06/2017	Autorisation Prise de vues	TF1 / reportage sur « la vie en refuge » (refuge du Glacier Blanc)
296	13/06/2017	Autorisation Prise de vues	Alpes & Midi / reportage sur « la vie en refuge » (refuge du Glacier Blanc)
297	13/06/2017	Autorisation Prise de vues	DL / reportage sur « la vie en refuge » (refuge du Glacier Blanc)
298	13/06/2017	Autorisation Prise de vues	Aurélien Routens
299	14/06/2017	Autorisation Prise de vues	Esprit d'ici / reportage découverte des villages et hameaux du Pays des Ecrins (Dormillouse)
300	13/06/2017	Autorisation Prise de vues	AFP / reportage sur « la vie en refuge » (refuge du Glacier Blanc)
301	13/06/2017	Autorisation Prise de vues	Alpes&Loisirs / reportage découverte des activités douces du Pays des Ecrins (Dormillouse)
302	13/06/2017	Autorisation Prise de vues	Au fil des lieux / reportage découverte des activités douces du Pays des Ecrins (Dormillouse)
303	13/06/2017	Autorisation Prise de vues	Ellemixe.com / reportage découverte des activités douces du Pays des Ecrins (Dormillouse)
304	13/06/2017	Autorisation Prise de vues	Féminin Bio / reportage découverte des activités douces du Pays des Ecrins (Dormillouse)
305	13/06/2017	Autorisation RI Lauvitel	Pénétration en réserve intégrale du Lauvitel mycologie
306	13/06/2017	Autorisation RI Lauvitel	Pénétration en réserve intégrale du Lauvitel Flavia
307	13/06/2017	Autorisation RI Lauvitel	Pénétration en réserve intégrale du Lauvitel Flavia
308	13/06/2017	Autorisation RI Lauvitel	Pénétration en réserve intégrale du Lauvitel Orchamp
309	13/06/2017	Autorisation RI Lauvitel	Pénétration en réserve intégrale du Lauvitel Combes à neige
310	13/06/2017	Autorisation RI Lauvitel	Pénétration en réserve intégrale du Lauvitel mycologie
311	13/06/2017	Autorisation RI Lauvitel	Pénétration en réserve intégrale du Lauvitel journées du patrimoine
312	13/06/2017	Autorisation RI Lauvitel	Pénétration en réserve intégrale du Lauvitel Yoccoz
313	13/06/2017	Autorisation RI Lauvitel	Pénétration en réserve intégrale du Lauvitel pédo anthracologie
314	14/06/2017	Autorisation Survol	HDF pour le RRSD- démontage relais glacier des Rouies + denrées alimentaires Font Turbat / VLB
315	15/06/2017	Autorisation Chasseur	ACCA Châteauroux les Alpes / autorisation passage chasseurs Rabioux
316	15/06/2017	Autorisation Circulation	Circulation A et G Meyer / Piste du Roy / Molines
317	15/06/2017	Refus d'autorisation	Refus d'auto circulation avec un chien
332	16/06/2017	Autorisation Prise de vues	Esprit d'ici / reportage GR54 Arsine
333	16/06/2017	Autorisation Prise de vues	DL/Alpes&Loisirs / reportage GR54 Arsine
334	16/06/2017	Autorisation Prise de vues	La vie est belle magazine / reportage GR54 Arsine
335	16/06/2017	Autorisation Prise de vues	Blog voyageons autrement / reportage GR54 Arsine
336	16/06/2017	Autorisation Survol	HELIMAX / Refuges Valgau
337	16/06/2017	Autorisation Survol	SAF / Alpapes
340	16/06/2017	Autorisation Survol	SAF / Repli chantier sentier Muzelle Ramu / Paccard
363	20/06/2017	Autorisation Chasseur	Comptage Tétras aux chiens d'arrêts Alpe du Pin
364	20/06/2017	Autorisation Alevinage	Alevinage 05
365	20/06/2017	Autorisation Prélèvement	AFB / Prélèvements Faune Benthique Lauvitel / JC Raymond
366	20/06/2017	Autorisation Survol	HELIMAX/ Refuge Glacier blanc + programme CERPAM
367	20/06/2017	Autorisation Circulation	LESI / piste Valsenestre VLB
368	20/06/2017	Autorisation Survol	HDF pour SOCOTEC / point sécurité visite de contrôle
370	22/06/2017	Autorisation Circulation	Groupement pastoral / La Motte Piste du Roy
371	22/06/2017	Autorisation Survol	HDF pour le PNE / matériel Lauvitel
372	22/06/2017	Autorisation Prélèvement	Auto prélèvements LECA papillons
373	22/06/2017	Autorisation Circulation	Alpivert Mini camion + 4x4 marché travaux sentier GR54 Côte Belle Valjouffrey
374	23/06/2017	Autorisation Circulation	Deville / Piste des Charmettes VLB
376	23/06/2017	Autorisation Circulation	Circulation Piste du Roy Molines / Fédération de pêche 05 alevinage torrents liée à 209/2017
379	26/06/2017	Autorisation Survol	SAF pour le CAF de Gap / Refuges VLG ouvertures
380	27/06/2017	Autorisation Survol	SAF HELIMAX / refuges VALLOUISE pour le CAF le 4/07
383	29/06/2017	Autorisation Circulation	ACCA La Motte / piste du Roy
384	29/06/2017	Autorisation Diverse	Auto campement ONF / travaux paravalanche Prapic lié à 089/2017

385	29/06/2017	Autorisation Circulation	Frédéric Poinard / Piste de Navette
386	29/06/2017	Autorisation Circulation	Boris Parrila Martinet / Piste de Navette
387	29/06/2017	Autorisation Chasseur	ACCA Freissinières
389	29/06/2017	Autorisation Survol	HDF pour Gobbo/ONF/Alpivert – Valbonnais
390	30/06/2017	Autorisation Survol	HDF sommet télé cibouit (stabilisation protection) – VLL
391	30/06/2017	Autorisation Survol	SAF / refuge de la Selle
395	03/07/2017	Autorisation Circulation	Jean-Yves Dubaud / Piste de Navette
396	03/07/2017	Autorisation Prise de vues	Ayesta / Grand Tour des Ecrins
398	04/07/2017	Autorisation Survol	HELIMAX/SAF / Association pêche 05 alevinage des lacs – BRI et CHP
399	04/07/2017	Autorisation Survol	SAF Huez / refuges haute romanche Vénéon Oisans + BRI
402	05/07/2017	Autorisation Survol	HDF pour ALPIVET / repli chantier pelle – VLB
409	06/07/2017	Autorisation Activités	initiation glacier jeunes Glacier Blanc
410	06/07/2017	Autorisation Survol	HDF pour l'ONF / (cabane – sentier) - VLB
411	06/07/2017	Autorisation Activités	Pprélevements et pose sondes Lac des Pisses / IMBE
412	06/07/2017	Autorisation Activités	Auto circulation CCCV La Motte / piste du Roy trvx sentiers
414	07/07/2017	Autorisation Survol	SAF / enlèvement vache morte Prapic
415	07/07/2017	Autorisation Activités	Ccampement GP de Vallouise / Jas Lacroix
421	12/07/2017	Autorisation Activités	Ccirculation P Davin / La Motte piste du Roy
422	12/07/2017	Autorisation Activités	Circulation Julien Bellon / activité agricole Chapelle en Valgaudemar
423	13/07/2017	Autorisation Survol	Vol HDF / urgence refuge Promontoire
430	17/07/2017	Autorisation Circulation	CAF Candé / Font Turbat
431	17/07/2017	Autorisation Activités	Travaux et circ pelle araignée intervention canalisation camping de la Bérarde St Christophe
432	17/07/2017	Autorisation Chasseur	ACCA Chantelouve
433	17/07/2017	Autorisation Chasseur	ACCA Saint Christophe en Oisans
434	17/07/2017	Autorisation Chasseur	ACCA Champcella
436	17/07/2017	Autorisation Survol	HELIMAX / ravitaillement refuge des Ecrins
437	18/07/2017	Autorisation Circulation	Destat Didier / Pré de la Chaumette
439	18/07/2017	Autorisation Survol	HDF / Refuge Chatelleret
440	18/07/2017	Autorisation Survol	HELIMAX / régul sauvetage jument du dimanche 16/07
441	20/07/2017	Autorisation Survol	HDF pour ONF-PNE / la Selle- Roumerou
442	20/07/2017	Autorisation Survol	HELIMAX / ravitaillement refuges VLG
443	20/07/2017	Autorisation Survol	HELIMAX / ravitaillement refuges VLL
444	20/07/2017	Autorisation Survol	SAF HUEZ / refuge Muzelle
445	20/07/2017	Autorisation Circulation	Circulation / groupement pastoral de l'Eychauda
446	20/07/2017	Autorisation Diverses	FFCAM 3 abris + tentes travaux Refuge Temple Ecrins (1 abris sup / auto 239/2017)
447	20/07/2017	Autorisation Prise de vues	Sarah BONNET / Les films d'Ici pour ARTE le secret des fleurs sauvages
448	20/07/2017	Autorisation Prise de vues	Prises de vues Etienne Maury / sur gardienne refuge du Pavé (+293/2017)
450	20/07/2017	Autorisation RI Lauvitel	Pénétration en réserve intégrale du Lauvitel Richard BONET pédo anthracologie, Orchamp, Combes à neige
451	20/07/2017	Autorisation Activités	Comptage Tétras aux chiens d'arrêts / Villar d'Arène
452	20/07/2017	Autorisation Survol	SAF / Refuge de l'Aigle ravitaillement
453	24/07/2017	Autorisation Survol	SAF PNE / passerelle Romanche
454	24/07/2017	Autorisation Activités	Prélèvements de végétaux / Jérôme Rose (CEREGE) à Jas Roux
455	24/07/2017	Autorisation Activités	9ème Défi du Gioberney manif sportive Hors compétition
457	25/07/2017	Autorisation Survol	HELIMAX / matériels Entreprise charpente + maçon pour travaux four Dormillouse + privés
461	27/07/2017	Autorisation Survol	HDF / ONF VLB
462	27/07/2017	Autorisation Survol	HELIMAX / ONF W sentiers col vallompierre – Isola
463	27/07/2017	Autorisation Survol	SAF HUEZ – refuges Oisans

464	27/07/2017	Autorisation Travaux en coeur	Travaux Cabane pastorale de la Terce / Madame Templier / dalle béton
465	27/07/2017	Autorisation Travaux en coeur	Travaux assainissement Gioberney
467	28/07/2017	Autorisation Prélèvement	Florent Arthaud univ Savoie / prélèvements de fragments de végétation Lacs Sentinelles
469	01/08/2017	Autorisation Survol	SAF HUEZ / Refuge Adèle planchard
470	01/08/2017	Autorisation Chasseur	Auto passage chasseurs / Le Chamois Pelvousien
471	01/08/2017	Autorisation Circulation	CAF / Refuge Pré de la Chaumette (changement matelas)
472	01/08/2017	Autorisation Prélèvement	Prélèvements de roches à Rougnoux / Hofmann
484	09/08/2017	Autorisation Survol	Ravitaillement refuge des Ecrins
485	09/08/2017	Autorisation Prise de vues	Film berger à la cabane de favarel
488	11/08/2017	Autorisation Circulation	Richard Bennetto / BTP travaux piste Font Turbat suite aux pluies du 8 aout 2017
489	11/08/2017	Autorisation Survol	Ravitaillement refuge de la muzelle
490	16/08/2017	Autorisation Survol	Ravitaillement refuge Pigeonnier
491	16/08/2017	Autorisation Survol	Ravitaillement refuges Vallouise
492	17/08/2017	Autorisation Prise de vues	Reportage FR3 / travx refuge Temple Ecrins
493	18/08/2017	Autorisation Survol	Travaux ONF/RTM paravalanche Sariesses Orcières + descente Templier La Terce
494	18/08/2017	Autorisation Survol	Travaux sentier et cabane / ONF + PNE Le Périer + Valsenestres
495	21/08/2017	Autorisation Activités	Circulation chasse ACCA Valjouffrey Font Turbat
496	21/08/2017	Autorisation Survol	Travaux sentier ONF / PNE VallonPierre+Guirans
497	22/08/2017	Autorisation Survol	Travaux urgence passerelles / OIS PNE
503	22/08/2017	Autorisation Survol	PNE / Transport abri d'urgence Muande-Jas de la Lauze
504	22/08/2017	Autorisation Survol	Refuges Pelvoux (ravitaillement) + Bans (urgence électrique)
505	28/08/2017	Autorisation Survol	Travaux ONF / Vallon Plat
506	28/08/2017	Autorisation Survol	Ravitaillement refuge / Vallonpierre
507	28/08/2017	Autorisation Survol	Travaux ONF / l'Aup Martin
509	28/08/2017	Autorisation Circulation	Christophe BOYER / surveillance troupeau et ravitaillement berger Piste de Navette La chapelle
510	28/08/2017	Autorisation Survol	HDF – ONF-PNE / Cabane de la Selle, sentier Brèche du Perrier, combe Comboursière
511	29/08/2017	Autorisation Prise de vues	Ciné montagne / concours jeunes réalisateurs Tornior
512	29/08/2017	Autorisation Prise de vues	Kastormédia pour Syme05 / énergie renouvelable en site isolé refuge Glacier Blanc
514	29/08/2017	Autorisation Travaux en coeur	Remplacement à l'identique du câble de sécurité d'accès à l'adduction d'eau du refuge du Pelvoux
515	29/08/2017	Autorisation Survol	SAF Huez / Travaux refuge de l'Olan + report de la 506/2017
517	30/08/2017	Autorisation Survol	Recherche de l'homme disparu en 2016 au vieux Chaillol
518	31/08/2017	Autorisation Prélèvement	Prélèvements de phyto zoo planctons Lac Pavé AFB IRSTEA
519	31/08/2017	Autorisation Chasseur	ACCA Vénosc
521	31/08/2017	Autorisation RI Lauvitel	Pénétration en réserve intégrale du Lauvitel / Orchamp
522	31/08/2017	Autorisation Prélèvement	Prélèvement sols LECA / coeur et réserve intégrale de Lauvitel Orchamp
523	01/09/2017	Autorisation Survol	SAF HUEZ / refuge Promontoire suite chute de pierres
524	01/09/2017	Autorisation Survol	SAF HUEZ / IRSTEA AFB liée à 518/2017 Lac Pavé barque + matériel prélèvements
525	01/09/2017	Autorisation Travaux en coeur	Plantations RTM stabilisation torrent du béranger
526	04/09/2017	Autorisation Travaux en coeur	Mise en place d'un appareil photo Faravel PNE
527	04/09/2017	Autorisation Travaux en coeur	Dispositif photo Time lapse Glacier Blanc PNE
528	05/09/2017	Autorisation Survol	HDF – CAF / Refuge Promontoire – Chatelleret
529	06/09/2017	Autorisation Survol	SAF HUEZ / Refuges secteurs Briançonnais et Oisans – Lundi 11/09
533	07/09/2017	Autorisation Survol	SAF HUEZ / Refuge Adèle planchard
534	07/09/2017	Autorisation Survol	SAF HUEZ / Travaux la Muzelle GR 54 / Ent PACCARD / VLB
535	07/09/2017	Autorisation Survol	SAF HUEZ / Refuge OLAN semaines 37 38 39 40 / VLG
536	07/09/2017	Autorisation Survol	SAF HELIMAX / Refuge Vallouise / VLL
538	08/09/2017	Autorisation Survol	SAF HELIMAX – Dormillouse 11/09

539	08/09/2017	Autorisation Survol	SAF HELIMAX / Col Aup Martin groupe électrogène ONF / VLB
542	12/09/2017	Autorisation Survol	PGHM 05 / Exercice crevasse glacier de l'homme (6 pers)
543	12/09/2017	Autorisation Travaux en coeur	Travaux de sécurisation des instabilité au niveau du refuge du Promontoire
545	12/09/2017	Autorisation Survol	Héliconia / survol Chaillol recherche Forli
548	14/09/2017	Autorisation Survol	SAF / Travaux OLAN 18/09 – VLG
549	14/09/2017	Autorisation Survol	SAF / Refuge Ft Turbat -20/09 – VLB
553	15/09/2017	Autorisation Survol	HDF / Travaux sécurisation refuge Promontoire
554	18/09/2017	Autorisation Prise de vues	France 3 Alpes / Reportage travaux sur le site du Promontoire
568	21/09/2017	Autorisation Survol	HELIMAX / Dormillouse Gîte de l'Ecole + Four
569	21/09/2017	Autorisation Survol	HDF / ONF VLB
570	21/09/2017	Autorisation Survol	SAF / Refuge Vénosc
571	22/09/2017	Autorisation Survol	HDF / Travaux sécurisation refuge Promontoire
574	26/09/2017	Autorisation Survol	HELIMAX / Passerelle gioberney – 25/09 VLG
575	28/09/2017	Autorisation Survol	HELIMAX / ONF Dimitri Pochon – VLL et VLG 3/10 et 5/10
576	28/09/2017	Autorisation Survol	Centre vol en montagne – Gendarmerie Nle / Hélistation Briançon – BRI
578	28/09/2017	Autorisation Survol	HELIMAX/SAF / ONF chantier Prapic – CHP
580	02/10/17	Autorisation Survol	HELIMAX/SAF / PNE descente cabanes VLG 5/10
581	02/10/2017	Autorisation Travaux en coeur	Franchissement piscicole / Villar Loubière
582	02/10/2017	Autorisation Circulation	Franchissement piscicole / Villar Loubière
589	04/10/2017	Autorisation survol	SAF Huez / ONF/PNE / Oisans
592	05/10/2017	Autorisation Survol	HDF / Promontoire travaux / Oisans
593	06/10/2017	Autorisation Travaux en coeur	Travaux réparation à l'identique Refuge du Promontoire
594	06/10/2017	Autorisation Survol	HDF / ONF repli chantier VLB
596	09/10/2017	Autorisation Survol	HELIMAX/SAF / ONF repli chantier
597	12/10/2017	Autorisation Prélèvement	ARIANTA / Prélèvements Vertigo
600	12/10/2017	Autorisation Survol	SAF – Ent PACCARD / repli chantier GT54 – 17/10/17 – OISANS/VLB
601	12/10/2017	Autorisation Prise de vues	Films 06 Destination « Voyage dans les Alpes » pour CRT PACA
602	12/10/2017	Autorisation Survol	HDF – FFCAM 11- 12 -16 – 19 octobre OISANS Le promontoire
606	16/10/2017	Autorisation Survol	JN-AIR hélicoptère – ONF SINTEGRA / relevé topographique Oisans/VLB
607	17/10/2017	Autorisation Survol	SAF HELIMAX – ONF – 19/10 descente matériel cartes VLG
610	20/10/2017	Autorisation Survol	HDF / Promontoire travaux – 23 et 25/10 entreprise B3D et Gobbo - Oisans
613	20/10/2017	Autorisation Prise de vues	Prises de vues Open Path View dans le cadre de GTE
614	20/10/2017	Autorisation Survol	HDF / pour le CAF - refuge La Lavey – Oisans
623	30/10/2017	Autorisation Survol	SAF / PNE descente cabane Loup Côte Belle le 03/11/17
624	03/11/2017	Autorisation Survol	HELIMAX / ONF Fin chantier Gioberney
635	21/11/2017	Autorisation Survol	HELIMAX/SAF / CAF+Socotec+géomètres – refuges VLL
636	21/11/2017	Autorisation Survol	Base hélicoptère Sécurité civile / – instruction nouveau pilote / Grenoble
648	28/11/2017	Autorisation Travaux en coeur	Installation d'un poêle à bois et percement du conduit d'évacuation des fumées cabane Jas la Croix
655	05/12/2017	Autorisation Travaux en coeur	Réfection de la piste pastorale de Clapeyrou accès alpage des Selles Le PERIER
666	18/12/2017	Autorisation Survol	Gendarmerie / Stage formation

GLOSSAIRE

(sigles et acronymes couramment utilisés)

- ABC** : atlas de biodiversité communale
ADEME : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
AFB : Agence française pour la biodiversité
AFD : Agence française de développement
ALCOTRA : programme européen de coopération transfrontalière
ALPARC : Réseau alpin des espaces protégés
Anses : Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail
ARTT : aménagement de la réduction du temps de travail
ARVA : appareil de recherche de victimes d'avalanche
ASTERS : Conservatoire départemental d'espaces naturels de la Haute-Savoie
ATBI : « All Taxa Biodiversity inventories and monitoring » : inventaire généralisé de la biodiversité
ATE : agent technique de l'environnement
ATEN : Atelier technique des espaces naturels
CA : conseil d'administration
CAF : Club alpin français
CAUE : Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement
CBNA : Conservatoire botanique national alpin
CC : communauté de communes
CCP : commission consultative paritaire (concerne les agents non titulaires)
CD : conseil départemental
CDRP : comité départemental de la randonnée pédestre
CEFE : Centre d'écologie fonctionnelle et évolutive
CEN : Conservatoire des espaces naturels
CERPAM : Centre d'études et de réalisations pastorales Alpes-Méditerranée
CESEC : conseil économique, social et culturel
CETD : Charte européenne de tourisme durable
CFP : congé de formation professionnelle
CGAAER : Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux
CHSCT : comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail
CIMA : Convention interrégionale du Massif des Alpes
CMR : méthode dite de « Capture, Marquage, Recapture »
CMVRH : centre ministériel de valorisation des ressources humaines
Cne : Commune
CNRS : Centre national de la recherche scientifique
COB : contrat d'objectifs
COFOR : association des communes forestières
CPER : contrat de projets Etat-Région
CR-PACA : Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur
CRPF : centre régional de la propriété forestière
CS : conseil scientifique
CT : comité technique local
CVRH : centre de valorisation des ressources humaines
DDT : direction départementale des territoires
DGAL : direction générale de l'alimentation (du Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt)
DREAL : direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
EDSB : Energie Développement Services du Briançonnais
EDYTEM : groupement d'intérêts scientifiques « Environnements Dynamique et Territoires de la Montagne » de l'Université de Savoie
EEDD : éducation à l'environnement et au développement durable
EFESE : programme de la FRB, « Evaluation Française des Ecosystèmes et Services Ecosystémiques »
ENS : espace naturel sensible
EPCI : établissement public de coopération intercommunale
EPI : équipement de protection individuelle
EPPN : établissement public de parc national
ERP : établissement recevant du public
ESA : nom donné à la plate-forme nationale de surveillance épidémiologique en santé animale
ETP : équivalent temps plein
ETPT : équivalent temps plein annuel travaillé
EVA : nom donné à l'outil informatique mutualisé de suivi des chartes et de gestion de projet
EVAAS : Centre d'expertise vétérinaire et agronomique – animaux sauvages
FAI : fédération des alpages de l'Isère
FDC : fédération départementale des chasseurs
FEADER : fonds européen agricole pour le développement rural
FEDER : fonds européen de développement économique régional
FFRP : Fédération française de randonnée pédestre
FFCAM : Fédération française des clubs alpins et de montagne
FNADT : fonds national d'aménagement et de développement du territoire
FRB : Fondation pour la recherche sur la biodiversité
GPS : global positioning system
GMF : Garantie mutuelle des fonctionnaires
GR : (chemin de...) grande randonnée
GREHA : Groupe des entomologistes des Hautes-Alpes
GT : groupe de travail
IGA : Institut de géographie alpine (de Grenoble)
IGN : Institut géographique national
INRA : Institut national de la recherche agronomique
IRSTEA : Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture
ISST : inspecteur en santé et sécurité au travail
LCME : Laboratoire de Chimie Moléculaire et Environnement.
LEADER : fonds européen agricole de développement
LECA : Laboratoire d'écologie alpine
LIFE : L'Instrument financier de l'Union européenne consacré aux projets environnementaux
LPO : ligue pour la protection des oiseaux
MAA : Ministère de l'agriculture et de l'alimentation
MAEC : mesure agro-environnementale et climatique
MISEN : mission inter-services de l'eau et de la nature
MNHN : Muséum national d'histoire naturelle
MTE : Ministère de la transition écologique et solidaire
OGM : observatoire des galliformes de montagne
ONCFS : Office national de la chasse et de la faune sauvage
ONF : Office national des forêts
OT : office de tourisme
OTI : Office de tourisme intercommunal
PAC : porter à connaissance
PACA : Provence-Alpes-Côte d'Azur
PAEC : projet agro-environnemental et climatique
PDIPR : plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée

PGHM : peloton de gendarmerie de haute montagne
PITEM : plan intégré thématique du programme européen
ALCOTRA
PITER : plan intégré territorial du programme européen
ALCOTRA
PLU : Plan local d'urbanisme
PN : parc national
PNA : plan national d'actions (*en faveur de la faune en danger*)
PNE : Parc national des Ecrins
PNF : Parcs nationaux de France
PNM : Parc national du Mercantour
PNR : parc naturel régional
PNSE : Plan national santé-environnement
PNV : Parc national de la Vanoise
Pnx : parcs nationaux
POIA : programme interrégional du Massif des Alpes
PV : procès verbal
RNF : Réserves naturelles de France
RPS : risques psycho-sociaux
RTE : réseau de transport d'électricité
RTM : service de restauration des terrains de montagne
RTT : journée octroyée au titre de la réduction du temps de travail
RUC : règlement d'usage catégoriel
SACO : Syndicat d'Assainissement du Canton de l'Oisans
SAPN : Société alpine de protection de la nature
SCSP : subvention pour charges de service public
ScoT : Schéma de cohérence territoriale
SINP : système d'information sur la nature et les paysages
SMADESEP : syndicat mixte d'aménagement et de développement de Serre-Ponçon
SNAM : Syndicat national des accompagnateurs en montagne
SNB : stratégie nationale pour la biodiversité
SPSI : schéma pluriannuel de stratégie immobilière
STD : Société des touristes Dauphinois
TE : technicien de l'environnement
TVB : trames verte et bleue
UFCS : Union française des centres de sauvegarde de la faune sauvage
UICN : Union internationale pour la conservation de la nature
USEP : Union sportive de l'enseignement du premier degré
UTL : Université du temps libre
VTT : vélo tous terrains
ZSC : zone spéciale de conservation
ZPS : zone de protection spéciale